



Transport à AML

Basoodeo Seetaram décroche une nouvelle fois un contrat stratégique

Arrestation de Shaan Kundomal

Le parquet émirati envisage une commission rogatoire internationale

Le Journal du Dimanche



ÉDITORIAL

Encadrer les prix, oui...
mais sans pénaliser ceux
qui produisent

DIMANCHE 05 AU SAMEDI 11 JUILLET 2026 | N° 1529 | EDITION NUMERIQUE

Retour des PPS : la fin annoncée des Junior Ministers ? Le gouvernement corrige le tir

● Un rapport de hautes instances gouvernementales plaide pour sa réintroduction

PRIME MINISTER'S OFFICE
REPUBLIC OF MAURITIUS



Villas, immeubles et prête-noms : le patrimoine du sergent Jayesh Gungadin dans le viseur des enquêteurs

● Les récents déplacements du sergent passés au crible

Arvin Boolell : « Maurice doit devenir un grand état océanique, pas un petit état qui regarde la mer »





my.t money lottery

RS 2 MILLIONS À GAGNER & PLUS ENCORE!

Termes et conditions applicables



4^{ème} Prix

1 an de courses
(Rs 20,000/mois
chez Intermart)

5^{ème} Prix

1 voyage à
Rodrigues pour 2
(incluant le logement)

6^{ème} Prix

1 iPhone 17 -
256GB

7^{ème} Prix

1 Samsung
Galaxy S26

8^{ème} Prix

2 nuits dans un
hôtel 5 ★★★★★
pour 2
(All-Inclusive)

9^{ème} Prix

1 Smart TV
LC 65"

10^{ème} Prix

2 nuits dans
un hôtel 4 ★★★★★
pour 2
(All-Inclusive)

11^{ème} - 13^{ème} Prix

1 Evening package
pour 2 à l'hôtel

14^{ème} - 15^{ème} Prix

1 Voucher d'une valeur de
Rs 5,000 chez Intermart

16^{ème} - 18^{ème} Prix

Un montant de
Rs 5,000 cash-in

19^{ème} - 21^{ème} Prix

1 Spa voucher d'une
valeur de Rs 3,000

22^{ème} - 25^{ème} Prix

Un montant de
Rs 2,500 cash-in

Payez avec my.t money et tentez
de remporter un de nos 25 prix !

Jusqu'au 10 juillet 2026

my.t money is a product of Cellplus Mobile Communications Ltd,
holder of a Payment Service Provider licence from the Bank of Mauritius

Téléchargez
l'application



ÉDITORIAL 

**Encadrer les prix, oui...
mais sans pénaliser ceux
qui produisent**

Le gouvernement affiche une volonté claire : protéger le pouvoir d'achat des Mauriciens. Après la liste des produits de première nécessité bénéficiant déjà d'un contrôle ou d'un soutien des prix, le ministre du Commerce, Michaël Sik Yuen, souhaite désormais aller plus loin. Les légumes frais pourraient prochainement être concernés par un mécanisme d'encadrement des prix.

Sur le principe, l'objectif est difficilement contestable. Personne ne peut accepter que certains produits essentiels deviennent inaccessibles pour une partie de la population ou que des marges excessives soient pratiquées au détriment des consommateurs. Mais une question fondamentale mérite d'être posée : un contrôle des prix peut-il fonctionner efficacement lorsque la production agricole dépend avant tout des aléas de la nature ?

L'agriculture n'est pas une industrie où les coûts restent stables tout au long de l'année. Les légumes suivent des cycles de production. Les pluies, les sécheresses, les cyclones, les maladies des cultures et les variations de rendement influencent directement l'offre disponible sur le marché. À Maurice, chacun sait que les mois de juillet, août et septembre correspondent généralement à une période d'abondance pour plusieurs légumes. Les prix baissent naturellement grâce à une offre plus importante. À d'autres moments de l'année, la situation est totalement différente.

Prenons l'exemple de la pomme d'amour. Lorsqu'une caisse achetée par un marchand coûte déjà Rs 1 500 en raison d'une faible production, comment imposer un prix de vente plafonné sans créer une perte pour toute la chaîne ? Le planteur doit couvrir ses coûts de production. Le grossiste doit assurer son transport, ses pertes et sa logistique. Le détaillant doit également dégager une marge minimale pour survivre. Si le prix final est artificiellement bloqué, quelqu'un finira inévitablement par absorber la perte.

L'histoire économique montre que les contrôles rigides des prix produisent souvent des effets pervers. Lorsque le prix officiel devient inférieur au prix réel du marché, certains producteurs préfèrent réduire leur production, vendre ailleurs ou attendre des conditions plus favorables. Dans les cas les plus extrêmes, cela favorise même l'apparition

d'un marché parallèle où les produits sont vendus à un tarif supérieur, hors de tout contrôle. Ce n'est certainement pas le résultat recherché.

Le risque est également de décourager les agriculteurs. Ceux-ci font déjà face à une hausse du prix des engrais, des pesticides, des semences, du carburant, de la main-d'œuvre et du transport. Beaucoup travaillent avec des marges extrêmement faibles. Si leur revenu diminue encore, certains pourraient tout simplement abandonner leurs cultures. Protéger le consommateur ne doit jamais signifier sacrifier le producteur. Les deux intérêts doivent être conciliés. C'est précisément là que réside le véritable défi du gouvernement.

Plutôt qu'un contrôle uniforme des prix, une approche plus souple pourrait être envisagée. Le mécanisme pourrait tenir compte des saisons, des coûts réels de production, des volumes disponibles et des fluctuations du marché. Une plus grande transparence sur les prix pratiqués à chaque étape de la filière permettrait également de mieux identifier les abus lorsqu'ils existent réellement.

En parallèle, soutenir davantage la production locale reste probablement la meilleure politique de lutte contre la vie chère. Plus Maurice produira localement, plus l'offre sera importante et plus les prix auront naturellement tendance à se stabiliser. Cela passe par des investissements dans l'irrigation, la modernisation des exploitations agricoles, l'accompagnement des jeunes planteurs et une meilleure organisation des circuits de distribution.

Le slogan « *Mangeons local* » ne doit pas rester une simple campagne de communication. C'est un véritable choix économique et stratégique. Chaque légume produit localement représente moins d'importations, davantage d'emplois ruraux, une meilleure sécurité alimentaire et une économie plus résiliente face aux crises internationales.

Oui, il faut lutter contre les abus et protéger le pouvoir d'achat des familles mauriciennes. Mais cette protection ne pourra être durable que si elle s'accompagne d'une autre priorité tout aussi essentielle : protéger ceux qui cultivent notre terre. Car sans planteurs, il n'y aura bientôt plus de légumes locaux... et il n'y aura plus de prix à contrôler.

TRIBUNE

**Le customer service...
quand tu nous tiens !**

Il fut un temps où le service au client était considéré comme la vitrine d'une entreprise. Aujourd'hui, pour des milliers de Mauriciens, il est devenu synonyme de frustration, d'incompréhension et, bien souvent, d'un véritable parcours du combattant. Que ce soit auprès d'une banque, du Central Electricity Board (CEB), de la Central Water Authority (CWA), d'un opérateur de télécommunications, d'une chaîne de télévision privée, d'une compagnie d'assurance ou encore d'une administration publique, le constat est de plus en plus partagé : obtenir une information simple ou résoudre un problème relève parfois de l'exploit.

Le plus inquiétant n'est pas uniquement le délai d'attente. C'est surtout la qualité de la réponse. Trop souvent, les informations sont incomplètes, contradictoires, voire carrément erronées. Un premier conseiller affirme une chose, un second dit exactement le contraire et, au final, c'est le client qui en paie les conséquences.

Dans plusieurs secteurs, le niveau du service semble s'être considérablement dégradé. Le manque de formation, l'absence d'écoute, le manque d'implication, la routine ou parfois même une certaine indifférence donnent le sentiment que le client n'est plus au centre des préoccupations. Pourtant, derrière chaque appel, chaque courriel ou chaque visite au guichet, il y a une personne qui attend simplement un service pour lequel elle paie.

Prenons le secteur bancaire. Les innovations technologiques et les campagnes marketing promettent une expérience client moderne et simplifiée. Mais lorsque survient un problème concret, certains clients se retrouvent face à un véritable mur administratif. Comment expliquer, par exemple, qu'un compte présenté comme inactif puisse continuer à recevoir des fonds, alors que son titulaire se voit expliquer qu'il ne peut plus l'utiliser normalement ? Comment comprendre que plusieurs employés d'une même institution donnent des versions différentes d'une même procédure ? Le client finit par perdre confiance et se demande si l'on ne cherche pas simplement à gagner du temps plutôt qu'à résoudre son problème.

Le phénomène ne se limite pas au secteur bancaire. De nombreuses

entreprises ont externalisé leurs centres d'appels à l'étranger, notamment à Madagascar ou dans d'autres pays. L'objectif est compréhensible : réduire les coûts. Mais lorsque les opérateurs connaissent mal les réalités locales, les procédures spécifiques ou les attentes des consommateurs mauriciens, les erreurs se multiplient et la frustration grandit.

Le CEB, la CWA, certains opérateurs de télécommunications ou encore d'autres services essentiels font régulièrement l'objet de critiques similaires. Les consommateurs racontent des heures d'attente au téléphone, des dossiers qui passent d'un service à l'autre sans réponse, des rendez-vous reportés ou encore des informations contradictoires qui compliquent inutilement des démarches pourtant simples.

Ce malaise dépasse la simple qualité du service. Il touche directement la confiance entre les institutions et les citoyens. Un bon customer service ne consiste pas uniquement à répondre au téléphone. Il s'agit d'écouter, de comprendre, d'informer correctement et surtout de résoudre les problèmes avec professionnalisme.

Maurice ne manque pas de compétences. Le pays dispose de jeunes qualifiés, de professionnels expérimentés et d'entreprises capables d'offrir un service d'excellence. Ce qui manque parfois, c'est une véritable culture du service, une formation continue et une évaluation sérieuse de la satisfaction des clients.

Il est temps que les directions générales prennent pleinement conscience de cette réalité. Derrière chaque plainte se cache une opportunité d'amélioration. Derrière chaque client mécontent se trouve souvent une organisation qui refuse de se remettre en question.

Le customer service ne doit jamais être considéré comme une simple dépense. Il constitue un investissement stratégique, un puissant outil de fidélisation et souvent le premier facteur qui distingue une entreprise performante d'une autre.

Les Mauriciens ne demandent pas des privilèges. Ils réclament simplement ce à quoi ils ont droit : être respectés, correctement informés et servis avec professionnalisme. En 2026, cela ne devrait pas être un luxe. Cela devrait être la norme.

Retour des PPS : la fin annoncée des Junior Ministers ? Le gouvernement corrige le tir



Face aux critiques croissantes sur le coût et l'efficacité des Junior Ministers, le gouvernement semble s'orienter vers un changement de cap majeur : la suppression de cette fonction au profit du retour des Parliamentary Private Secretaries (PPS). Plus proche du terrain, moins coûteuse et mieux adaptée au fonctionnement politique mauricien, cette formule apparaît aujourd'hui comme une réponse pragmatique aux attentes de la population et à la nécessité de renforcer l'action gouvernementale.

L'exécutif envisage ainsi de tourner la page d'une expérience qui, malgré quelques réussites individuelles, n'a jamais véritablement convaincu. La fonction de Junior Minister, réintroduite après les élections générales de 2024, s'est rapidement heurtée à des critiques portant sur son utilité, son coût pour les finances publiques et le flou entourant ses responsabilités. Ce n'est pourtant pas la première fois que Maurice expérimente les Junior Ministers. La formule avait déjà été instaurée en 1995 sous le gouvernement travail-

liste. À l'époque déjà, beaucoup s'interrogeaient sur la nécessité de créer une telle fonction. Plusieurs observateurs y voyaient davantage une récompense politique destinée aux députés n'ayant pu intégrer le conseil des ministres qu'un véritable besoin institutionnel. Parmi les premiers Junior Ministers figuraient Danielle Perrier auprès de Rajesh Bhagwan à l'Environnement, Pradeep Jeeha aux côtés de son mentor feu Jayen Cuttaree, ou encore Dan Beeharry auprès de James Burty David.

Si ces nominations avaient permis d'élargir l'équipe gouvernementale, elles avaient également suscité une vive compétition politique sans pour autant démontrer une réelle valeur ajoutée. Après la rupture politique de 1997, cette formule fut progressivement abandonnée.

Le précédent Jugnauth

À la suite des élections du 11 septembre 2000, Sir Anerood Jugnauth décida de revenir à une formule jugée plus efficace : celle des Parliamentary Private Secretaries. Cette décision fut alors largement perçue comme une correction de trajectoire. Les PPS permettaient de mieux valoriser les députés tout en renforçant la présence gouvernementale sur le terrain, sans créer une nouvelle couche ministérielle.

Dans un mémoire adressé au Prime Minister's Office en janvier 2026, le Mauritius Labour Congress (MLC), sous la signature de son président Haniff Peerun et de son secrétaire Bhonath Jeewuth, a demandé l'abolition pure et simple du poste de Junior Minister. Selon le MLC, cette fonction ne répond plus aux besoins du pays et représente une dépense difficilement justifiable dans le contexte actuel.

Cette position rejoint celle d'une partie de l'opinion publique, qui estime que la récente expérience n'a pas démontré l'utilité du dispositif.

Le cas Damry a illustré le malaise

Les difficultés sont apparues dès les premiers mois du gouvernement issu des élections de novembre 2024. La nomination de Dhaneshwar Damry comme Junior Minister des Finances a créé un véritable flou institutionnel. De nombreux acteurs économiques se demandaient s'il exerçait réellement les fonctions de ministre délégué ou s'il agissait comme ministre de facto des Finances. Cette ambiguïté est devenue particulièrement visible durant les consultations prébudgétaires, lorsque plusieurs syndicats ont refusé de négocier avec lui, préférant s'adresser directement au Premier ministre, titulaire du portefeuille des Finances.

Cet épisode a mis en lumière les limites d'une fonction dont les responsabilités demeuraient insuffisamment définies.

Des profils restés dans l'ombre

Au-delà de ce cas emblématique, plusieurs Junior Ministers sont restés très discrets tout au long de leur mandat. Fawzi Allymun, Véronique Leu-Govind ou encore Karen Foo Kune-Bacha ont adopté un profil relativement effacé afin de ne pas empiéter sur les prérogatives de leurs ministres de tutelle.

Dans certains cas, la cohabitation s'est révélée beaucoup plus délicate. L'épisode ayant opposé Anishta Babooram à sa ministre de tutelle au ministère de l'Égalité des genres, Arianne Navarre-Marie, a marqué les esprits. Cette crise avait conduit au transfert d'Anishta Babooram vers le ministère de la Santé, avec des répercussions politiques importantes pour l'alliance gouvernementale.

Tout n'a toutefois pas été négatif. Certains Junior Ministers ont réussi à s'imposer par leur dynamisme. Fabrice David s'est montré particulièrement actif dans le secteur de l'agro-industrie. Rajen Narsinghen s'est illustré aux Affaires étrangères tandis que Kugan Parapen a multiplié les initiatives dans le domaine de l'intégration sociale.

Un rapport de hautes instances gouvernementales plaide pour sa réintroduction



Ces exemples démontrent que la réussite dépend souvent davantage de la personnalité que du poste lui-même. Ils restent néanmoins des exceptions qui ne suffisent pas, selon plusieurs observateurs, à justifier le maintien d'un système aussi coûteux.

Pourquoi les PPS séduisent davantage

C'est précisément dans ce contexte que le retour des Parliamentary Private Secretaries prend tout son sens. Contrairement aux Junior Ministers, les PPS ne sont pas rattachés à un ministère spécifique. Leur mission consiste principalement à assurer le suivi des projets gouvernementaux dans les circonscriptions qui leur sont confiées, notamment ceux réalisés par la National Development Unit (NDU).

Ils deviennent ainsi les relais directs entre la population, les administra-

tions publiques et le gouvernement. Cette proximité constitue leur principal atout. Aujourd'hui, de nombreux députés assurent un important travail de terrain mais disposent de peu de ressources administratives et logistiques.

Le retour des PPS permettrait précisément de leur fournir les moyens nécessaires pour répondre plus efficacement aux attentes de leurs électeurs. Ils pourraient suivre les projets d'infrastructure, coordonner les interventions des différents ministères, accélérer le traitement des dossiers locaux et renforcer la présence de l'État dans chaque circonscription. Cette approche contribuerait également à améliorer la visibilité de l'action gouvernementale auprès des citoyens.

Le poste de PPS constitue également une excellente école de formation politique. Il permet aux députés d'acquérir une expérience concrète dans

la gestion des affaires publiques, de développer leur connaissance des rouages administratifs et de démontrer leurs capacités avant d'éventuellement intégrer le Conseil des ministres. Cette progression apparaît plus naturelle et plus lisible que la nomination directe comme Junior Minister.

Un choix de pragmatisme politique

Pour plusieurs observateurs, le retour des PPS répond également à une réalité électorale.

Dans plusieurs régions, des députés peinent aujourd'hui à répondre rapidement aux demandes de leurs électeurs faute de moyens suffisants. En renforçant leur présence sur le terrain, le gouvernement espère améliorer le suivi des projets locaux et renouer un lien plus étroit avec la population. La suppression des Junior Ministers au profit

des Parliamentary Private Secretaries dépasse ainsi la simple réorganisation administrative. Elle traduit la volonté de privilégier un modèle de gouvernance davantage centré sur la proximité, l'efficacité et une meilleure utilisation des fonds publics.

Les dix Junior Ministers actuellement en fonction

- Dhaneshwar Damry** – Finances
- Fabrice David** – Agro-industrie
- Karen Foo Kune-Bacha** – Sports
- Sydney Pierre** – Tourisme
- Fawzi Allymun** – Collectivités locales
- Anishta Babooram** – Santé et Bien-être (anciennement Égalité des genres)
- Rajen Narsinghen** – Affaires étrangères, Intégration régionale et Commerce international
- Kugan Parapen** – Intégration sociale, Sécurité sociale et Solidarité nationale
- Véronique Leu-Govind** – Arts et Culture



Arrestation de Shaan Kundomal : Le parquet émirati envisage une commission rogatoire internationale

L'arrestation à Dubaï de l'avocat et homme d'affaires mauricien Shaan Kundomal secoue bien au-delà des frontières des Émirats arabes unis. Figure bien connue du secteur offshore mauricien et dirigeant de Gulf Management Services ainsi que de Capital Horizons Ltd devenue récemment Aurevya Wealth Ltd, il fait aujourd'hui face à une enquête portant sur un présumé détournement de trois millions de dollars américains. Si les faits reprochés devront être établis par la justice, cette affaire ravive également de nombreuses interrogations sur certains montages financiers internationaux, le rôle des sociétés de gestion mauriciennes et leurs liens avec des dossiers ayant déjà attiré l'attention d'organismes internationaux.

Le 26 juin dernier, le voyage de Shaan Kundomal s'est brutalement interrompu à l'aéroport international de Dubaï. Alors qu'il transitait vers Istanbul en compagnie de son épouse Tarishma et de son assistante, Vandana, l'avocat mauricien a été interpellé par les autorités émiraties avant d'être placé en détention au poste de police de Bur Dubaï. Selon plusieurs sources concordantes, cette arrestation fait suite à une plainte déposée par le Dr Sameer Al Ansari, personnalité reconnue du monde financier international, ancien dirigeant de RAK DAO et de RAK ICC, qui l'accuse d'un présumé détournement de trois millions de dollars américains, soit près de Rs 144 millions.

Un acteur influent de la finance offshore

Le ministère public de Dubaï aurait, dans un premier temps, refusé toute remise en liberté sous caution et interdit à Shaan Kundomal de quitter le territoire émirati pendant la durée des investigations. Une décision qui témoigne de l'importance accordée à ce dossier par les autorités locales.



Avant cette affaire, Shaan Kundomal s'était imposé comme une figure connue de la place financière mauricienne. À travers Capital Horizons Ltd récemment rebaptisée Aurevya Wealth Ltd et Gulf Management Services basée à Ras Al Khaimah, il intervenait dans la structuration de sociétés internationales, la gestion de patrimoine et les services destinés à une clientèle internationale. Son activité l'a amené à gérer des structures présentes dans plusieurs juridictions, faisant de lui un acteur reconnu dans l'univers de l'offshore mauricien. Mais cette visibilité s'est également accompagnée d'une exposition croissante dans plusieurs dossiers sensibles.

Le dossier Tagwirei refait surface

Le nom de Capital Horizons avait déjà été cité dans une enquête de l'ONG internationale The Sentry, spécialisée dans les investigations sur la corruption, le blanchiment d'argent et les réseaux financiers illicites. Cette enquête portait sur la fortune controversée de l'homme d'affaires zimbabwéen Kudakwashe Tagwirei, proche du président Emmerson Mnangagwa. Selon The Sentry, plusieurs sociétés enregistrées à Maurice notamment Sotic International, Pfimbi et Quorus et administrées par Capital Horizons auraient été utilisées dans une architecture complexe de sociétés destinée à gérer certains actifs de Tagwirei. Le rapport évoquait également des transferts financiers passant par les îles Caïmans, Maurice puis le Zimbabwe.

L'ONG affirmait notamment que 8,3 millions de dollars auraient suivi ce circuit avant d'être réinvestis sous forme de débentures. Parmi les documents reproduits figurait un courrier électronique attribué à Shaan Kundomal indiquant : « Indeed it has been our understanding that Mr. Tagwirei would be an owner of Sotic International at a point in time. » Toutefois, Capital Horizons avait toujours rejeté toute irrégularité.

Dans une réponse adressée à la presse, la société avait affirmé avoir respecté l'ensemble de ses obligations légales à Maurice, précisant avoir volontairement saisi le régulateur et mandaté le cabinet international Dentons afin de procéder à une revue indépendante de ses procédures de conformité. Selon l'entreprise, cet examen concluait que toutes les exigences réglementaires ainsi que les procédures de diligence raisonnable avaient été respectées.

Une enquête désormais à cheval entre Maurice et Dubaï

L'arrestation de Shaan Kundomal ne s'est pas arrêtée aux frontières de Dubaï. À Maurice, la Financial Crimes Commission (FCC) a confirmé avoir ouvert une enquête portant sur ses activités professionnelles ainsi que celles de Capital Horizons devenue Aurevya Wealth. Les autorités cherchent notamment à déterminer si certaines opérations présentent un lien avec

la juridiction mauricienne et si une coopération judiciaire devra être engagée avec les Émirats arabes unis. Des échanges d'informations pourraient également intervenir entre la FCC, la Financial Services Commission et leurs homologues étrangers afin de retracer certains mouvements financiers.

À ce stade, aucune annonce officielle ne fait état d'une procédure d'Interpol visant directement Shaan Kundomal. Toutefois, une coopération internationale entre différentes autorités n'est pas exclue compte tenu de la dimension transfrontalière du dossier.

Son nom avait circulé pour une candidature du MSM à Curepipe-Midlands

Au-delà de son aspect judiciaire, cette affaire suscite également un intérêt particulier en raison des liens familiaux et politiques de l'avocat. Shaan Kundomal est marié à la sœur du Junior Minister Dhaneshwar Damry. Son nom avait également circulé en 2019 parmi les candidats potentiels du MSM dans la circonscription Curepipe-Midlands. Dans les milieux financiers, certains observateurs relèvent également la concomitance entre cette affaire et le départ de l'ancien Chief Executive de la Financial Services Commission, Désiré Venkatachellum, intervenu le 30 juin dernier. Là encore, aucune relation officielle n'a été démontrée entre les deux événements.

Un avocat impliqué dans plusieurs dossiers médiatisés

La carrière de Shaan Kundomal ne se limite pas aux activités offshore. Il est également connu dans le paysage judiciaire mauricien pour avoir représenté ou conseillé plusieurs personnalités dans des dossiers fortement médiatisés. Son nom apparaît notamment parmi les avocats intervenant auprès de l'homme d'affaires Dawood Rawat dans certaines procédures engagées auprès de la Financial Crimes Commission et du Central Criminal Investigation Department dans le prolongement de l'affaire BAI. Cette présence dans plusieurs dossiers emblématiques contribue aujourd'hui à renforcer l'attention portée à son arrestation.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Villas, immeubles et prête-noms : le patrimoine du sergent Jayesh Gungadin dans le viseur des enquêteurs

● Les récents déplacements du sergent passés au crible

L'enquête sur la spectaculaire saisie de 62,5 kilos de cannabis, d'une valeur estimée à près de Rs 94,5 millions, prend désormais une dimension bien plus vaste que le simple trafic de stupéfiants. Au-delà des arrestations déjà effectuées, les enquêteurs s'intéressent désormais à un autre volet particulièrement sensible : celui du patrimoine immobilier, des flux financiers et de l'éventuel recours à des prête-noms pour dissimuler des avoirs. Au centre de cette nouvelle phase des investigations figure le sergent Jayesh Gungadin, affecté à la Divisional Crime Intelligence Unit (DCIU) du port, arrêté puis inculpé provisoirement pour "perverting the course of justice". Mais selon plusieurs sources proches du dossier, ce n'est plus uniquement son rôle présumé dans les fuites d'informations policières qui retient aujourd'hui l'attention. Les enquêteurs cherchent désormais à déterminer si son patrimoine est compatible avec ses revenus officiels.

Employé de la police depuis plusieurs années, le sergent percevrait un salaire mensuel avoisinant les Rs 45 000. Pourtant, selon plusieurs informations recueillies par les enquêteurs, son patrimoine présumé atteindrait plusieurs dizaines de millions de roupies. Des villas, des immeubles locatifs, plusieurs terrains ainsi que d'autres investissements immobiliers seraient actuellement recensés. Les autorités tentent désormais d'identifier le véritable propriétaire économique de chacun de ces biens.

L'une des principales pistes explorées concerne l'utilisation de proches ou de tiers pour détenir certains actifs. Autrement dit, les enquêteurs soupçonnent que certains biens pourraient avoir été enregistrés au nom de prête-noms afin de masquer leur véritable bénéficiaire. Cette méthode est régulièrement utilisée dans les dossiers de blanchiment d'argent afin de rendre plus difficile l'identification de l'origine réelle des fonds.

Les registres fonciers passés au peigne fin

Selon nos informations, plusieurs services travaillent actuellement à dresser une cartographie complète du patrimoine associé, directement ou indi-



rectement, au policier. Les enquêteurs s'intéressent notamment :
 ● aux acquisitions immobilières réalisées au cours des dernières années ;
 ● aux modalités de financement de ces achats ;
 ● aux prêts bancaires éventuellement contractés ;
 ● aux sociétés détenant certains immeubles ;
 ● aux transferts de propriétés intervenus entre proches ;
 ainsi qu'aux éventuelles opérations en espèces.

Les registres fonciers, les transactions notariales, les sociétés enregistrées auprès du Registrar of Companies ainsi que les mouvements bancaires pourraient faire l'objet d'une analyse approfondie. L'objectif est simple : déterminer si ces investissements peuvent être justifiés par les revenus officiellement déclarés.

La piste des prête-noms

Les enquêteurs cherchent également à établir si certains membres de l'entourage du sergent auraient servi de détenteurs officiels de biens acquis avec des fonds provenant d'activités illicites. Dans ce type d'enquête, les autorités remontent progressivement toute la chaîne patrimoniale afin d'identifier le bénéficiaire économique réel derrière chaque acquisition.

Les proches, partenaires commerciaux, sociétés familiales et associés pourraient ainsi être entendus afin

d'expliquer l'origine des fonds utilisés. Cette démarche est devenue courante dans les grandes enquêtes financières où les réseaux criminels privilégient souvent des structures complexes pour masquer leurs actifs.

Les voyages et les flux financiers désormais sous la loupe

L'enquête ne se limite plus aux échanges téléphoniques et aux biens immobiliers. Les enquêteurs s'intéressent désormais aux déplacements effectués par le sergent Jayesh Gungadin au cours des dernières années. Les registres d'immigration font état de plusieurs voyages, notamment en Inde, en Afrique du Sud, à Hong Kong et à Singapour. Ces déplacements sont actuellement analysés afin d'en déterminer le contexte, leur fréquence, leurs sources de financement ainsi que les éventuels contacts établis à l'étranger. En cas d'incohérences significatives, la Financial Crimes Commission (FCC) pourrait être appelée à approfondir les investigations sur l'origine des fonds et d'éventuels mécanismes de blanchiment d'argent. Selon plusieurs sources, d'autres auditions et vérifications patrimoniales devraient intervenir dans les prochains jours, l'enquête étant encore loin d'avoir livré toutes ses conclusions.



Le coup de fil qui fait vaciller l'opération

L'affaire remonte au 4 juin dernier, lorsque l'ADSU, avec le concours de la Mauritius Revenue Authority (MRA), intercepte deux passagers en provenance de Londres-Gatwick transportant 62,5 kilos de cannabis, une cargaison estimée à près de Rs 94,5 millions. Les investigations conduisent rapidement à l'arrestation de plusieurs suspects présumés impliqués dans ce réseau d'importation.

L'analyse des téléphones portables saisis met ensuite en évidence plu-

sieurs échanges entre l'un des suspects et le sergent Jayesh Gungadin, affecté à la Divisional Crime Intelligence Unit (DCIU) du port. Selon les enquêteurs, un appel aurait été passé alors que l'opération policière était toujours en cours et que les arrestations demeuraient confidentielles.

Ces éléments ont conduit à l'arrestation du policier, qui fait actuellement l'objet d'une accusation provisoire de « *perverting the course of justice* », tandis que l'enquête se poursuit sur les différents volets de cette affaire.

Vers une nouvelle coalition ? Bérenger confirme des discussions avec plusieurs personnalités politiques

Le leader du Front Militant Progressiste (FMP), Paul Bérenger, n'a pas mâché ses mots lors de sa conférence de presse d'hier. Très critique à l'égard de la gestion gouvernementale, il a dénoncé un « amateurisme sans précédent » dans le traitement de la réforme des pensions, tout en affirmant qu'il travaillait déjà à la mise en place d'une alternative politique. Il a notamment révélé être en contact avec Rama Valayden, Nando Bodha et Patrick Belcourt afin d'explorer la possibilité d'un nouveau rassemblement politique.



Réforme des pensions : « un cafouillage historique »

Pour Paul Bérenger, la gestion du dossier des pensions illustre les graves failles du gouvernement. Il accuse l'exécutif d'avoir multiplié les hésitations, les revirements et les contradictions autour du Finance Bill, plongeant la population dans l'incertitude.

Selon lui, le Premier ministre Navin Ramgoolam « a fait preuve d'une incompétence incroyable » dans un dossier qui touche directement des milliers de Mauriciens.

« Le plus ridicule, c'est que Navin Ramgoolam et Ashok Subron présentent aujourd'hui cette démonstration d'incompétence comme un exercice démocratique », a-t-il déclaré.

Le leader du FMP estime qu'il est incompréhensible que le Premier ministre décide seulement maintenant de présider un comité interministériel consacré au Finance Bill avec, en priorité, la question des pensions. « Hier encore, il affirmait qu'il n'y avait aucun flou. Pourtant, tout est flou. Il existe une confusion totale sur pratiquement tous les aspects de cette réforme. Le seul qui ne voit pas cette confusion, c'est Navin Ramgoolam », a-t-il lancé.

« J'ai honte pour Navin Ramgoolam »

Le leader du FMP s'en est également pris personnellement au Premier minist-

re, estimant que celui-ci a perdu toute crédibilité. « J'ai honte pour Navin Ramgoolam », a-t-il déclaré, avant d'ajouter en créole : « Li laisse enn Ashok Subron vini dir ki li finn laisse li berner. »

Paul Bérenger accuse également le ministre Ashok Subron de chercher à transférer la responsabilité politique vers les experts. « Les experts donnent des avis. Ils ne prennent pas les décisions politiques. Se cacher derrière eux est une forme de lâcheté », a-t-il affirmé.

Il appelle les syndicats, les représentants des PME et les opérateurs économiques à maintenir la pression afin que plusieurs dispositions du Finance Bill soient revues avant son adoption définitive.

« Maurice se dirige vers la stagflation »

Sur le plan économique, Paul Bérenger se montre particulièrement pessimiste. Selon lui, le Budget, combiné aux incertitudes entourant les pensions, risque de conduire le pays vers une période de stagflation, marquée par une inflation persistante et une croissance économique insuffisante. « L'inflation continuera d'augmenter sans véritable relance économique. Ce Budget représentait pourtant une occasion importante de remettre le pays sur les rails », a-t-il déclaré.

Il s'est également dit préoccupé par la situation énergétique, estimant que Maurice reste exposée à un risque de rupture d'approvisionnement en élec-

tricité dans les semaines et les mois à venir. Le leader du FMP s'est aussi montré inquiet quant aux orientations prises concernant le développement du port, estimant que certaines décisions stratégiques importantes pour l'économie mauricienne.

Paul Bérenger a également mis en garde contre une confiance excessive accordée à l'intelligence artificielle. S'il reconnaît les possibilités offertes par cette technologie, il estime qu'elle ne doit pas être présentée comme la réponse à tous les problèmes.

Finance Bill et Waqf Act dans le viseur

Le leader du FMP critique également la méthode retenue par le gouvernement dans le cadre du Finance Bill. Selon lui, plusieurs réformes importantes, notamment les modifications apportées au Public Gatherings Act et au Waqf Act, n'ont pas leur place dans un texte budgétaire. Il estime que ces changements auraient dû faire l'objet de projets de loi distincts, précédés de véritables consultations avec les parties concernées.

« Je suis en contact avec Rama Valayden, Nando Bodha et Patrick Belcourt »

Au-delà de ses critiques contre le gouvernement, Paul Bérenger affirme déjà préparer la suite sur le terrain politique. Selon lui, la détérioration de la situation pourrait accélérer les échéances électorales. « Nous pensions prendre le temps nécessaire pour préparer notre parti, mais les événements risquent d'aller beaucoup plus vite que prévu », a-t-il déclaré.

Il estime que « la dégringolade » du gouvernement pourrait s'accélérer et que le Front Militant Progressiste a le devoir de construire une véritable alternative entre le Parti travailliste et le MSM.

« Le pays passe avant tout. Nous devons préparer une équipe gou-

vernementale capable d'assumer ses responsabilités. Nous allons travailler jour et nuit, car la situation peut évoluer très rapidement », a-t-il soutenu. Dans cette perspective, Paul Bérenger a révélé avoir déjà entamé des discussions avec plusieurs personnalités politiques. « Je suis en contact avec Rama Valayden, Nando Bodha et Patrick Belcourt », a-t-il indiqué, précisant que ces échanges visent à explorer les possibilités de bâtir une alternative crédible. En revanche, il affirme n'avoir eu, à ce stade, aucun contact avec Roshi Bhadain. « Nous discutons avec plusieurs personnes. L'objectif est de mettre en place une alternative sérieuse dans l'intérêt du pays », a conclu le leader du FMP.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

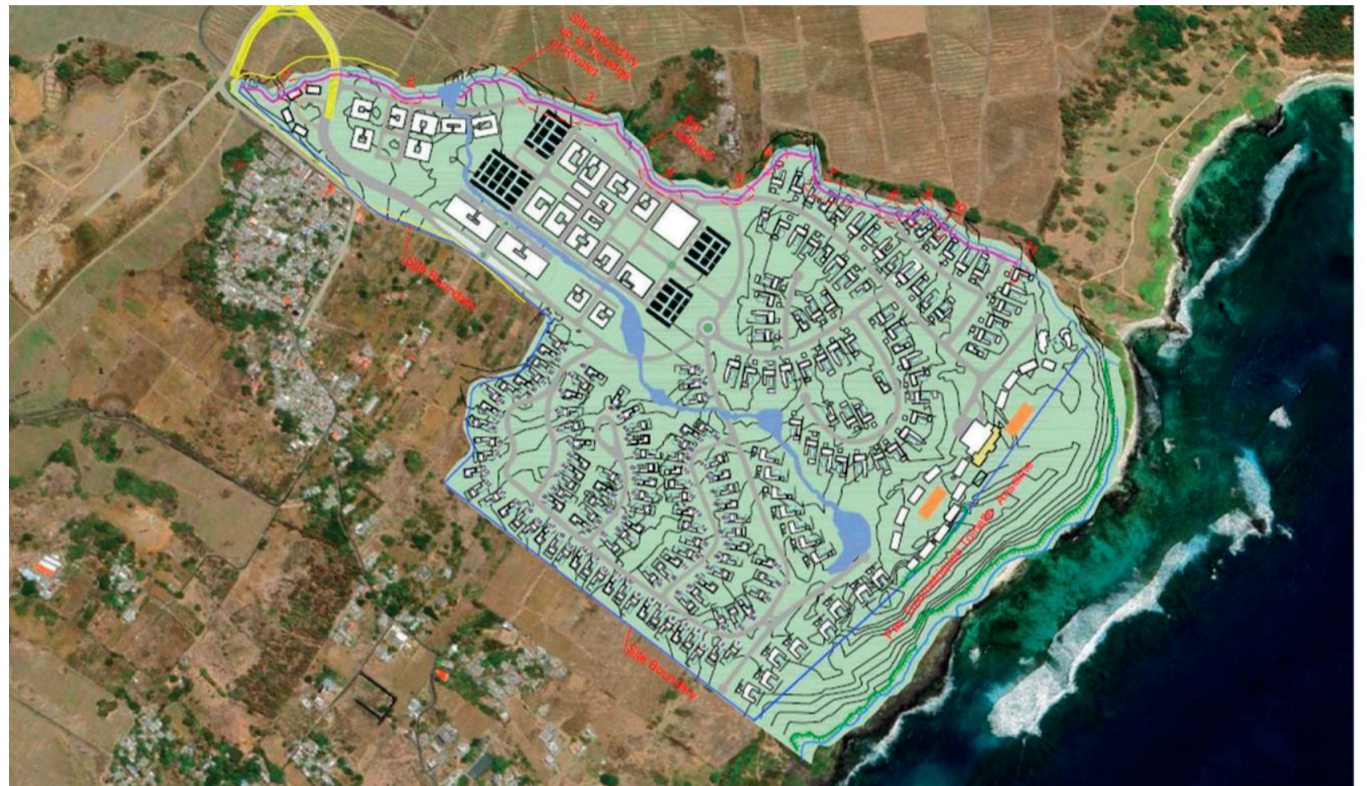
Rs 7 milliards à Le Bouchon: la bataille judiciaire entre dans sa phase décisive

Le dossier Eco-Sud contre Le Bouchon Development Company et autres parties prenantes, relatif au projet hôtelier de Le Bouchon estimé à plus de Rs 7 milliards, continue son parcours judiciaire devant le Tribunal de l'Environnement. L'affaire, engagée depuis novembre 2024, reste au cœur d'un contentieux complexe opposant impératifs de développement économique et préoccupations environnementales. Cette semaine encore, le dossier a connu une intensification du rythme des audiences avec trois séances successives tenues les 29 juin, 1er juillet et 2 juillet, consacrées à la poursuite de l'instruction et aux débats techniques entre les différentes parties.

L'audience principale du lundi 29 juin à 10h30 a marqué la reprise de la continuation de l'affaire. Le dossier implique plusieurs institutions, notamment Le Bouchon Development Company, le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique et le ministère de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche. Le dossier a ensuite été repris le mercredi 1er juillet, avant de se poursuivre à nouveau le jeudi 2 juillet, dans la continuité des auditions et des échanges procéduraires.

Un dossier technique et hautement sensible

Au fil des audiences, le contentieux s'est largement orienté vers des aspects techniques liés à la licence environnementale (EIA) délivrée pour le projet hôtelier. L'ONG Eco-Sud conteste la légalité et la méthodologie de cette autorisation, évoquant notamment l'absence d'une Strategic Environmental Assessment (SEA) et des impacts potentiels sur les zones côtières et les ressources naturelles. Les promoteurs du projet, de leur côté, soutiennent que toutes les exigences réglementaires ont été respectées et que le développement s'inscrit dans un cadre légal approuvé par les autorités compétentes.



La procédure judiciaire entre désormais dans une phase cruciale avec deux échéances majeures. Une visite de site est programmée pour le 15 juillet, à la demande du Tribunal de l'Environnement. Cette étape vise à permettre aux magistrats et aux parties concernées d'évaluer directement les réalités du terrain et le périmètre du projet contesté.

Par ailleurs, l'audience prévue le 17 juillet entendra la déposition du président du village concerné, Cadress Valaydon. Son témoignage est considéré comme important, car il devrait exposer la position des habitants favorables au projet de développement. A savoir que le projet de Le Bouchon prévoit la construction d'un hôtel cinq étoiles de 200 chambres, première phase d'un développement plus large de type Smart City porté par Le Bouchon Development

Company Ltd, filiale du Sugar Investment Trust (SIT), en partenariat avec Curzon Holdings (Mauritius) Ltd.

Pour ses promoteurs, ce projet

représente un levier important de développement pour le sud de l'île, avec des retombées économiques significatives en matière d'emplois, d'investissements et de dynamisation locale. Pour ses opposants, il soulève au contraire des inquiétudes sur la durabilité environnementale et la gestion des écosystèmes côtiers.



Pensions : Ramgoolam contre-attaque et règle ses comptes avec l'ancien régime

Le Premier ministre Navin Ramgoolam est monté au créneau pour défendre la réforme du système de pension. En marge de la cérémonie de réouverture du stade Stade Rabindranath-Ghurburrin, à Triolet, il a balayé d'un revers de main les critiques évoquant un prétendu manque de clarté autour de cette réforme.

« *Pena flou-la. Se zot ki pa le konpran* », a-t-il lancé aux journalistes, affirmant qu'il n'existe aucune ambiguïté sur les mesures annoncées et que le véritable défi consiste à faire comprendre à la population pourquoi cette réforme est devenue indispensable. Dans son intervention, Navin Ramgoolam a expliqué que la réforme des pensions répond à une nécessité structurelle et non à un choix politique de circonstance.

Selon lui, certains préfèrent ignorer la réalité économique plutôt que d'admettre que le système actuel n'est plus soutenable. Le chef du gouvernement a assuré qu'il aurait pu céder à la facilité en adoptant des mesures populaires à court terme. « *J'aurais pu faire comme Pravind Jugnauth et Renganaden Padayachy en imprimant des billets* », a-t-il déclaré, avant de rappeler un principe économique fondamental : « *There is no such thing as a free lunch. Tout ce que vous faites a des conséquences.* »

Une facture qui menace les finances publiques

Le Premier ministre a rappelé que les avertissements concernant la viabilité du système de pension ne datent pas d'hier. Il a notamment cité un rapport



du Fonds monétaire international publié en 2015, qui mettait déjà en garde contre l'évolution des dépenses liées aux pensions. Selon les chiffres avancés, le coût du système est passé d'environ Rs 5,9 milliards en 2020 à près de Rs 57 milliards aujourd'hui. Si aucune réforme n'est engagée, cette dépense pourrait atteindre près de Rs 100 milliards d'ici 2035. Navin Ramgoolam a averti que cette progression risquerait d'accaparer une part toujours plus importante des finances publiques, au détriment de secteurs essentiels comme l'éducation, la santé, le logement social et les investissements publics.

Le chef du gouvernement a directement mis en cause l'ancienne administration, accusant Pravind Jugnauth et Renganaden Padayachy d'avoir laissé une situation financière particulièrement dégradée. Il a dénoncé ce qu'il qualifie « *d'incompétence* » et de « *négligence criminelle* », revenant également sur l'introduction de la Contribution sociale généralisée (CSG), mise en place, selon lui, alors que les finances publiques étaient déjà fragilisées. « *Sa vedir zot finn bangol tou. Ala rezilta zordi* », a-t-il lancé en créole, estimant que les choix économiques de l'ancien

gouvernement expliquent largement les difficultés budgétaires actuelles.

Évoquant les incertitudes économiques mondiales, notamment les tensions persistantes au Moyen-Orient, Navin Ramgoolam a souligné que Maurice, fortement dépendant des importations, devait agir avec prudence afin de préserver sa stabilité financière.

Se présentant comme un « *chef de famille* », il a affirmé que son devoir est de prendre aujourd'hui des décisions parfois difficiles afin de garantir les pensions des générations futures. Le Premier ministre a également mis en garde contre un éventuel retour de l'ancien régime, estimant qu'une telle situation pourrait mettre en péril la pérennité même du système de pension.

Il a enfin lancé un appel à l'unité nationale, invitant la population à faire la différence entre, selon ses mots, « *ceux qui travaillent pour le pays et ceux qui diffusent de fausses propagandes pour accéder au pouvoir* ». À cette occasion, il a également annoncé son intention de décentraliser le système de vente aux enchères des légumes, sans toutefois préciser le calendrier ou les modalités de cette réforme.



Organismes parapublics : l'ombre de l'ancien gouvernement plane toujours sur plusieurs institutions

Près de deux ans après l'alternance politique, plusieurs organismes parapublics continueraient de fonctionner sous l'influence de cadres nommés sous l'ancien gouvernement. Entre maintien à des postes stratégiques, promotions contestées et réformes jugées insuffisantes, des employés dénoncent une rupture qui tarderait à se concrétiser.

Pour plusieurs salariés, la principale source d'incompréhension résiderait dans le fait que certains cadres recrutés sous l'ancien régime continueraient d'occuper des fonctions clés, voire auraient bénéficié d'avancements depuis l'arrivée du nouveau gouvernement. Une situation qui susciterait des interrogations parmi ceux qui espéraient une rupture plus nette avec les pratiques du passé.

Les réformes promises tarderaient ainsi à produire des effets concrets dans certains départements. Plusieurs employés estiment que des personnes perçues comme proches de l'ancien pouvoir conserveraient une influence importante sur les décisions administratives. Ces impressions, qu'il n'a pas été possible de vérifier de manière indépendante, alimenteraient un sentiment de frustration auprès d'une partie du personnel.

Des retards dénoncés dans un organisme du secteur de l'énergie

Dans un organisme public basé à Ébène et opérant dans le secteur de l'énergie, plusieurs employés affirment que certains dossiers avanceraient difficilement en raison, selon eux, de blocages administratifs. Ces lenteurs auraient des répercussions directes sur des particuliers ainsi que sur plusieurs opérateurs économiques.

Le propriétaire d'une chaîne de supermarchés, qui a accepté de témoigner sous couvert d'anonymat, affirme avoir déposé une demande d'installation d'un transformateur électrique à Chemin-Grenier dès le mois de mai. « À ce jour, je n'ai toujours obtenu aucune réponse », déplore-t-il.

Il ajoute que certaines interventions techniques de base prendraient égale-



ment plusieurs semaines avant d'être réalisées. Selon nos recoupements, ces retards ne représenteraient qu'une partie d'un problème organisationnel plus vaste affectant le fonctionnement quotidien de l'institution.

Climat social tendu dans un autre établissement

Dans un autre organisme situé à Saint-Paul, plusieurs employés dénoncent ce qu'ils qualifient de climat social dégradé. Un responsable des ressources humaines, nommé sous la présidence de l'ancien conseil d'administration, ferait notamment l'objet de nombreuses critiques concernant son style de management.

« Certains collègues envisageraient même de déposer une plainte auprès de la police après avoir été victimes de harcèlement », affirme un employé. D'autres estiment que cette personne ne disposerait pas de l'expérience nécessaire pour exercer des responsabilités aussi importantes.

Par ailleurs, certains cadres recrutés sous l'ancien gouvernement continueraient d'exercer leurs fonctions sans être inquiétés. Plusieurs employés avancent que leur expertise technique ou leur parfaite connaissance des dossiers expliquerait leur maintien en poste, malgré le changement de majorité politique.

Des interrogations persistantes

Dans un autre organisme parapublic, plusieurs employés évoquent encore une vidéo qui avait suscité de nombreux commentaires en interne. Selon eux, plusieurs personnes dont les noms avaient circulé à la suite de cette affaire occuperaient toujours des fonctions

importantes au sein de l'institution.

Les critiques porteraient également sur la gestion du département marketing. Plusieurs employés affirment qu'un cadre influent bénéficierait régulièrement de formations, de missions professionnelles et de déplacements financés par l'organisme. Le lancement récent d'une activité commerciale liée à un membre de sa famille, auquel aurait assisté une personnalité politique connue, aurait également alimenté diverses spéculations au sein de l'établissement.

Des recrutements qui interrogent

D'autres interrogations concerneraient deux employés appartenant respectivement aux départements graphique et financier. Selon plusieurs sources internes, ils auraient tenté à plusieurs reprises d'obtenir des informations sur l'agenda ou les déplacements de certains membres de la direction.

Les recrutements récents de deux managers feraient également l'objet de nombreuses discussions. Plusieurs salariés affirment que ces nominations seraient intervenues durant une période d'absence du Chief Executive Officer. Selon

eux, les deux personnes concernées ne posséderaient ni l'expérience ni les qualifications habituellement requises pour exercer de telles responsabilités. Ces critiques seraient renforcées par le fait que les deux nouveaux managers auraient auparavant exercé comme conseillers sous l'ancien gouvernement.

Des promotions qui alimentent les interrogations

Enfin, plusieurs cadres considérés par certains employés comme proches de l'ancien régime continueraient, selon diverses sources, d'exercer une influence significative auprès de la direction actuelle. Certains témoins affirment les avoir aperçus à plusieurs reprises au siège d'un parti d'opposition à Port-Louis.

Les promotions récemment accordées à plusieurs employés des départements marketing et graphique susciteraient également des interrogations. Selon plusieurs salariés, certaines des personnes concernées auraient, par le passé, participé à la réalisation de contenus audiovisuels à caractère politique. Plusieurs employés estiment que ces éléments auraient mérité d'être pris en considération lors des processus de promotion.

Vers un audit des nominations ?

À mesure que le gouvernement poursuit son mandat, la question du renouvellement de la gouvernance des organismes parapublics continue de susciter des attentes. Entre impératifs de continuité administrative, compétences techniques et volonté affichée de rompre avec les pratiques du passé, plusieurs employés estiment qu'un examen approfondi des nominations, des promotions et des procédures de recrutement permettrait de dissiper les interrogations qui persistent au sein de certaines institutions publiques.



DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

AML: Basoodeo Seetaram décroche une nouvelle fois un contrat stratégique

Les gouvernements changent, mais certains opérateurs économiques semblent conserver une place de choix dans l'attribution des marchés publics. C'est notamment le cas de l'homme d'affaires Basoodeo Seetaram, dont les entreprises continuent de remporter d'importants contrats auprès de l'État. Cette fois, c'est Airport of Mauritius Ltd (AML) qui a confié à l'une de ses sociétés un contrat portant sur le transport des employés de l'aéroport à travers différentes régions du pays.

Selon les informations recueillies par notre rédaction, KS Business Co. Ltd, société dirigée par Basoodeo Seetaram, a été retenue pour assurer le transport du personnel d'AML. Cette attribution intervient alors que l'entreprise est désormais dirigée par Lormus Bundhoo, récemment nommé Chief Executive Officer d'Airport of Mauritius Ltd (AML) et d'Airport Terminal Operations Ltd (ATOL), après une carrière politique, notamment sous les couleurs du Parti travailliste. Cette nouvelle attribution relance les interrogations sur la présence durable de certains opérateurs économiques dans les marchés publics, malgré les alternances politiques.

Un opérateur solidement implanté dans les marchés publics

Le nom de Basoodeo Seetaram est loin d'être inconnu dans l'univers des appels d'offres publics. Depuis plusieurs années, les différentes sociétés qu'il dirige décrochent des contrats dans plusieurs secteurs stratégiques, principalement dans le transport et la fourniture de produits alimentaires.

En décembre 2025, Tripod Fish Ltd, autre société qu'il dirige, avait obtenu la plus importante part d'un contrat d'environ Rs 12 millions pour la fourniture de poisson destiné aux établissements pénitentiaires.

Quelques années plus tôt, en 2023, sous le précédent gouvernement, cette même entreprise avait déjà remporté un contrat de plusieurs millions de roupies pour l'approvisionnement en



poisson destiné aux forces de l'ordre. Elle avait également obtenu plusieurs autres marchés similaires auprès de l'administration pénitentiaire, consolidant progressivement sa position parmi les principaux fournisseurs de l'État. Ces contrats successifs illustrent la présence constante de l'homme d'affaires dans les appels d'offres gouvernementaux, quel que soit le contexte politique.

Une proximité souvent évoquée avec l'ancien pouvoir

Dans plusieurs milieux politiques, Basoodeo Seetaram est présenté comme un proche de longue date de l'ancien Premier ministre Pravind Jugnauth. Cette proximité, régulièrement évoquée par ses détracteurs, alimente aujourd'hui certaines interrogations au sein de la majorité gouvernementale. Des sources proches du pouvoir s'interrogent notamment sur les circonstances ayant permis à une entreprise associée à une personnalité considérée comme proche de l'ancien régime de continuer à obtenir des contrats publics d'envergure.

Les mises en garde répétées de Navin Ramgoolam

Cette nouvelle attribution intervient dans un contexte politique particulier. Depuis son retour au pouvoir, le Premier ministre Navin Ramgoolam affirme à plusieurs reprises que plusieurs personnes nommées sous l'ancien gouvernement occupent toujours des postes stratégiques au sein des organismes parapublics et de diverses

institutions de l'État.

Lors des célébrations du 90^e anniversaire du Parti travailliste, organisées dimanche dernier à l'Auditorium Octave Wiehé, le chef du gouvernement a de nouveau dénoncé ce qu'il considère comme le maintien de proches de l'ancien régime dans plusieurs institutions publiques.

Sans faire directement référence à Basoodeo Seetaram ni aux contrats attribués à ses entreprises, ces déclarations alimentent le débat sur la nécessité de renforcer la transparence dans l'octroi des marchés publics.

Pour plusieurs observateurs, le contrat obtenu par KS Business Co. Ltd auprès d'AML, ainsi que ceux remportés auparavant par Tripod Fish Ltd, illustrent la permanence des liens pouvant exister entre certains milieux économiques et politiques, indépendamment des changements de gouvernement.

Une procédure officiellement conforme

Selon les informations disponibles, ce contrat aurait été attribué dans le respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur en matière de marchés publics.

Depuis 2014, Airports of Mauritius Co. Ltd (AML) bénéficie d'une exemption à l'application de la Public Procurement Act (PPA), en vertu du Government Notice (GN) n° 21 de 2014, qui la classe comme « organisation exemptée » au titre de l'article 2 de la loi. Cette dérogation a été reconduite lors des révisions successives du cadre législatif.

Il est d'autant plus regrettable que le nouveau conseil d'administration d'Air

Mauritius n'ait pas jugé nécessaire de revoir cette situation, surtout au regard des ramifications bien connues de l'ancien régime dans plusieurs sphères décisionnelles.

Des contrats qui s'accroissent au fil des années

Le marché remporté auprès d'Airport of Mauritius Ltd s'ajoute à une longue série de contrats obtenus par les sociétés liées à Basoodeo Seetaram.

Au cours des exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024, Tripod Fish Ltd avait également décroché un contrat de Rs 17,7 millions auprès du ministère de la Santé pour la fourniture de poissons destinés aux hôpitaux publics. Le marché concernait notamment des poissons blancs congelés sans tête ainsi que du thon blanc et du thon rouge en tranches congelées.

Dans un autre registre, KS Business Co. Ltd avait obtenu, dès 2017, un contrat portant sur le transport du personnel de Mauritius Duty Free Paradise Co. Ltd (MDFP). Selon plusieurs opérateurs du secteur, ce marché représenterait un chiffre d'affaires d'environ Rs 800 000 par mois.

À l'époque, cette attribution avait suscité des commentaires. Plusieurs sources affirmaient que l'entreprise ne disposait pas encore de la flotte nécessaire pour assurer le service au moment de l'octroi du contrat. Une demande avait alors été adressée à la National Land Transport Authority (NLTA) afin d'obtenir dix permis de Public Service Vehicle (PSV) Contract Bus Licence. Ces permis avaient finalement été accordés en avril 2017, permettant à la société de lancer officiellement ses opérations.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Rapport Kroll : Air Mauritius face à des soupçons de conspiration criminelle

● Ken Arian, Krešimir Kučko et Sattar Hajee Abdoula désormais dans le viseur de la Financial Crimes Commission (FCC).

Entre 2014 et 2024, Air Mauritius a profondément remanié sa flotte. Officiellement, il s'agissait d'une nécessaire rationalisation, dans un contexte de concurrence accrue et, plus tard, d'une crise sans précédent liée à la pandémie de Covid-19. Mais ce qui, sur le papier, relevait d'une stratégie industrielle et financière classique s'est aujourd'hui transformé en une véritable crise de gouvernance.

À la faveur d'un rapport d'enquête indépendante mené par la firme Kroll Middle East Consultancy Ltd, de graves soupçons pèsent désormais sur plusieurs décisions prises au sommet de la compagnie, impliquant des ventes d'avions à perte, des contrats de leasing contestés et la commande d'un Airbus A350-900 dans des conditions jugées opaques. Des noms circulent, des responsabilités sont pointées du doigt : l'ancien président d'Airport Holdings Ltd, Ken Arian, l'ancien Chief Executive Officer d'Air Mauritius, Krešimir Kučko, ainsi que l'ancien administrateur de la compagnie, Sattar Hajee Abdoula, sont tous cités au cœur de ce qui apparaît de plus en plus comme une dérive majeure des bonnes pratiques de gestion.

« Air Mauritius appartient aux Mauriciens. Le rapport Kroll ne peut rester sous clé »

Au Parlement, dans la presse et au sein même de l'actionnariat, la demande de transparence se fait de plus en plus insistante. Le Premier ministre a évoqué, dans une réponse détaillée au député Nitish Beejan, de la circonscription de Grand-Baie/Poudre-d'Or, la possibilité d'une véritable conspiration criminelle visant à favoriser un bailleur particulier et à justifier des choix d'investissement contraires à l'intérêt économique de la compagnie. Dans le même temps, l'actionnaire Raj Ramlugun réclame que le rapport Kroll soit rendu public et débattu ouvertement, au nom du caractère



d'intérêt public d'Air Mauritius et de l'utilisation d'importants fonds publics pour sauver la compagnie de la faillite.

Mais jusqu'où le secret commercial peut-il justifier l'absence de transparence ?

Le point de départ de l'affaire est pourtant relativement classique. Sur une période de dix ans, entre décembre 2014 et décembre 2024, Air Mauritius a vendu quatre appareils. Il s'agit d'un Airbus A340-300 cédé en janvier 2018, de deux Airbus A319-100 vendus en juin 2021 et d'un Airbus A330-200 vendu en novembre 2021. Par ailleurs, en juin 2021, deux autres Airbus A340-300 ont été placés sous un accord de consignation auprès d'une société privée en vue de leur démontage.

Ces opérations de désengagement ont concerné des appareils âgés de douze à vingt-trois ans de service, ce qui, en soi, n'a rien d'inhabituel dans l'industrie aérienne. Là où le bât blesse, c'est sur le plan financier. Le Premier ministre a indiqué au Parlement que ces ventes se sont soldées par une perte nette d'environ 1,2 milliard de roupies. Ce chiffre, à lui seul, aurait déjà justifié des explications détaillées ainsi qu'un examen rigoureux des conditions de cession. Or,

les clauses de confidentialité contractuelles empêchent de communiquer le détail des montants perçus ainsi que les conditions financières exactes de ces ventes.

En parallèle de ces cessions, Air Mauritius a renouvelé une partie de sa flotte. Sur la même période, onze appareils ont été intégrés : un avion acheté directement, deux via des contrats de financement-bail (finance lease) et huit au moyen de contrats de location opérationnelle (operating lease).

Là encore, les chiffres précis sont couverts par des clauses de confidentialité qui empêchent toute évaluation publique du rapport coût-avantage des choix effectués. Le Premier ministre a reconnu que ni le coût d'acquisition, ni le montant des loyers, ni les modalités contractuelles ne peuvent être révélés, ce qui limite fortement la capacité de contrôle démocratique sur une compagnie largement adossée à l'État et financée par l'argent des contribuables.

Immobilisés à cent reprises

Sur le plan opérationnel, le tableau n'est guère plus rassurant. Les onze appareils intégrés à la flotte d'Air Mauritius ont été immobilisés à cent reprises entre 2014 et 2024. Ces périodes de ground-

ing sont attribuées à divers problèmes techniques, au manque de pièces de rechange, à l'indisponibilité de moteurs de remplacement ainsi qu'aux perturbations des chaînes d'approvisionnement. Si ces difficultés ne sont pas propres à Air Mauritius, elles soulèvent, cumulées à l'opacité financière, des interrogations sur la qualité des choix d'acquisition, la robustesse des programmes de maintenance et la capacité d'anticipation de la compagnie.

C'est dans ce contexte déjà tendu qu'est intervenue la décision du conseil d'administration de mandater Kroll Middle East Consultancy Ltd afin de mener une enquête indépendante. Le mandat confié à cette firme internationale était précis et ciblé. Il portait d'abord sur la rationalité et les conditions de vente ou de cession de cinq avions durant la période d'administration volontaire de 2020-2021, à savoir deux Airbus A340-300, deux Airbus A319-100 et un Airbus A330-200.

L'enquête concernait également la location de deux Airbus A330-200 en 2022, ainsi que la décision de commander un Airbus A350-900 supplémentaire en 2023. En revanche, l'Airbus A340-300 vendu en 2018 n'a pas été inclus dans le champ de l'enquête, celui-ci ne relevant ni de la crise liée à la Covid-19 ni de la période d'administration volontaire.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Un faux rapport au coeur d'un dossier à plusieurs milliards de roupies

Le rapport de Kroll a été remis au conseil d'administration en juin 2026. Celui-ci s'est réuni les 25 et 29 juin afin d'en examiner le contenu. À l'issue de ces réunions, Air Mauritius a publié un communiqué au ton particulièrement grave, indiquant que le conseil avait pris connaissance des conclusions du rapport avec « le plus grand sérieux » et qu'il était prêt à engager « toutes les mesures nécessaires et appropriées » afin de protéger les intérêts de la compagnie.

Le communiqué évoque explicitement la possibilité de saisir la Financial Crimes Commission (FCC) et la police, d'engager des recours civils devant les tribunaux ainsi que des procédures disciplinaires contre les personnes concernées, dans le strict respect des dispositions légales.

Le Premier ministre évoque une possible conspiration criminelle

Mais c'est au Parlement que l'affaire a pris une tout autre ampleur. Répondant à une question du député Nitish Beejan, le Premier ministre a dévoilé plusieurs éléments contenus dans le rapport Kroll.

Le premier concerne ce qu'il qualifie d'« actes concertés » impliquant l'ancien président d'Airport Holdings Ltd, Ken Arian, ainsi que plusieurs hauts responsables d'Air Mauritius. Selon le chef du gouvernement, ces derniers auraient agi de concert afin de favoriser la location d'appareils auprès d'un bailleur bien précis, au détriment d'autres soumissionnaires et, potentiellement, des intérêts économiques de la compagnie. Le Premier ministre est allé encore plus loin en évoquant la possibilité d'une véritable conspiration criminelle destinée à fausser les procédures d'appel d'offres afin d'avantager un loueur déterminé.

Des rapports internes jugés falsifiés

Un second volet des révélations parlementaires concerne les documents internes ayant servi à orienter les décisions du conseil d'administration. Selon le résumé présenté par le Premier ministre, le rapport Kroll conclut que des rapports « falsifiés et trompeurs » auraient été soumis à l'ancien conseil d'administration afin de justifier l'achat d'un Airbus A350-900 supplémentaire auprès d'Airbus.

Le chef du gouvernement a cité nom-



mément Ken Arian, alors président d'Airport Holdings Ltd, ainsi que l'ancien Chief Executive Officer d'Air Mauritius, Krešimir Kučko, comme ayant eu pleinement connaissance de la nature de ces documents.

L'Airbus A330 écarté malgré les recommandations internes

La gravité des accusations réside dans le fait que ces rapports favorables à l'A350-900 auraient contredit plusieurs analyses internes. Selon le Premier ministre, ces évaluations recommandaient plutôt l'Airbus A330, considéré comme une option plus avantageuse sur les plans financier et stratégique.

Autrement dit, alors que les experts privilégiaient l'A330, des documents jugés trompeurs auraient été présentés au conseil d'administration afin d'obtenir l'approbation de l'A350-900. Si ces faits sont confirmés, ils révéleraient une manipulation du processus décisionnel ayant entraîné des engagements financiers majeurs pour Air Mauritius.

Des inspections techniques remises en cause

Le rapport Kroll met également en évidence de graves lacunes sur le plan technique. Avant la conclusion d'un contrat de leasing avec le bailleur aujourd'hui au centre des soupçons, des inspections avaient été réalisées à l'étranger par des officiers d'Air Mauritius ainsi que d'autres intervenants.

Or, selon les informations communiquées au Parlement, les rapports d'inspection auraient omis de signaler plusieurs éléments essentiels concernant la navigabilité de l'appareil. Ces omis-

sions auraient contraint Air Mauritius à engager des dépenses qualifiées de « massives » afin de remettre l'avion en état de vol et de satisfaire aux normes de sécurité. La compagnie a indiqué son intention d'engager des procédures disciplinaires contre les officiers concernés.

Les anciens administrateurs dans le viseur

Le rapport Kroll s'intéresse également au rôle des administrateurs nommés durant l'administration volontaire, notamment celui de Sattar Hajee Abdoula. Il leur est notamment reproché la manière dont a été conduite la vente d'un Airbus A330-200 durant cette période.

Selon le Premier ministre, les conclusions de Kroll laissent entrevoir une possible négligence dans l'exercice de leurs fonctions, notamment concernant l'utilisation des fonds injectés par l'État pour sauver la compagnie.

Une partie de ces sommes aurait servi au remboursement de créanciers étrangers ainsi que de SBM Holdings, dans des conditions qui suscitent aujourd'hui de nombreuses interrogations et pourraient ouvrir la voie à une action en dommages et intérêts contre les anciens administrateurs.

Sept managers suspendus pour préserver l'enquête

Les premières conséquences concrètes n'ont pas tardé. Le jeudi 2 juillet, Air Mauritius a suspendu sept managers dans le cadre de cette affaire.

Parmi les noms qui circulent figurent Laurent Recoura, Amba Manikum, Shabnam Peerally, Narain Luximon et

Laval Ip, entre autres. Selon des sources proches du dossier, ces suspensions ont été prononcées à titre conservatoire afin d'éviter tout risque d'altération des preuves, notamment des documents internes et des correspondances électroniques.

Il ne s'agit pas, à ce stade, de sanctions disciplinaires définitives mais de mesures destinées à préserver l'intégrité de l'enquête. La direction d'Air Mauritius s'est refusée à divulguer l'identité officielle des managers concernés, leurs fonctions précises ou les faits qui leur sont reprochés, invoquant la confidentialité de la procédure.

Raj Ramlugun réclame la publication intégrale du rapport

Parmi les voix les plus critiques figure celle de l'actionnaire Raj Ramlugun. Présent lors de la récente assemblée générale de la compagnie, qu'il a qualifiée de « très constructive », il estime néanmoins ne pas avoir obtenu les réponses attendues sur le contenu du rapport Kroll.

Il réclame désormais que le document soit déposé à l'Assemblée nationale et rendu public. Il espère que cette affaire ne sera pas « la montagne qui accouche d'une souris » et rappelle que le Premier ministre lui-même a évoqué des pertes se chiffrant en milliards de roupies ainsi que des faits susceptibles de poursuites pénales.

Selon lui, seule une publication intégrale du rapport, suivie d'un véritable débat parlementaire, permettra de restaurer la confiance et d'éviter que cette affaire ne soit perçue comme un simple règlement de comptes politique.

Arvin Boolell : « Maurice doit devenir un grand état océanique, pas un petit état qui regarde la mer »

■ **Commençons par le sujet qui fait le plus parler : la réforme de la pension. Certains parlent d'un « back out » du gouvernement. Quel est votre sentiment ?**

On ne va pas se voiler la face : ce dossier a suscité beaucoup de débats et d'émotions. C'était une période de test, où il fallait écouter les préoccupations de la population, des partenaires sociaux et des élus. Au final, le Premier ministre, dans sa sagesse, a pris une décision en tenant compte de l'intérêt général et des réalités du pays. C'est cela, gouverner : savoir écouter, évaluer et, si nécessaire, ajuster une mesure. Quant à ceux qui souhaitent faire de la démagogie sur ce dossier, je leur laisse cette responsabilité. Notre priorité demeure l'intérêt du pays et la protection des plus vulnérables.

■ **Vous décrivez souvent Maurice comme un "Big Ocean State". Qu'est-ce que cela implique réellement en termes économiques et géopolitiques ?**

Ce n'est pas un slogan. Maurice est un véritable État océanique avec une zone économique exclusive d'environ 2,3 millions de km² et un plateau continental partagé avec les Seychelles. Cela nous place parmi les États côtiers les plus stratégiques de la planète.

Nous sommes sur une route maritime où transitent des flux commerciaux majeurs de l'océan Indien occidental. Mais cette position implique une responsabilité : nous devons transformer cet espace en richesse durable. Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus seulement de "protéger la mer", mais de la gouverner intelligemment pour créer de la valeur économique, scientifique et géopolitique.

■ **Vous parlez d'un objectif de 20 % du PIB lié à l'économie bleue d'ici 2035. Est-ce réaliste ?**

Oui, mais à condition de changer complètement de paradigme. Aujourd'hui, nous sommes autour de 9 à 10 % de contribution. L'objectif de 20 % d'ici 2035 est ambitieux mais atteignable si nous activons trois leviers : industrialisation maritime, innovation scientifique et intégration régionale.

Cela signifie développer des chaînes de valeur complètes : pêche hauturière, transformation, logistique portuaire, énergie marine et biotechnologies.



« L'objectif est de rapatrier une partie de la valeur aujourd'hui captée par Durban et Colombo. »

Nous devons sortir d'une économie maritime primaire pour aller vers une économie océanique industrialisée et exportatrice.



« Notre vision dépasse les grands projets : elle inclut les femmes, les jeunes et les acteurs du littoral. »

■ **L'aquaculture est présentée comme une solution stratégique. Mais Maurice peut-elle vraiment augmenter sa production locale ?**

Oui, et c'est même une nécessité. Maurice importe encore une part importante de sa consommation de poisson. Nous devons inverser cette tendance. Nous visons environ 16 000 tonnes issues de la pêche hors lagon et de l'aquaculture combinée. Cela implique une transition vers la haute mer et les bancs de pêche, mais aussi une modernisation complète du secteur.

Nous avons déjà identifié plusieurs zones aquacoles et nous investissons dans des infrastructures de transformation modernes pour les produits comme le concombre de mer, les oursins et autres espèces à haute valeur ajoutée.

■ **Vous insistez beaucoup sur la pêche hauturière et les petits pêcheurs. Comment concilier industrialisation et inclusion sociale ?**

C'est un point central. Nous ne pouvons pas développer l'économie bleue sans les communautés de pêcheurs. Le défi est de faire passer les petits pêcheurs vers une pêche semi-industrielle. Cela passe par des coopératives, des subventions pour des embarcations plus grandes, et des formations techniques. Le "Canotte Scheme" permet déjà à des pêcheurs d'accéder à des bateaux adaptés à la haute mer. Mais nous allons plus loin : intégration des femmes dans les chaînes de valeur, développement des algues marines, et soutien aux micro-activités côtières.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

■ **L'un des sujets les plus techniques concerne les ressources halieutiques. Certains experts disent que les stocks sont limités. Quelle est votre position ?**

Il faut être lucide. Nos ressources ne sont pas infinies. Même avec une ZEE immense, les stocks exploitables doivent être gérés scientifiquement. C'est pourquoi nous travaillons avec des institutions comme le Mauritius Oceanography Institute et des partenaires internationaux pour renforcer les données scientifiques. Nous devons passer d'une logique d'exploitation à une logique de gestion adaptative. Cela inclut le suivi satellite des navires, les systèmes de contrôle des captures et la modernisation du cadre légal de la pêche.

■ **Vous évoquez souvent les énergies marines. Est-ce réellement viable ?**

Oui, mais nous sommes encore dans une phase exploratoire avancée. Les études montrent un potentiel significatif en énergie des vagues et des courants, notamment dans certaines zones côtières exposées.

Nous parlons d'un potentiel de plusieurs dizaines de mégawatts exploitables à moyen terme. Ce n'est pas une utopie : des investisseurs privés et des partenaires techniques s'y intéressent déjà. L'objectif est d'intégrer cette énergie dans notre mix énergétique pour atteindre nos objectifs de transition verte d'ici 2035.

« **La compétitivité de demain ne se jouera pas sur les volumes, mais sur la valeur ajoutée.** »

■ **Le secteur du thon reste central dans vos exportations. Mais ce marché est très concurrentiel. Comment Maurice peut-elle rester compétitive ?**

Le thon représente environ 14 % de nos exportations, soit plus de 200 millions de dollars. C'est un pilier stratégique. Mais la compétitivité ne viendra pas seulement du volume, mais de la valeur ajoutée : transformation locale, certification, traçabilité et accès aux marchés premium comme l'Union européenne et le Royaume-Uni. Nous devons également diversifier nos accords commerciaux et renforcer notre position dans les négociations internationales sur la pêche durable.



■ **Quelle est la stratégie diplomatique autour des zones marines sensibles comme Saya de Malha ?**

Saya de Malha est un enjeu scientifique, écologique et géopolitique majeur. Avec les Seychelles et des partenaires internationaux, nous explorons la possibilité d'en faire une zone de conservation marine avancée. Cela permettrait à Maurice de se positionner comme un leader dans la gouvernance des océans. Nous travaillons aussi avec des partenaires philanthropiques et scientifiques pour renforcer la recherche et la protection de cette zone unique.

■ **À quoi ressemblera concrètement l'économie bleue en 2035 selon vous ?**

En 2035, je veux voir une économie où 20 % du PIB est généré par la mer, mais surtout une économie structurée. Un port régional compétitif, une aquaculture moderne, une pêche durable et industrialisée, des énergies marines intégrées, et une forte composante scientifique et technologique.

Mais surtout, une économie inclusive, où les pêcheurs, les jeunes entrepreneurs et les chercheurs font partie de la même chaîne de valeur. Maurice doit passer du statut de petit État insulaire à celui de puissance océanique responsable.

■ **Un mot sur l'événement footballistique du moment : arrivez-vous à trouver du temps pour regarder quelques matchs ?**

Avec mon emploi du temps, ce n'est pas toujours évident de suivre les matchs en direct, surtout avec les horaires. Mais j'essaie de rester connecté à l'événement, de suivre les résultats et les grands moments.

La Coupe du monde reste un rendez-vous exceptionnel. Au-delà des équipes que chacun soutient, ce que l'on souhaite avant tout, c'est du beau football, du spectacle, du fair-play et de grandes émotions. Que le meilleur gagne.

Menace de mort contre Narendra Modi : la police fédérale australienne passe à l'offensive

À quelques jours de la visite officielle du Premier ministre indien Narendra Modi en Australie, les autorités australiennes ont ouvert une enquête après la publication d'une menace de mort visant le dirigeant indien sur les réseaux sociaux. L'affaire est désormais entre les mains de la Police fédérale australienne (AFP), qui prend très au sérieux toute menace visant un chef d'État ou de gouvernement en déplacement officiel.

Selon plusieurs médias australiens, le message menaçant est apparu sous une publication Facebook annonçant l'événement communautaire « Melbourne Meets Modi », prévu le 9 juillet au Marvel Stadium de Melbourne, en marge de la visite officielle de Narendra Modi. Le commentaire, publié par un compte utilisant le nom « Abu Mustafa », indiquait notamment que « le toit



du stade devrait rester fermé pendant l'événement, sinon il viendra en Australie pour y trouver la mort ». Ce message a immédiatement été signalé aux autorités.

D'après The Australia Today, la Police fédérale australienne a été saisie dès la publication du commentaire. Les enquêteurs auraient déjà identifié l'adresse IP associée au compte ayant

diffusé la menace et poursuivent leurs investigations afin de déterminer l'identité de son auteur, les motivations derrière ce message ainsi que les éventuelles infractions pénales commises.

À ce stade, la Police fédérale australienne n'a fait aucun commentaire officiel sur l'enquête en cours. Les médias australiens rappellent toutefois que les menaces visant des

dirigeants étrangers en visite officielle sont systématiquement traitées comme des affaires de sécurité nationale. Le dispositif de protection mis en place pour la visite de Narendra Modi mobilisera plusieurs organismes, dont la Police fédérale australienne, la police de l'État de Victoria ainsi que des unités spécialisées chargées de la protection rapprochée.

Malgré cette menace, la visite du Premier ministre indien devrait se dérouler comme prévu. Narendra Modi participera à plusieurs rencontres bilatérales avec les autorités australiennes afin de renforcer les relations stratégiques entre les deux pays. Il doit également prendre part à un grand rassemblement de la diaspora indienne au Marvel Stadium, événement qui devrait attirer plusieurs milliers de participants.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Affaire SIT : Nishta Jooty-Needroo au cœur d'une triple polémique sur l'audio, le salaire et la politique

Le départ de Nishta Jooty-Needroo de la direction générale du SIT continue d'alimenter les débats. Loin de se limiter à une procédure administrative classique, cette révocation soulève désormais des questions sur la gouvernance de l'institution, ses méthodes de fonctionnement et les relations entre la direction et les autorités de tutelle. Dans ce contexte déjà tendu, une bande sonore est venue relancer les débats.

Selon plusieurs sources proches du dossier, cet enregistrement, attribué à la voix de Rigg Needroo, épouse de l'ancienne CEO, est aujourd'hui au centre de la controverse. Intervenant sur une radio privée, Nishta Jooty-Needroo a contesté l'authenticité de cet audio. Elle estime que la voix de son époux aurait pu être manipulée, modifiée ou générée artificiellement, ouvrant ainsi la voie à la possibilité d'une expertise technique indépendante.

Une expertise forensique envisagée

L'idée de soumettre la bande sonore à une expertise forensique indépendante gagnerait du terrain. Une telle analyse permettrait de déterminer scientifiquement si l'enregistrement est authentique.



Si l'audio a été modifié et si les voix qu'il contient correspondent effectivement aux personnes auxquelles elles sont attribuées. La possibilité de comparer un échantillon vocal de Rigg Needroo avec la voix figurant sur l'enregistrement serait actuellement évoquée. L'objectif serait d'établir avec certitude l'identité des intervenants et d'éclaircir notamment le rôle d'un second interlocuteur dont l'identité demeure inconnue.

Une demande de revalorisation salariale qui fait débat

Bien avant la polémique autour de cette bande sonore, des tensions existaient déjà au sein du SIT. Plusieurs sources

font état de divergences portant sur la gestion administrative de l'institution ainsi que sur certaines orientations stratégiques. L'un des points les plus sensibles concerne la rémunération de l'ancienne CEO. Nishta Jooty-Needroo aurait demandé une importante revalorisation salariale, accompagnée d'un renouvellement de son contrat pour une durée de trois ans. Cette requête aurait été examinée dans un contexte marqué par une volonté de maîtrise des dépenses publiques, ce qui aurait compliqué son aboutissement.

Selon une source proche du dossier, cette demande aurait été considérée comme difficilement conciliable avec les impératifs de rigueur budgétaire. « Après seulement une année en poste,

elle sollicitait une augmentation salariale substantielle. Son package de rémunération s'élevait déjà à environ Rs 250 000 par mois et elle souhaitait une hausse de Rs 100 000 supplémentaires. Pour certains, cette demande a été jugée excessive au regard de la conjoncture », affirme cette source.

Elle entretient le flou sur un possible rapprochement avec le MSM

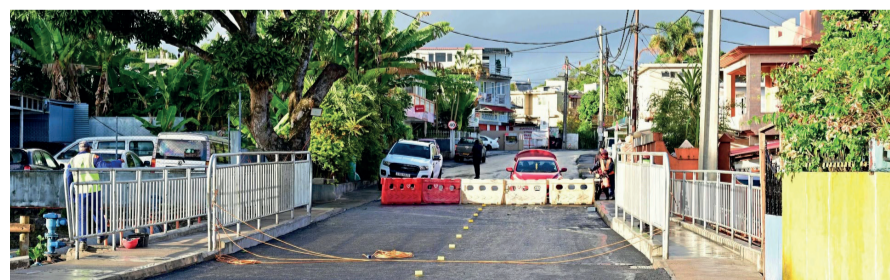
De son côté, Nishta Jooty-Needroo affirme avoir présenté cette demande dans un cadre strictement professionnel. Elle estime qu'une revalorisation de son salaire était pleinement justifiée au regard de ses responsabilités, de l'évolution de ses fonctions et de l'augmentation de sa charge de travail. Elle soutient également que sa rémunération n'avait pas été réévaluée depuis plusieurs années et qu'elle ne sollicitait rien de différent de ce qui est accordé à d'autres dirigeants exerçant des responsabilités comparables.

Interrogée sur son avenir politique lors d'une émission diffusée sur une radio privée, l'ancienne CEO a indiqué vouloir prendre ses distances avec la politique active pendant au moins une année. « À ce jour, je vais prendre un congé politique. Je ne vais pas rejoindre le MSM. Mais on ne sait pas ce que le futur nous réserve », a-t-elle déclaré. Une déclaration qui, tout en écartant une adhésion immédiate au MSM, laisse néanmoins ouverte l'hypothèse d'un retour sur la scène politique à plus long terme.

Pont Takamaka : circulation rétablie à Vacoas après une reconstruction accélérée

Le nouveau pont Takamaka, situé sur John Kennedy Avenue à Vacoas, a été officiellement inauguré et ouvert à la circulation. Le ministre Ajay Gunness souligne que les travaux de reconstruction, lancés le 18 février 2026, ont été achevés avant la date prévue. Initialement fixée à fin juillet 2026, la livraison du projet a finalement été anticipée, le pont étant rendu opérationnel avant le 31 juillet.

Le projet, dont la première planification remonte à 2022, avait été estimé à 21,7 millions de roupies. Après plusieurs années de retard, il a été relancé par le



gouvernement au même coût, avec un calendrier révisé de cinq mois au lieu des sept initialement prévus.

Selon le ministre, cette reconstruction s'inscrit dans les recommandations de la Land Drainage Authority et fait

partie du Land Drainage Master Plan. L'objectif principal est de renforcer la sécurité publique en réduisant les risques d'inondation et en protégeant les infrastructures ainsi que les habitations environnantes.

Le gouvernement prévoit également

des mesures de compensation pour les commerçants ayant subi des pertes économiques durant la période des travaux.

Les ministres présents, dont Jyoti Jeetun et Mahen Goondea ont salué l'achèvement du chantier dans les délais, soulignant que la réouverture du pont améliorera significativement la fluidité du trafic et facilitera le quotidien des usagers de la route. Ils ont également remercié les habitants et les automobilistes pour leur patience et leur coopération durant la durée des travaux.

Faux architectes, signatures usurpées et fraudes en ligne : le Professional Architects Council tire la sonnette d'alarme

● 23 architectes victimes d'usurpation d'identité

Une nouvelle forme de fraude inquiète le secteur de la construction. Le Professional Architects Council (PAC) révèle avoir reçu une série de plaintes faisant état de l'utilisation frauduleuse des noms, des qualifications professionnelles et des signatures électroniques d'architectes enregistrés dans des demandes de Building and Land Use Permit (BLUP) déposées via la plateforme électronique National Electronic Licensing System (NELS).

Le régulateur qualifie la situation de particulièrement préoccupante et indique qu'elle pourrait constituer plusieurs infractions graves prévues par la loi, notamment l'exercice illégal de la profession d'architecte, l'usurpation d'identité, la fausse déclaration, la falsification et l'usage de faux, la fraude électronique ainsi que d'autres infractions pénales.

Déjà 23 architectes victimes

Selon le Professional Architects Council, 23 architectes professionnels enregistrés avaient officiellement signalé, à la fin du mois de mai, que leur identité professionnelle avait été utilisée sans leur connaissance ni leur consentement dans des demandes de permis de construire soumises en ligne.



Le Conseil estime toutefois que ce chiffre pourrait être bien plus élevé, plusieurs victimes potentielles n'ayant pas encore porté les faits à sa connaissance. Face à cette situation, certains architectes ont déjà déposé plainte auprès de la Police, de la Criminal Investigation Division (CID) ainsi que de la Financial Crime Commission (FCC). Le PAC affirme suivre chaque dossier avec la plus grande attention et travaille en collaboration avec les autorités compétentes afin d'identifier les responsables de ces pratiques frauduleuses.

Comment fonctionne cette fraude ?

Le National Electronic Licensing System (NELS) permet aujourd'hui de soumettre en ligne les demandes de Building and Land Use Permit (BLUP) nécessaires à de nombreux projets de construction.

Or, selon les plaintes reçues, certaines personnes auraient utilisé sans autorisation les identifiants professionnels et les signatures électroniques d'architectes inscrits au registre officiel afin de déposer des plans et documents administratifs comme s'ils avaient été validés par ces derniers.

Le Conseil rappelle qu'un architecte dont le nom apparaît dans une demande de permis doit avoir été officiellement mandaté et avoir personnellement préparé ou approuvé les plans soumis.

Une obligation légale au-delà de 150 m²

Le Professional Architects Council rappelle qu'en vertu de la législation en vigueur, tout projet de construction de plus de 150 mètres carrés doit obligatoirement être conçu par un architecte professionnel enregistré. Les plans et dessins doivent être établis conformément aux exigences légales et porter la signature électronique du professionnel responsable avant leur transmission sur la plateforme NELS.

Le PAC appelle donc les propriétaires, promoteurs, entrepreneurs et agents immobiliers à vérifier systématiquement que l'architecte mentionné dans

leur demande de BLUP est bien celui qu'ils ont officiellement mandaté et qu'il a effectivement autorisé le dépôt du dossier.

Facebook et les réseaux sociaux dans le viseur

Parallèlement à cette fraude, le Conseil met également en garde contre la multiplication d'annonces publiées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, proposant des services d'architecture par des personnes qui ne sont pas enregistrées auprès du Professional Architects Council.

Ces individus offrent parfois la conception de plans de maisons ou un accompagnement dans les démarches administratives, alors qu'ils ne sont pas légalement autorisés à exercer la profession.

Le PAC rappelle que, conformément au Professional Architects Council Act, seuls les architectes officiellement enregistrés peuvent pratiquer l'architecture à Maurice. Toute personne exerçant illégalement cette activité s'expose à des poursuites pouvant entraîner des amendes et des peines d'emprisonnement.

Procédure à suivre par les architectes victimes d'usurpation

Le Registrar du Conseil, Pravind Kumar Domah, dans une note de procédure destinée aux architectes concernés, demande à ces derniers d'informer immédiatement la collectivité locale concernée en adressant un courrier électronique au Chief Executive ainsi qu'au Head Planner, afin de préciser qu'ils ne sont pas impliqués dans le projet et que leurs identifiants ont été utilisés de manière frauduleuse.

Ils doivent également demander la suspension du traitement de la demande de permis jusqu'à la finalisation des vérifications.

Le PAC recommande par ailleurs de déposer une plainte auprès de la Police ou de la Criminal Investigation Division (CID), puis d'informer officiellement le Conseil en transmettant l'ensemble des détails de l'affaire, ainsi que le numéro



de l'Occurrence Book (OB) délivré par la Police.

Des poursuites civiles et pénales annoncées

Le Professional Architects Council souligne que l'utilisation frauduleuse du nom, de la signature électronique, des qualifications ou du statut professionnel d'un architecte constitue une infraction particulièrement grave pouvant engager aussi bien la responsabilité pénale que civile des auteurs.

Le Conseil précise qu'il poursuit actuellement des échanges avec le ministère des Collectivités locales afin d'examiner les mesures susceptibles de renforcer la sécurité de la plateforme NELS et d'empêcher que de tels détournements ne se reproduisent.

Le Conseil affirme que toute personne ou toute entreprise reconnue impliquée dans ces pratiques illégales fera l'objet de poursuites conformément aux dispositions de la loi.

Il invite également le public à faire preuve de la plus grande prudence avant de confier un projet de construction à un prestataire. Il recommande de vérifier systématiquement que l'architecte choisi figure bien sur le registre officiel des professionnels autorisés afin de s'assurer que les plans, les signatures et les démarches administratives sont réalisés dans le strict respect de la loi.

Kistnen, Rs 114 millions, réforme des pensions... encore et toujours au cœur des débats

La Prime Minister's Question Time (PMQT) de ce mardi s'annonce particulièrement chargée, avec plusieurs dossiers sensibles attendus au cœur des échanges. Notamment, l'affaire non résolue de la mort de Soopramanien Kistnen, les questions autour des valises contenant Rs 114 millions impliquant l'ancien Premier ministre Pravind Jugnauth, ou encore les débats persistants sur la réforme des pensions. Le député Adrien Duval reviendra à la charge sur la réforme des pensions. Il demandera des précisions sur les travaux de la Commission d'experts chargée du dossier, ainsi que sur la possibilité de revoir sa composition ou sa continuité en cas de retard dans la soumission de son rapport final.

Il interrogera également le Premier ministre sur la nomination du Chief Executive Officer de l'Economic Development Board. Il souhaite obtenir des informations détaillées sur les conditions d'emploi du titulaire actuel, incluant la rémunération globale, les avantages et les contrats des deux précédents occupants du poste.

Des interrogations toujours sans réponse

Le député de l'opposition Chetan Ba-boolall demandera au Premier ministre



de faire le point sur l'enquête menée par des experts étrangers, ainsi que sur l'avancement des investigations et les frais éventuellement engagés dans le cadre de cette collaboration internationale.

Le député Reza Jhummun interpellera le Premier ministre sur l'affaire des valises contenant Rs 114 millions saisies à Terre Rouge en février 2025, impliquant l'ancien Premier ministre Pravind Jugnauth. Il souhaite connaître la progression de l'enquête.

Il demandera aussi des informations sur l'évolution de l'enquête menée par la Financial Crimes Commission (FCC), ainsi que sur le nombre d'investigations ouvertes depuis novembre 2024 et les dossiers transmis au Directeur des poursuites publiques. Dans une autre question, il abordera également le cas du Kroll Report sur Air Mauritius Ltd, en demandant si le gouvernement envisage de rendre public ce rapport.

Il s'intéressera aussi aux affaires liées au trafic de drogue. Il demandera des chiffres sur les policiers arrêtés ou suspendus depuis 2014, ainsi que l'évolution des procédures judiciaires en cours. Le député Franco Quirin interpellera le Premier ministre sur la Gambling Regulatory Authority,

notamment sur des dépenses liées à l'acquisition de caméras pour le Mauritius Turf Club. Il demandera des justifications sur la nature et l'utilité de ces équipements.

La députée Joanna Bérenger interrogera le Premier ministre sur la situation du domaine des Pailles, notamment sur l'existence de procédures juridiques concernant les baux fonciers et l'évaluation du projet de Smart City, ainsi que sur d'éventuelles enquêtes liées à la Financial Crimes Commission.

De son côté, le député, Dr Farhad Aumeer s'intéressera aux dispositions des Civil Status (Muslim Family Council) Regulations 2005. Il demandera une éventuelle extension du délai de régularisation des mariages religieux célébrés entre 1982 et 2022, afin de permettre l'accès au Basic Widow's Pension.

State Age Pension

Pendant ce temps, à l'heure des questions adressées aux ministres, Adrien Duval reviendra sur la State Age Pension. Il interpellera le ministre de la Sécurité sociale, Ashok Subron. Il souhaite connaître les raisons ayant conduit le gouvernement à ne pas prévoir un taux de réduction différencié entre

les hommes et les femmes dans le cadre de la pension d'État payable à partir de 60 ans. Il met en avant l'écart de 6,8 ans d'espérance de vie entre les deux sexes à Maurice, selon les données de Statistics Mauritius, pour appuyer sa question.

Dans sa démarche, Adrien Duval interrogera également la logique de cette approche uniforme, estimant que les différences de longévité pourraient justifier un mécanisme d'ajustement plus équitable dans le calcul de la prestation. Par ailleurs, la députée Annabelle Savabaddy compte interpellier le ministre de la Santé et du Bien-être sur une affaire liée au décès de Jean Noel Thomas. Elle souhaite savoir si le ministère dispose d'informations concernant un incident allégué lors de la remise du corps à la famille du défunt.

Elle demande également si une enquête a été ouverte à ce sujet, ainsi que les protocoles actuellement en vigueur pour la remise des corps aux familles dans les morgues hospitalières.

Cette interpellation intervient alors que la famille du défunt dénonce de graves manquements dans la conservation du corps, resté pendant environ neuf mois à la morgue de l'ancien hôpital Dr Bruno Cheong, à Flacq, dans des conditions jugées préoccupantes.



DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Fiscalité, pensions, immobilier... les nouvelles règles en vigueur

À partir du 1er juillet 2026, plusieurs mesures majeures issues du Budget 2026-2027 sont entrées en application. Elles touchent directement la fiscalité des particuliers et des entreprises, le secteur numérique, les incitations à l'investissement, ainsi que des réformes sociales, immobilières et institutionnelles. L'ensemble vise à moderniser le cadre économique du pays et à renforcer sa compétitivité.



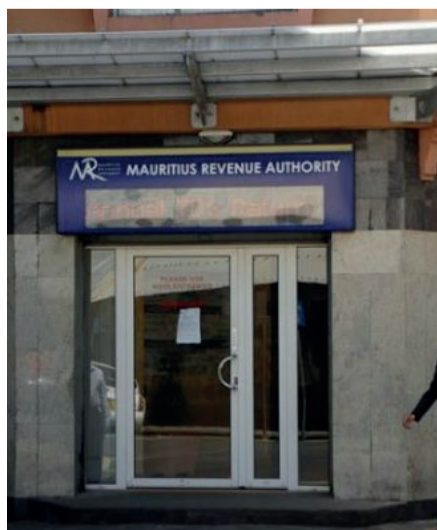
Un nouveau barème d'impôt sur le revenu

Les revenus annuels jusqu'à Rs 500 000 ne sont pas sous l'impôt. Les revenus entre Rs 500 001 et Rs 1 million sont taxés à 10 %. Ceux situés entre Rs 1 million et Rs 12 millions sont imposés à 20 %, tandis que les revenus supérieurs à Rs 12 millions sont taxés à 35 %.

Ce nouveau barème remplace progressivement l'ancien système, y compris la Fair Share Contribution appliquée aux hauts revenus. L'objectif est de simplifier la structure fiscale, de la rendre plus lisible et de renforcer la progressivité de l'impôt, avec une contribution plus importante demandée aux revenus les plus élevés.

Crédit d'impôt à l'investissement de 15 %

À partir du 1er juillet 2026, les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt de 15 % sur leurs investissements productifs. Cela signifie qu'une entreprise peut récupérer 15 % du montant investi sous forme de réduction d'impôt.



Ce dispositif couvre les investissements dans les équipements industriels, la modernisation des infrastructures, la digitalisation et les technologies avancées, y compris l'intelligence artificielle. Le crédit peut être reporté sur plusieurs exercices fiscaux si l'entreprise ne peut pas l'utiliser immédiatement. L'objectif est d'encourager les entreprises à investir davantage, à moderniser leurs outils de production et à soutenir la croissance économique.

Taxation des services numériques étrangers

Le Budget introduit une réforme importante de la fiscalité du numérique. Les fournisseurs étrangers de services ICT deviennent désormais imposables à Maurice lorsqu'ils génèrent des revenus sur le marché local.

Cela inclut notamment les logiciels, les services cloud, les plateformes numériques et les prestations informatiques à distance. Cette mesure vise à corriger un déséquilibre fiscal, en imposant les entreprises étrangères qui opèrent sur le marché mauricien sans contribuer localement, et à garantir une concurrence plus équitable avec les entreprises nationales.

Réformes du secteur financier

Le régime de "partial exemption" est élargi à un plus grand nombre d'activités financières. Sont désormais concernées certaines opérations de gestion d'actifs, de financement structuré et de services financiers spécialisés. Cette extension vise à renforcer la position de Maurice comme centre financier international,

en améliorant sa compétitivité et en attirant davantage d'investisseurs étrangers.

Réformes sociales : pensions et SRM

Le système de protection sociale connaît plusieurs ajustements. À partir du 1er juillet 2026, le seuil d'éligibilité au Social Register of Mauritius (SRM) est relevé de Rs 14 000 à Rs 16 400. Cela signifie que les ménages dont les revenus mensuels se situent jusqu'à Rs 16 400 pourront désormais être considérés comme éligibles au registre social, contre Rs 14 000 auparavant.

Les allocations pour enfants et orphelins sont harmonisées afin de réduire les différences entre catégories de bénéficiaires. Par ailleurs, les aides destinées aux jeunes en formation sont élargies, avec une extension possible jusqu'à 21 ans pour ceux qui poursuivent des études secondaires prolongées ou une formation technique.

Subventions sur produits de consommation

Le gouvernement étend les subventions à plusieurs produits de consommation

de base. Les nouveaux prix réduits concernent notamment le corned mutton, le corned beef, le thon en conserve, les aliments pour bébés, les macaronis, les lentilles noires, les lentilles rouges, les haricots rouges et le luncheon meat. Ces nouveaux prix sont entrés en vigueur à partir du 1er juillet 2026 et visent à soutenir le pouvoir d'achat des ménages face au coût de la vie.

Réforme du morcellement et de l'urbanisme

Le Morcellement Act est modifié afin de simplifier les procédures liées à la division des terrains et aux projets immobiliers. Plusieurs étapes administratives sont supprimées ou allégées afin d'accélérer la mise en œuvre des projets. Toutefois, une règle demeure obligatoire : tous les grands projets doivent intégrer au moins 2 % d'espaces verts. Cette exigence vise à maintenir un minimum d'équilibre environnemental dans le développement urbain.

À partir du 1er juillet 2026, les rémunérations du Président et du Vice-Président en fonction, ainsi que les pensions des anciens Présidents et Vice-Présidents et celles des conjoints survivants, deviennent pleinement taxables.



Pouvoir d'achat : forte baisse des prix sur plusieurs produits de base depuis cette semaine

Le gouvernement a élargi le Price Stabilisation Fund à 485 produits, parmi lesquels figurent notamment le Corned Beef, le Corned Mutton, les macaronis, les lentilles, le thon en conserve, le Luncheon Meat et les aliments pour bébés. Selon le ministre du Commerce et de la protection des consommateurs, Michaël Sik Yuen, cette mesure vise à atténuer l'impact du coût de la vie grâce aux économies réalisées dans la gestion du fonds.

Les nouveaux plafonds permettent effectivement une baisse par rapport aux prix actuellement pratiqués.

Les subventions fixées par produit sont les suivantes :

Le corned mutton bénéficie d'une subvention de Rs 20 par unité, tandis que le corned beef est également subventionné à hauteur de Rs 20. Le thon en conserve reçoit une subvention de Rs 20. Les macaronis sont subventionnés à Rs 10, tout comme les grains secs (lentilles noires, lentilles rouges et haricots). Les aliments pour nourrissons bénéficient d'une aide de Rs 15. Le luncheon meat est subventionné à Rs 10.

Le prix du thon en conserve diminue fortement selon les marques. Par exemple, la marque 5 Star passe de Rs 28,82 à Rs 8,82, soit une baisse de 69,4 %. Winner's passe de Rs 29,75 à Rs 9,75, une



réduction de 67,2 %. Golden Champ recule de Rs 30,39 à Rs 10,39, soit -65,8 %. Trebon baisse de Rs 31,87 à Rs 11,87 (-62,8 %), Leader passe à Rs 13,76 contre



Rs 33,76 (-59,2 %), et Tropical descend à Rs 15,04 contre Rs 35,04 (-57,1 %).

Corned mutton : des baisses variables selon les marques

Sunbridge passe de Rs 55,51 à Rs 35,51, soit une baisse de 36 %. Monarch diminue de Rs 105,16 à Rs 85,16 (-19 %), tandis que Watsonia passe de Rs 151,31 à Rs 131,31, soit -13,2 %.

Pour le corned beef, les prix baissent également. Globe passe de Rs 170,07 à Rs 150,07 (-11,8 %). Heinz recule de Rs 177,03 à Rs 157,03 (-11,3 %). Palm passe de Rs 186,22 à Rs 166,22 (-10,7 %), et Im-

perial de Rs 190,91 à Rs 170,91 (-10,5 %).

Macaroni : baisse sur toutes les marques

Les prix des macaronis sont également réduits. San Remo passe de Rs 51,63 à Rs 41,63 (-19,4 %). Leader recule à Rs 48,18 contre Rs 58,18 (-17,2 %). Barilla passe de Rs 151,76 à Rs 131,76 (-13,2 %). Panzani 1 kilo passe de Rs 152,97 à Rs 132,97 (-13,1 %), tandis que le format 500 g descend de Rs 78,92 à Rs 68,92 (-12,7 %).

Grains secs : forte baisse sur les lentilles

Les lentilles noires connaissent des baisses importantes. La marque Rocket passe de Rs 21,58 à Rs 11,58 (-46,3 %), Champion descend à Rs 15,55 (-39,1 %) et 5 Star à Rs 16,53 (-37,7 %).

Les lentilles rouges suivent la même tendance. Rocket passe de Rs 24,04 à Rs 14,04 (-41,6 %), Alpa à Rs 18,26 (-35,4 %) et 5 Star à Rs 19,90 (-33,4 %). Les aliments pour nourrissons bénéficient également d'une subvention de Rs 15, tandis que le luncheon meat est subventionné à Rs 10, contribuant à une réduction du prix final pour les ménages.

La jeunesse au cœur de la nouvelle stratégie économique

Le gouvernement poursuit son opération de pédagogie autour du Budget 2026-2027. Hier, à Ébène, un débriefing interactif a réuni des étudiants universitaires et de jeunes professionnels afin de les familiariser avec les principales mesures budgétaires qui leur sont destinées. Innovation, intelligence artificielle, entrepreneuriat, emploi, économie verte et économie bleue ont dominé les échanges lors de cette rencontre animée par le Junior Minister des Finances, Dhaneshwar Damry, et le Junior Minister de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, Gilles Fabrice David.

Prenant la parole, Dhaneshwar Damry a insisté sur la volonté du gouvernement de placer les jeunes au cœur de la transformation économique du pays. L'un des objectifs les plus ambi-

teux annoncés reste la formation de 50 000 Mauriciens aux applications pratiques de l'intelligence artificielle au cours des douze prochains mois. Une initiative qui, selon le Junior Minister, permettra d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre et de renforcer la compétitivité du pays.

Maurice veut devenir une véritable « Start-up Nation »

Le gouvernement affiche également de grandes ambitions en matière d'entrepreneuriat. Dhaneshwar Damry a détaillé plusieurs mesures phares destinées à transformer Maurice en véritable « Start-up Nation ». Parmi elles figurent l'introduction d'une Start-Up Act, la création d'un Start-up Hub au sein de la Zone économique spéciale de

Côte d'Or, la mise en place d'un Conseil des start-up réunissant les secteurs public et privé, ainsi qu'un programme d'accélération piloté par l'Economic Development Board. À cela s'ajoutent la création d'un système numérique de dépôt des brevets, un cadre légal spécifique adapté aux jeunes entreprises innovantes ainsi qu'une exonération de l'impôt sur le revenu pendant dix ans pour les start-up éligibles.

De son côté, Gilles Fabrice David a mis l'accent sur les politiques destinées à renforcer l'engagement civique des jeunes. Il a notamment annoncé le retour de la National Initiative for Civic Education, un programme destiné à promouvoir le civisme, la cohésion sociale et la participation citoyenne.

Le Junior Minister a également présenté les principales mesures en-

vironnementales contenues dans le Budget, qui visent à accélérer la transition énergétique du pays. Parmi elles figurent la mise en œuvre des systèmes de Net Metering et de Net Billing, ainsi que le lancement du Household Rooftop Solar PV Scheme. Ce dispositif prévoit une subvention représentant jusqu'à 25 % du coût d'installation de panneaux photovoltaïques résidentiels, dans la limite de Rs 75 000 par foyer éligible.

Selon Gilles Fabrice David, ces mesures permettront à la fois de réduire les émissions de carbone, d'encourager les énergies renouvelables et de diminuer la facture énergétique des ménages. Il a également rappelé que l'économie bleue constitue l'un des nouveaux moteurs de croissance du pays et offre d'importantes perspectives professionnelles pour les jeunes générations.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Bois de santal : derrière le parfum, un business à plusieurs millions sous l'emprise des trafics

Autrefois symbole de spiritualité et de raffinement, le bois de santal est aujourd'hui devenu l'une des essences les plus convoitées au monde. Sa rareté, sa valeur exceptionnelle et la demande croissante des marchés internationaux en font un produit stratégique, au cœur d'un commerce mondial où se croisent investissements, luxe, réglementation et criminalité organisée.

Aujourd'hui, cette essence rare est devenue un véritable « or brun », recherché sur les marchés internationaux pour sa valeur exceptionnelle. Dans certains cas, sa cote dépasse même celle de plusieurs métaux précieux au kilogramme. Sur les marchés spécialisés, la valeur du santal varie considérablement selon son origine, son âge et sa qualité. Les grumes destinées à la transformation peuvent déjà atteindre plusieurs centaines de dollars américains par kilogramme.

Les pièces provenant du cœur de bois, considérées comme les plus nobles, franchissent régulièrement le seuil des 1 000 dollars le kilo sur certains marchés asiatiques. Quant à l'huile essentielle, obtenue après un long procédé de distillation, elle figure parmi les plus précieuses au monde. Son prix peut atteindre plusieurs milliers de dollars le litre, notamment lorsqu'elle est destinée aux maisons de parfumerie de luxe.

Espèce protégée à Maurice

À Maurice, les autorités ont pris conscience de cette menace ces dernières années. Afin de protéger cette ressource devenue vulnérable, le bois de santal a officiellement obtenu le statut d'espèce protégée en août 2021. Son exportation est désormais interdite, tandis que les forces de l'ordre ont multiplié les opérations visant à démanteler les réseaux spécialisés dans ce commerce illicite. Plusieurs enquêtes policières ont ainsi conduit à des arrestations dans différentes régions du pays.

L'une des plus médiatisées concerne l'entrepreneur Avinash Luchoo, plus connu sous le surnom de « Poum ». Près de quatre ans après avoir lui-même affirmé avoir été victime d'un spectac-



ulaire vol de bois de santal évalué à près de Rs 20 millions sur un chantier situé à Goodlands, son nom réapparaît aujourd'hui dans une enquête menée par la Financial Crimes Commission (FCC). Selon les éléments rendus publics, l'homme d'affaires affirme avoir réalisé près de Rs 90 millions de chiffre d'affaires grâce à l'exportation de plus de 225 tonnes de bois de santal vers Dubaï et l'Inde au cours des deux dernières années.

Avinash Luchoo soutient que toutes ses opérations ont été menées dans le strict respect de la législation mauricienne. Il affirme être titulaire d'un permis délivré en 2024 par le ministère de l'Agro-industrie l'autorisant à exercer le commerce du bois de santal. Selon ses déclarations, chaque expédition aurait été effectuée après avoir obtenu les autorisations requises, tout en respectant les procédures imposées par la Mauritius Revenue Authority et les services des douanes.

Cette nouvelle enquête ravive également le souvenir du spectaculaire cambriolage signalé en octobre 2022. À l'époque, l'entrepreneur avait déclaré qu'une vingtaine d'individus cagoulés et armés avaient maîtrisé les gardiens présents sur un chantier de Goodlands avant de charger durant plusieurs heures d'importantes quantités de bois de santal. Le préjudice avait alors été estimé à environ Rs 20 millions.

Un marché mondial dominé par l'Asie

Le commerce international du santal est aujourd'hui largement dominé par les marchés asiatiques. La Chine occupe une place centrale dans cette industrie. Le bois y est transformé en mobilier haut de gamme, sculptures, objets décoratifs, statues religieuses et encens destinés à une clientèle fortunée. Dans certaines régions chinoises, posséder des objets fabriqués en santal est même devenu un symbole de prestige social et de réussite.

L'Inde demeure quant à elle le berceau historique de cette essence mythique. Depuis des siècles, le santal occupe une place essentielle dans la culture indienne. Il est utilisé dans les cérémonies hindoues, la médecine ayurvédique, la fabrication d'encens et la haute parfumerie. Malgré le développement de nouvelles plantations à travers le monde, le santal indien reste considéré comme une référence pour sa qualité exceptionnelle.

Les pays du Golfe, notamment les Émirats arabes unis, constituent également un marché majeur. Les grandes maisons de parfumerie orientale utilisent l'huile essentielle de santal comme fixateur naturel dans leurs créations les plus prestigieuses. Son parfum chaud, boisé et persistant lui

permet d'entrer dans la composition de nombreuses fragrances de luxe vendues à travers le monde.

Face à la diminution progressive des ressources naturelles, l'Australie s'est imposée depuis plusieurs décennies comme un acteur incontournable du secteur. Grâce à d'importants investissements dans des plantations contrôlées et une gestion forestière rigoureuse, le pays est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs mondiaux de bois de santal destiné à l'exportation.

Un trafic sous haute surveillance

Cette valeur économique exceptionnelle a cependant son revers. Dans de nombreux pays producteurs, les réseaux criminels se sont progressivement intéressés au santal. Les vols dans les plantations, les coupes illégales, la falsification de documents d'exportation et les filières clandestines représentent aujourd'hui un défi majeur pour les autorités. Les bénéfices potentiels sont tels que certaines organisations n'hésitent plus à investir dans ce trafic particulièrement lucratif.

Entre protection de l'environnement, réglementation commerciale et lutte contre les réseaux criminels, l'« or brun » continue de susciter autant de fascination que de convoitises.

Justice: quand défendre ses droits devient un luxe

● Procès, honoraires, avoués... le coût pousse certains Mauriciens à renoncer

Faire respecter ses droits ne devrait jamais dépendre de son portefeuille. Pourtant, à Maurice, le coût d'une procédure judiciaire représente un obstacle majeur pour de nombreux citoyens. Honoraires d'avocats, frais d'avoués, expertises, audiences qui s'éternisent... engager une action en justice peut rapidement coûter des dizaines, voire des centaines de milliers de roupies. Une réalité qui relance le débat sur l'accessibilité de la justice et l'égalité des citoyens devant la loi.

Notre petite île n'échappe pas à cette réalité. Le coût d'une procédure judiciaire varie considérablement selon la nature et la complexité de l'affaire. Les honoraires des avocats, tout comme ceux des avoués, ne sont soumis à aucun barème officiel. Chaque professionnel fixe librement ses tarifs en fonction de son expérience, de sa réputation, de la technicité du dossier et du temps qu'il exige.

Dans la pratique, les écarts sont importants. Une simple consultation juridique peut coûter entre Rs 1 500 et Rs 10 000, tandis qu'une procédure relativement simple peut représenter un budget de Rs 10 000 à Rs 50 000. Les litiges plus complexes divorce contentieux, succession, conflit foncier ou affaire commerciale peuvent rapidement atteindre Rs 100 000, Rs 300 000, voire plus d'un demi-million de roupies. Lorsque les procédures s'étendent sur plusieurs années, la facture continue de grimper.

À ces dépenses viennent s'ajouter, les frais de cour ainsi que les coûts liés aux expertises techniques ou médicales.

Les avoués, des acteurs incontournables

Souvent méconnus du grand public, les avoués occupent pourtant une place essentielle dans le fonctionnement de la justice mauricienne. Ils assurent notamment la préparation des actes judiciaires, le suivi administratif des dossiers et les relations avec les tribunaux.



Leurs honoraires viennent s'ajouter à ceux des avocats, ce qui augmente sensiblement le coût global d'une procédure. Dans certains dossiers complexes, cette accumulation de frais constitue un véritable frein pour de nombreux justiciables.

Une justice à plusieurs vitesses ?

Dans la réalité, les moyens financiers influencent souvent la stratégie de défense. Les personnes disposant de ressources importantes peuvent solliciter les services d'avocats réputés, voire de Senior Counsel, particulièrement recherchés dans les affaires sensibles ou complexes. À l'inverse, les justiciables aux revenus plus modestes doivent souvent se tourner vers de jeunes avocats ou limiter leurs démarches faute de moyens. Cette situation nourrit régulièrement le débat sur l'existence d'une justice à plusieurs vitesses, où la qualité de la défense dépend indirectement des capacités financières du client.

Combien coûte une affaire en justice à Maurice ?

Type d'affaire	Coût estimatif
Consultation juridique	Rs 1 500 à Rs 10 000
Litige simple	Rs 10 000 à Rs 50 000
Divorce contentieux	Rs 50 000 à Rs 300 000
Litige foncier complexe	Rs 100 000 à Rs 500 000 et plus
Affaire commerciale	À partir de Rs 150 000

Estimations basées sur les pratiques observées au sein du marché juridique.

Cabinet privé ou secteur public : un choix déterminant

De plus en plus de jeunes juristes optent pour une carrière au sein du Bureau du Directeur des poursuites publiques (DPP) ou de l'Attorney General's Office. Ces institutions offrent un salaire fixe, une progression de carrière plus prévisible et une sécurité de l'emploi, contrairement à la pratique privée où les revenus peuvent varier fortement selon la clientèle.

Si les cabinets privés permettent parfois d'atteindre des revenus très élevés, ils impliquent également une prise de risque beaucoup plus importante.

Pour de nombreux Mauriciens, le véritable obstacle n'est pas de savoir s'ils ont raison, mais de pouvoir financer leur défense. Certains contractent des prêts, d'autres sollicitent leur entourage. Beaucoup finissent malheureusement par abandonner leurs démarches faute de ressources suffisantes.

« J'avais raison sur le fond, mais je n'avais plus les moyens de continuer. Les coûts augmentaient à chaque étape. J'ai finalement renoncé », témoigne une personne engagée dans une procédure judiciaire après un accident de la route.

Une aide juridique encore insuffisante

Maurice dispose d'un système d'aide juridique destiné aux personnes disposant de faibles revenus. Toutefois, son accès reste soumis à des critères stricts et toutes les procédures ne sont pas couvertes. De nombreux citoyens ignorent également qu'ils peuvent bénéficier de cette assistance. Les professionnels du secteur estiment que ce dispositif demeure utile mais insuffisant pour répondre aux besoins actuels.

Le véritable poids : la durée des procédures

Au-delà des honoraires, la longueur des procédures constitue l'un des principaux facteurs d'augmentation des coûts. Chaque renvoi, chaque audience supplémentaire ou chaque expertise entraîne de nouvelles dépenses. Une affaire qui s'étale sur plusieurs années peut facilement voir son coût initial doubler, voire tripler.

Tous égaux devant la loi... mais pas devant son coût ?

La Constitution garantit l'égalité de tous devant la loi. Dans les faits, cependant, la capacité à faire valoir efficacement ses droits dépend souvent des moyens financiers disponibles.

Cette réalité soulève une interrogation fondamentale : l'égalité devant la justice est-elle pleinement effective lorsque son accès dépend, en partie, de la capacité à payer ?

Le coût de la justice dépasse largement la simple question des honoraires d'avocats. Il touche directement au fonctionnement de l'État de droit et à la confiance des citoyens envers les institutions.

Entre le principe d'une justice accessible à tous et la réalité d'une justice parfois très coûteuse, le débat reste entier.

Pour de nombreux Mauriciens, la véritable question n'est plus seulement de savoir s'ils obtiendront justice, mais s'ils auront les moyens financiers de la faire reconnaître devant un tribunal.

Les jeunes avocats face à un début de carrière difficile Les premières années d'exercice sont souvent les plus compliquées pour les jeunes avocats.

Le marché est fortement concurrentiel et les clients privilégient généralement les cabinets déjà bien établis. « Les premières années sont les plus difficiles. Il faut accepter de petits dossiers, construire sa réputation et patienter avant de disposer d'une clientèle stable », confie un jeune avocat. Face à ces difficultés, certains choisissent finalement de quitter la pratique privée pour rejoindre le secteur public ou des entreprises offrant davantage de stabilité.

Maitre Yudish Ramsewak :

« Défendre un client, ce n'est jamais défendre un crime, c'est défendre la justice »

■ Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre profession ?

Ce qui me passionne, c'est qu'aucune journée ne ressemble à une autre. Derrière chaque dossier se cache une histoire humaine, des enjeux bien réels et une immense responsabilité. Ce qui, pour un avocat, peut sembler être un dossier parmi tant d'autres représente souvent, pour le client, l'épreuve la plus importante de sa vie à cet instant. Être avocat, ce n'est pas seulement maîtriser le droit. C'est savoir écouter avant de parler, rassurer lorsque c'est nécessaire, convaincre avec rigueur et défendre avec conviction.



droits que lui garantit la Constitution. Il appartient au tribunal de déterminer la culpabilité ou l'innocence. Notre rôle consiste à garantir une procédure régulière et le respect des droits de la défense. Refuser de défendre une personne uniquement en raison de la gravité des accusations reviendrait à fragiliser les droits de tous les citoyens.

■ Vous arrive-t-il de refuser un client ?

Oui. Ce n'est jamais une décision prise à la légère. Il existe des situations où la déontologie nous impose de refuser un dossier, notamment lorsqu'un client sollicite des actes illégaux ou contraires à nos obligations professionnelles. L'indépendance est un principe fondamental. Un avocat doit parfois savoir dire non et avoir le courage de rappeler à son client ce qu'il ne souhaite pas entendre.

« Il est temps d'ouvrir un débat fondé sur les faits, pas sur les slogans. »

les abus. Si une perquisition est illégale, si le droit à un avocat est refusé ou si des aveux sont obtenus sous la contrainte, le problème ne réside pas dans l'avocat qui le souligne, mais dans le non-respect de la loi. Une justice qui ne respecte pas ses propres règles cesse d'être pleinement la justice.

■ Pourquoi certains jeunes quittent-ils la profession ?

Certains jeunes avocats choisissent d'évoluer vers d'autres secteurs, comme les banques, les entreprises ou les organisations internationales. Ce n'est pas un échec, mais une opportunité qu'offre leur formation juridique. Ceux qui restent au barreau le font généralement par vocation. Les débuts sont exigeants : il faut construire une clientèle, gagner la confiance du public et se forger une réputation. Cela demande du temps, de la patience et beaucoup de persévérance.

■ Quelle est votre position sur la légalisation du cannabis à Maurice ?

Le débat mérite une réflexion sérieuse, fondée sur des données objectives plutôt que sur des slogans. Le cannabis comporte des risques, notamment pour les jeunes, mais il circule déjà largement. La véritable question est de savoir s'il faut poursuivre une approche exclusivement répressive ou mettre en place un cadre réglementaire adapté.

Aujourd'hui, une part importante des ressources policières et judiciaires est mobilisée pour des affaires de simple possession, alors que les drogues synthétiques provoquent des conséquences bien plus graves. Une réflexion nationale s'impose afin d'adopter une politique plus efficace, plus cohérente et davantage proportionnée.

« Trop souvent, on frappe à la porte d'un avocat lorsque toutes les autres portes se sont déjà fermées. »

que de régler un litige devant les tribunaux. L'avocat n'est pas seulement celui qui intervient lorsque tout va mal ; il est aussi là pour prévenir les problèmes.

■ Que ressentez-vous avant une audience ?

Enfiler la robe d'avocat n'est jamais un geste anodin. C'est un moment solennel. On laisse de côté ses préoccupations personnelles pour se consacrer pleinement à sa mission : défendre un client, faire entendre sa voix et servir la justice avec sérieux, dignité et indépendance. La robe nous rappelle que nous ne plaçons pas pour nous-mêmes, mais pour des personnes qui nous confient parfois leur réputation, leur patrimoine, voire leur liberté.

■ Peut-on tout faire pour gagner un procès ?

(Sourire.) Absolument pas. C'est un mythe. Un avocat a des obligations envers son client, mais également envers la justice. Nous ne pouvons ni mentir, ni fabriquer des preuves, ni induire la Cour en erreur. La crédibilité est essentielle. On peut perdre un procès, mais on ne doit jamais perdre son intégrité. Sans elle, on perd la confiance de la Cour, de ses confrères et de ses clients.

■ Comment défendre une personne accusée d'un crime grave ?

C'est une question qui revient souvent. Dans un État de droit, la morale personnelle ne peut se substituer au droit. Un avocat ne défend pas un crime ; il défend une personne et les

« Dans un État de droit, ce ne sont pas les émotions qui rendent la justice, mais la loi. »

■ Comment qualifieriez-vous les relations entre les avocats et la police ?

Dans la grande majorité des cas, elles sont professionnelles et respectueuses. Les enquêteurs recherchent les preuves, tandis que les avocats veillent au respect des droits fondamentaux. Nos rôles sont différents, mais complémentaires. Il arrive toutefois que la présence d'un avocat soit perçue comme une contrainte, alors qu'elle constitue un droit fondamental dans tout État de droit.

■ Les « vices de procédure » permettent-ils à des criminels d'échapper à la justice ?

Cette expression est souvent mal comprise. Les règles de procédure existent pour protéger chaque citoyen contre

■ Quelle est la plus grande idée reçue sur votre métier ?

Beaucoup pensent que notre travail se résume à plaider devant un juge et à gagner des procès. En réalité, l'audience n'est que la partie visible de notre métier. En amont, il y a des dizaines d'heures de lecture, d'analyse, de recherches juridiques, de rédaction et de préparation. Être avocat, c'est avant tout écouter, comprendre une situation, analyser les faits, identifier les risques et rechercher les meilleures solutions.

■ Les Mauriciens consultent-ils les avocats trop tard ?

Malheureusement, oui. C'est l'erreur la plus fréquente. Beaucoup signent des contrats sans les lire attentivement, prêtent de l'argent sans reconnaissance de dette ou publient des messages impulsifs sur les réseaux sociaux. Consulter un avocat en amont coûte souvent beaucoup moins cher

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Prisons : plus de 1 300 téléphones et 10 kg de cigarettes détruits lors d'une vaste opération

Le Mauritius Prison Service (MPS) a procédé à une vaste opération de destruction d'objets prohibés saisis au cours des sept dernières années dans les établissements pénitentiaires. Réalisée à la Prison Training School de Beau Bassin, cette intervention figure parmi les plus importantes opérations de sécurisation jamais menées par l'institution, avec la destruction de 1 362 téléphones mobiles, 284 cartes SIM, deux drones, trois cartes mémoire, 10,64 kg de cigarettes, ainsi que divers objets interdits et armes artisanales.

Cette opération exceptionnelle regroupe des saisies effectuées entre 2019 et le 30 juin 2026, témoignant de la persistance des tentatives d'introduction de contrebande en milieu carcéral malgré le renforcement progressif des dispositifs de contrôle. Selon les données du Prison Intelligence Office, la circulation de téléphones portables demeure particulièrement préoccupante, avec une intensification des saisies ces dernières années. À elle seule, l'année 2025 a enregistré 291 téléphones confisqués, tandis que 223 appareils ont déjà été saisis durant les six premiers mois de 2026.

Tous les objets détruits avaient été préalablement enregistrés, étiquetés et sécurisés dans des espaces de stockage contrôlés, conformément aux procédures internes du MPS. Leur destruction intervient après validation administrative, dans un cadre strictement réglementé.

Une contrebande persistante et des méthodes diversifiées

Selon le Commissaire des Prisons, Rashid Ali Beekun, la contrebande en prison repose sur plusieurs modes opératoires. Le plus courant reste le "pelting", une méthode consistant à projeter des colis par-dessus les murs d'enceinte, souvent après coordination entre complices extérieurs et détenus.



D'autres techniques incluent la dissimulation d'objets dans les effets personnels lors des visites, ainsi que leur introduction lors des transferts de détenus vers les hôpitaux ou les tribunaux. Dans certains cas, des enquêtes ont également mis en évidence des suspicions d'implication de quelques membres du personnel pénitentiaire, accusés d'avoir facilité l'introduction d'objets interdits en échange de contreparties financières. Ces dossiers font actuellement l'objet de procédures disciplinaires et judiciaires.

Téléphones et drones : un défi sécuritaire en mutation

Parmi les objets détruits, les téléphones portables demeurent la principale préoccupation. Malgré leur interdiction stricte, ils continuent de circuler

en milieu carcéral et constituent un outil central dans l'organisation de communications non autorisées avec l'extérieur. Ces appareils facilitent, selon le Commissaire des Prisons, la coordination d'activités criminelles et l'introduction d'autres objets prohibés. La présence de drones parmi les saisies illustre quant à elle l'évolution des méthodes utilisées pour contourner les systèmes de sécurité traditionnels. Ces équipements, de plus en plus accessibles, représentent un nouveau défi pour les autorités pénitentiaires, qui doivent adapter leurs stratégies de surveillance.

Une stratégie sécuritaire renforcée et multidimensionnelle

Face à ces menaces, le Mauritius Prison Service a considérablement renforcé sa stratégie de sécurité, désormais

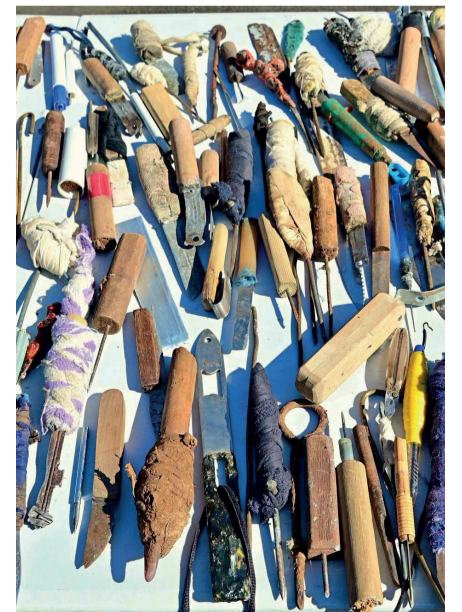
basée sur une approche dite "intelligence-led". Celle-ci repose sur la collecte et l'analyse de renseignements, des fouilles inopinées régulières des cellules et des quartiers pénitentiaires, ainsi que des contrôles systématiques des détenus, visiteurs et véhicules.

Le Commissaire des prisons a insisté sur le fait que ces mesures s'appliquent sans exception, y compris aux plus hauts responsables de l'institution, affirmant être lui-même soumis aux procédures de fouille lors de ses entrées en prison. Cette politique vise à consolider une culture de transparence et de tolérance zéro face aux infractions. Les véhicules de transport des détenus font également l'objet de contrôles réguliers, certaines opérations ayant déjà permis la saisie de cigarettes et autres objets destinés à être introduits illégalement dans les établissements.

Vers une modernisation des outils de surveillance

Dans une logique d'adaptation aux nouvelles formes de contrebande, les autorités pénitentiaires envisagent également l'utilisation de drones comme outil de surveillance autour des établissements. Cette technologie pourrait permettre de détecter plus efficacement les tentatives de projection d'objets depuis l'extérieur et de renforcer la surveillance périmétrique.

Parallèlement, il rappelle que certains objets autorisés en apparence peuvent être détournés de leur usage initial pour servir d'armes artisanales. Des broches à dents, morceaux de métal ou autres objets du quotidien peuvent ainsi être transformés en instruments dangereux, renforçant la nécessité d'un contrôle rigoureux.



« Pet ton Crane » : vendue comme du cannabis, la nouvelle drogue de synthèse fait des ravages

Présentée comme une simple huile de cannabis, elle n'en a pourtant ni les caractéristiques ni les effets. Baptisée « *Pet ton Crane* » dans les milieux de la drogue, cette nouvelle substance de synthèse gagne progressivement du terrain à Maurice. Son nom, aussi inquiétant que révélateur, illustre les ravages qu'elle provoquerait chez certains consommateurs : pertes de contrôle, hallucinations, crises d'angoisse, comportements violents, troubles psychiatriques et, dans certains cas, des complications pouvant mettre leur vie en danger.

Pour le travailleur social Danny Philippe, qui accompagne quotidiennement des personnes dépendantes, cette nouvelle drogue représente une véritable bombe à retardement. Selon lui, les trafiquants ont profondément changé de stratégie. Leur objectif n'est plus seulement de vendre des drogues aux consommateurs déjà dépendants, mais de recruter une nouvelle génération de clients en faisant passer ces produits pour de simples dérivés du cannabis, réputés à tort moins dan-

gereux.

Le phénomène inquiète d'autant plus que le marché des stupéfiants connaît une profonde mutation. Les drogues de synthèse se multiplient et envahissent progressivement le marché. Fabriquées à partir de substances chimiques dont la composition évolue constamment afin d'échapper aux contrôles, elles sont souvent bien plus puissantes que les drogues traditionnelles. Les spécialistes alertent depuis plusieurs années sur leurs effets imprévisibles : psychoses aiguës, convulsions, défaillances cardiaques, comportements suicidaires et risques élevés de dépendance.

Cette réalité relance aujourd'hui un débat de fond : Maurice mène-t-elle réellement le bon combat contre la drogue ?

Depuis plusieurs jours, la question du cannabis divise l'opinion publique. Pour Tania Diolle, leader du Repiblik Sitwayen Popiler (RSP), le pays doit enfin avoir le courage de distinguer le cannabis naturel des drogues de syn-

thèse. Sans défendre la consommation de stupéfiants, elle estime qu'une politique publique efficace doit s'appuyer sur les données scientifiques plutôt que sur les amalgames, toutes les substances ne présentant pas le même niveau de danger.

Le RSP rappelle qu'après plusieurs décennies d'interdiction, le cannabis demeure facilement accessible à Maurice, tandis que les drogues synthétiques gagnent chaque année du terrain. Selon cette analyse, la menace la plus préoccupante provient désormais de ces nouvelles substances chimiques, souvent vendues sous des appellations trompeuses afin de rassurer les consommateurs et d'élargir leur clientèle.

La formation politique plaide ainsi pour un débat dépassionné sur la politique antidrogue. Elle défend une approche fondée sur la santé publique, la prévention, l'accompagnement des personnes dépendantes et une répression ciblée contre les organisations criminelles. Elle estime également

qu'une distinction claire doit être établie entre le cannabis et les drogues de synthèse, dont les effets sanitaires sont largement reconnus comme étant beaucoup plus destructeurs.

Pendant que le débat se poursuit, les trafiquants, eux, continuent d'innover. Chaque nouvelle molécule mise sur le marché complique davantage le travail des autorités sanitaires et des forces de l'ordre. Derrière des appellations accrocheuses comme « *Pet ton Crane* » se cachent des produits dont la composition est souvent inconnue, rendant leur consommation particulièrement dangereuse.

Pour Danny Philippe, l'urgence est désormais d'intensifier les campagnes de sensibilisation, notamment auprès des jeunes, qui constituent les principales cibles des réseaux criminels. Il appelle également les familles, les établissements scolaires et les pouvoirs publics à renforcer la prévention avant que cette nouvelle génération de drogues de synthèse ne fasse encore davantage de victimes.

Affaire Mamy Ravatomanga : les magistrats français à Maurice passent le milliardaire à la table des auditions

L'affaire Mamy Ravatomanga prend une nouvelle dimension internationale. Cette semaine des magistrats du Parquet national financier (PNF) français se sont déplacés à Maurice afin d'auditionner le puissant homme d'affaires malgache, actuellement détenu à la prison de Melrose. Cette démarche marque une étape importante dans une enquête tentaculaire qui mobilise désormais plusieurs juridictions et renforce la coopération entre la France, Maurice et Madagascar dans la lutte contre la criminalité financière.

Fondateur du groupe SODIAT et considéré comme l'un des hommes les plus riches de Madagascar, Mamy Ravatomanga est détenu dans le cadre d'une enquête portant notamment sur des soupçons de blanchiment d'argent, d'association criminelle et d'infractions financières. Son audition par les magistrats français témoigne de l'intérêt que porte le PNF à un dossier dont les ramifications dépassent largement les frontières malgaches.



Selon les éléments recueillis par les enquêteurs, plus de 130 millions d'euros auraient transité ou été déposés dans plusieurs établissements bancaires mauriciens. Les autorités soupçonnent que ces fonds pourraient provenir d'activités illicites et avoir fait l'ob-

jet d'opérations de blanchiment via différentes structures financières. La Financial Crimes Commission (FCC) travaille en étroite collaboration avec le PNF français afin de retracer les flux financiers et d'identifier les circuits empruntés par les capitaux faisant l'objet des investigations.

L'intérêt de la justice française pour Mamy Ravatomanga ne date pas d'hier. Dès 2017, le Parquet national financier avait ouvert une enquête portant sur l'acquisition de plusieurs biens immobiliers en France, notamment à Levallois-Perret, pour un montant supérieur à 4,5 millions d'euros. Les investigations avaient alors révélé un montage financier complexe impliquant des sociétés civiles immobilières françaises, des sociétés offshore enregistrées à Maurice ainsi que des comptes bancaires ouverts dans plusieurs juridictions étrangères.

À l'époque, l'enquête n'avait pas pu être menée à son terme en raison d'un

manque de coopération des autorités malgaches. Aujourd'hui, le contexte judiciaire a profondément évolué et les échanges d'informations entre les différentes autorités compétentes se sont intensifiés, donnant un nouvel élan aux investigations.

Parallèlement, la décision de placer une partie importante du groupe SODIAT sous administration judiciaire continue de provoquer de nombreuses réactions à Madagascar. Les proches de Mamy Ravatomanga dénoncent une mesure qu'ils jugent disproportionnée, estimant que les actionnaires n'ont pas été consultés avant la nomination d'un administrateur provisoire. Selon eux, cette décision s'apparente davantage à une prise de contrôle des entreprises qu'à une simple mesure conservatoire destinée à protéger les actifs. Mamy Ravatomanga demeure incarcéré à la prison de Melrose. Sa nouvelle demande de remise en liberté sous caution sera examinée le 20 juillet prochain.

EAU : Rs 11,2 milliards de dettes, un déficit record... la CWA en pleine noyade financière

Au bord de l'asphyxie financière, la Central Water Authority (CWA) affiche des comptes dans le rouge : Rs 755 millions de déficit, Rs 11,2 milliards de dettes, des centaines de millions dus au gouvernement, au CEB et aux fournisseurs. En dévoilant ces chiffres au Parlement, le ministre Patrick Assirvaden a mis en lumière une crise profonde qui dépasse la simple question financière et remet en cause tout le modèle de gestion de l'eau à Maurice.

Au Parlement, répondant à une question du député de Flacq-Bon-Accueil, Chandraprakash Ramkalawon, sur la situation financière de l'organisme, le ministre Patrick Assirvaden a reconnu sans détour la gravité de la situation. « La CWA m'informe qu'elle rencontre actuellement d'importantes difficultés financières, principalement dues à la hausse des coûts d'exploitation, notamment ceux liés à l'électricité et aux charges de personnel, alors que les tarifs de l'eau sont restés inchangés depuis janvier 2012 », a-t-il indiqué.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2025, la CWA a enregistré « un déficit de Rs 755 millions ». Le ministre a ajouté que « son passif total s'élève actuellement à Rs 11,2 milliards ». À eux seuls, ces chiffres témoignent d'un organisme au bord du gouffre.

Selon Patrick Assirvaden, plusieurs facteurs ont contribué à la dégradation de la situation financière de la CWA. Le premier est d'ordre structurel et remonte à plus de quinze ans : « Les revenus provenant de la vente de l'eau pompée des forages (boreholes) de la CWA sont versés directement au Consolidated Fund et non dans les comptes de la CWA depuis juillet 2009. » En d'autres termes, une partie significative des revenus potentiels de l'organisme ne lui revient plus directement, ce qui fragilise sa capacité à financer ses opérations et ses investissements.

Un modèle économique devenu intenable

À cela s'ajoute un blocage tarifaire prolongé, désormais dénoncé jusque dans les rangs du gouvernement. « L'absence



de révision du tarif de l'eau depuis janvier 2012 a conduit à une situation où le coût de fourniture de l'eau est de Rs 24 par mètre cube, alors que celle-ci est vendue à Rs 14 le mètre cube. Cela représente une perte de Rs 10 sur chaque mètre cube distribué », a expliqué le ministre.

Il a insisté sur cette contradiction fondamentale : « Comme mentionné plus tôt, chaque mètre cube d'eau produit par la CWA revient actuellement à environ Rs 24, alors qu'il est facturé Rs 14. Cet écart important entre le coût réel de production et le tarif appliqué pose un véritable défi de soutenabilité financière pour le service public de l'eau à moyen et long terme. »

Cette situation est aggravée par la hausse marquée de plusieurs coûts d'exploitation.



Patrick Assirvaden a évoqué « une augmentation significative du coût des produits chimiques, notamment le chlore et la chaux utilisés pour le traitement de l'eau, ainsi qu'une hausse importante des coûts de l'électricité ».

Autrement dit, la CWA se retrouve prise en étau entre des dépenses en constante augmentation et des recettes structurellement insuffisantes en raison d'une tarification restée figée depuis quatorze ans.

Des dettes colossales et une trésorerie exsangue

Les chiffres communiqués au Parlement illustrent une spirale d'endettement particulièrement préoccupante. « À ce jour, le montant total dû au gou-

vernement mauricien par la CWA s'élève à Rs 3,47 milliards. Sur cette somme, les arriérés représentent Rs 2,92 milliards », a indiqué le ministre. Parallèlement, les dettes envers les fournisseurs et les prestataires se sont accumulées.

« Au 25 juin 2026, le montant total des paiements dus aux entrepreneurs, prestataires de services et fournisseurs s'élevait à environ Rs 697 millions. Sur ce montant, Rs 470 millions sont dus au Central Electricity Board (CEB) au titre de factures d'électricité accumulées depuis plusieurs années. »

Pour tenter de maintenir sa trésorerie à flot, la CWA a dû contracter un découvert bancaire de Rs 350 millions auprès de la Mauritius Commercial Bank (MCB). Des observateurs soulignent qu'il reste à déterminer si le déficit de Rs 755 millions et le passif de Rs 11,2 milliards, arrêtés au 30 juin 2025, tiennent compte des nombreuses procédures judiciaires actuellement engagées contre l'organisme.

« On sait qu'il existe actuellement plusieurs procès importants contre la CWA, dans lesquels des centaines de millions de roupies sont réclamées à titre de dommages et intérêts », fait-on observer. L'addition finale pourrait donc s'avérer encore plus lourde.

Une gouvernance remise en question

Au-delà des chiffres, c'est la gouvernance de l'organisme qui est également pointée du doigt.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

« Durant les dix dernières années, et peut-être même davantage, la CWA a malheureusement souffert d'une très mauvaise gestion. Ceux qui se sont succédé à sa tête n'ont pas réussi à redresser la barre. Nous ne voulons pas personnaliser le débat, mais force est de constater que la situation n'a cessé de se détériorer », estime un observateur.

L'une des critiques majeures concerne la gestion des fonds destinés à des projets spécifiques. « À la CWA, un problème récurrent est que les fonds reçus pour financer des projets précis sont versés dans le compte courant de l'organisation. Résultat : les projets prennent du retard, les coûts augmentent et plusieurs entrepreneurs poursuivent aujourd'hui la CWA pour des factures impayées. »

Des interrogations persistent également sur les fonds collectés à travers le prix des carburants.

« Dans la structure du prix du carburant, une contribution de Rs 2 par litre est prélevée pour le Build Mauritius Fund et le remplacement des conduites d'eau. Où va réellement cet argent ? Est-il effectivement consacré à ces projets ou sert-il à financer le fonctionnement courant et les déficits de la CWA ? Toutes ces questions méritent des réponses. »

La gestion juridique de l'organisme est également critiquée. « On a le sentiment que le ministère de Patrick Assirvaden devrait revoir l'équipe juridique de la CWA. Certaines décisions prises ne semblent pas relever du bon sens et risquent de coûter extrêmement cher à l'organisme. »

Qui doit réellement payer pour l'eau ?

Le débat met aussi en lumière la question de l'équité dans la tarification. Patrick Assirvaden a confirmé qu'une révision des tarifs est actuellement à l'étude, tout en fixant une ligne rouge. « Dans ce contexte, une réflexion est en



cours afin de revoir cette équation tarifaire et d'assurer un meilleur équilibre entre les coûts de production et les revenus générés par le service. Toutefois, je tiens à préciser que toute éventuelle révision concernera uniquement les consommateurs non domestiques. Il n'est nullement question d'alourdir la charge des ménages. Notre priorité demeure la préservation du pouvoir d'achat des familles mauriciennes. » Le ministre a également pointé certaines entreprises qui bénéficient indirectement d'une eau fortement subventionnée.

« Je souhaite attirer l'attention de cette Assemblée sur le cas de certaines entreprises qui utilisent l'eau distribuée par la CWA à des fins commerciales. Dans certains cas, le coût de l'eau contenue dans une bouteille vendue dans les supermarchés représente à peine entre trois et cinq sous. Nous savons tous combien cette bouteille est ensuite vendue. Il est donc légitime de s'interroger sur la contribution de ces usagers commerciaux à la pérennité du service public de l'eau. »

Plus largement, certains observateurs rappellent le paradoxe du compor-

tement des consommateurs. « Tout le monde veut pouvoir ouvrir son robinet à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, mais personne ne veut payer davantage. Les gens sont prêts à dépenser plus de Rs 100 pour une bouteille de boisson gazeuse, mais refusent toute hausse du tarif de l'eau, alors que derrière celle-ci se trouvent des infrastructures coûteuses, des stations de traitement, des pompes, des kilomètres de conduites et un entretien permanent. Si la CWA ne reçoit pas suffisamment de revenus, comment pourra-t-elle continuer à évoluer ? »

Privatisation : une solution ou un tabou politique ?

Face à cette impasse, certains estiment qu'il faudrait « sérieusement envisager une ouverture du secteur au privé, sous la supervision étroite de l'État », estimant qu'il n'est plus possible de maintenir une situation qui ne cesse de se détériorer.

« La situation est grave, elle est désastreuse. Malheureusement, certains

pensent qu'il n'existe plus d'autre solution que de privatiser la CWA », résumement-ils.

Mais le contexte politique rend une telle réforme particulièrement délicate. La récente polémique autour de la réforme des pensions a déjà considérablement tendu le climat social. « Le contexte politique actuel fait que toute réforme de fond offrirait immédiatement un terrain favorable à l'opposition pour mener une campagne de démagogie », craignent certains observateurs.

Patrick Assirvaden, lui, avance avec prudence. « Dans cette optique, de nouveaux barèmes tarifaires entreront en vigueur dans les prochains mois pour certains secteurs », a-t-il annoncé. Certaines voix proposent également de cibler davantage les gros consommateurs et les usages de confort.

« Ceux qui possèdent des piscines devraient contribuer davantage. Il faudrait également revoir les mécanismes liés au gaspillage, aux branchements illégaux et aux pertes sur le réseau. Les chiffres révélés aujourd'hui sont tout simplement accablants. »

Au final, la crise de la CWA cristallise toutes les contradictions d'un service public essentiel : garantir un accès universel à l'eau, préserver le pouvoir d'achat des ménages, assurer une contribution plus équitable des gros consommateurs et des entreprises, tout en rétablissant la viabilité financière de l'organisme.

Entre immobilisme et réformes potentiellement impopulaires, le gouvernement dispose désormais de très peu de marge de manœuvre. Les décisions qui seront prises dans les prochains mois, notamment sur la révision des tarifs, la gouvernance et le financement de la CWA, détermineront si l'organisme peut encore être redressé sans remettre profondément en cause le modèle actuel du service public de l'eau.

Harcèlement scolaire : Mahend Gungapersad appelle à une mobilisation des parents et des écoles

À l'occasion du 75e anniversaire de l'école gouvernementale Mohunlall Mohit, à L'Avenir, Saint-Pierre, le ministre de l'Éducation et des Ressources humaines, Mahend Gungapersad, a lancé un appel fort pour combattre le harcèlement scolaire en misant sur l'éducation aux valeurs dès le plus jeune âge. S'exprimant lors d'une cérémonie en présence du Junior Minister des Finances, Dhaneshwar Damry, du Deputy Chief Whip Govinden Pynivel Venkatasami et de la rectrice Anjeeni Devi Peru-

man, le ministre a rappelé que le harcèlement demeure un problème préoccupant dans les établissements scolaires. Il a invité les équipes éducatives à intervenir avec fermeté face à chaque incident, tout en soulignant que ce phénomène trouve souvent son origine dans le cadre familial.

Selon lui, les parents et les écoles doivent agir de concert afin de transmettre aux enfants le respect, les bonnes manières, les principes et les valeurs qui constituent les

fondements d'une société harmonieuse. Cette collaboration est indispensable pour offrir aux élèves un environnement scolaire sûr, bienveillant et inclusif.

De son côté, Dhaneshwar Damry a insisté sur l'importance d'un cadre propice à l'apprentissage et d'un accompagnement de qualité. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir les élèves et leurs familles afin de garantir à chaque enfant un accès à une éducation de qualité et à un avenir prometteur.





VACANCY NOTICE

CLEARING AND FORWARDING OFFICER

The State Trading Corporation (STC) wishes to recruit experienced and dynamic candidates willing to take an active role in the position of Clearing and Forwarding Officer.

Relevant information on mode of application and other details regarding the vacancy are available on **STC's website** at <https://www.stcmu.com> or from **STC's Reception Desk, 55 Business Zone, Ebene Cybercity 72201, Ebene, Mauritius.**

Candidates, unless already in Service, should not have reached their 45th birthday by the closing date for the submission of applications. Selected candidates will be placed on permanent and pensionable basis after completion of a satisfactory probationary period of one (1) year.

Envelope clearly marked "**Clearing and Forwarding Officer**" on top left-hand corner and addressed to the General Manager should reach the STC through registered post or deposited at the STC's Reception Desk at latest **16 July 2026 by 15:00 hrs.**

Late application and application not made on the Prescribed Form (STC Form 2) will not be considered. Incomplete, inadequate or inaccurate filling of the Application Form may cause the applicant's elimination from consideration.

Candidates should submit along with their applications, copies of relevant educational qualifications, testimonials of any experience claimed and equivalence of qualification (if any). The onus for the submission of the equivalence of qualification (if applicable) from the relevant authorities (Higher Education Commission or Mauritius Qualifications Authority) rests on the applicants.

STC reserves the right:

- (i) to call only the best qualified candidates for an interview; and
- (ii) not to make any appointment following this advertisement nor to assign any reason whatsoever for accepting or rejecting any candidates.

Date: 26 June 2026

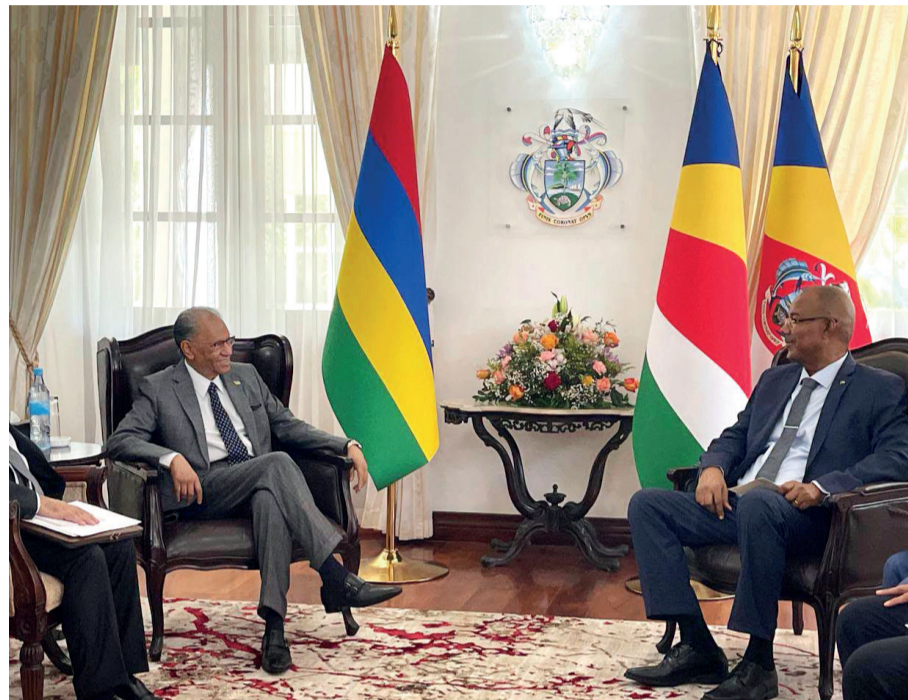
DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Seychelles, Inde, économie bleue : Ramgoolam multiplie les accords stratégiques

En marge des célébrations du 50^e anniversaire de l'indépendance des Seychelles, le Premier ministre, Dr Navin Ramgoolam, a mené une intense série de rencontres diplomatiques avec plusieurs dirigeants de la région et partenaires internationaux. Ce déplacement a permis à Maurice de renforcer sa coopération avec les Seychelles et l'Inde, tout en réaffirmant son rôle stratégique dans l'océan Indien.

Invité par le président seychellois, le Dr Patrick Herminie, le chef du gouvernement mauricien a assisté à la cérémonie officielle organisée en présence de plusieurs personnalités internationales, dont le Premier ministre indien Narendra Modi, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, ainsi que des représentants de la Chine et de la Russie.

Lors de son entretien bilatéral avec le président Herminie, les deux dirigeants ont abordé les principaux défis auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement, notamment les effets du changement climatique, les vulnérabilités économiques et les enjeux liés au développement durable.



Ils ont également passé en revue les projets de coopération déjà engagés, notamment la gestion conjointe de la zone maritime et du plateau continental, tout en affichant leur volonté d'approfondir les relations bilatérales dans plusieurs secteurs stratégiques. Les échanges ont aussi porté sur le renforcement de la présence diplomatique des deux pays. Le Président seychellois a confirmé l'ouverture prochaine d'un haut-commissariat des Seychelles à Port-Louis, tandis que le Premier ministre mauricien a annoncé que Maurice ouvrira à son tour une mission diplomatique à Victoria.

L'économie bleue, le tourisme, les services financiers, les énergies renouvelables, l'éducation et la santé figurent

parmi les nouveaux axes de coopération identifiés. Les deux chefs de gouvernement ont également évoqué la flambée des prix des produits pétroliers et sont convenus d'étudier des mécanismes communs d'importation de carburants afin de réduire les coûts pour leurs économies respectives.

Maurice et l'Inde renforcent leur partenariat stratégique

En marge de la cérémonie, le Dr Navin Ramgoolam s'est également entretenu avec le Premier ministre indien, Narendra Modi. Les discussions ont notamment permis de confirmer la finalisation d'une ligne de crédit d'environ Rs



20,5 milliards, accordée par l'Inde pour financer plusieurs projets stratégiques.

Les deux dirigeants ont abordé le soutien indien à la numérisation des services publics mauriciens, le renforcement de la sécurité maritime dans la zone économique exclusive de Maurice ainsi que le développement et la modernisation des infrastructures portuaires.

Ils ont réaffirmé leur engagement commun à renforcer le partenariat stratégique entre les deux pays et à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité dans l'ensemble de la région de l'océan Indien.

Le Premier ministre mauricien a également tenu des réunions de travail avec le ministre indien des Affaires étrangères, le Dr Subrahmanyam Jaisankar, ainsi qu'avec le conseiller indien à la sécurité nationale, Ajit Doval. Ces échanges ont permis de faire le point sur les différents projets financés dans le cadre de la coopération indienne et sur les prochaines étapes du partenariat bilatéral.

Fiscalité : les Seychelles remportent leur bras de fer avec l'Union européenne

Les Seychelles ont officiellement quitté la liste noire fiscale de l'Union européenne, une décision saluée par les autorités comme une étape majeure pour renforcer la crédibilité financière et l'attractivité économique de l'archipel.

Le secrétaire d'État au ministère des Finances, Patrick Payet, s'est félicité de cette évolution. « Le gouvernement accueille cette décision avec satisfaction et demeure déterminé à poursuivre sa collaboration avec les institutions internationales afin de garantir que notre cadre juridique reste conforme aux normes internationales. C'est une

excellente nouvelle pour le monde des affaires seychelloises », a-t-il déclaré.

Cette décision met un terme à un processus engagé après l'inscription des Seychelles sur la liste noire de l'UE en mars 2020. Bruxelles reprochait alors au pays son régime fiscal territorial adopté en 2018, estimant qu'il pouvait favoriser la double non-imposition de certains revenus et ne répondait pas pleinement aux exigences internationales en matière de transparence fiscale et d'échange d'informations, notamment dans le cadre des standards de l'OCDE.

Pour répondre à ces critiques,

les autorités seychelloises ont engagé une réforme en profondeur de leur législation fiscale. Des amendements à la loi sur l'impôt sur les sociétés ont notamment redéfini la notion d'établissement permanent et renforcé les règles d'imposition des entreprises exerçant des activités à l'étranger.

Les revenus liés à la propriété intellectuelle ne bénéficient plus d'exemptions particulières, tandis que les entreprises sont désormais soumises à des obligations fiscales plus strictes conformément aux normes internationales. Ces réformes sont entrées en

vigueur le 16 septembre 2021.

À la suite d'un nouvel examen réalisé par des experts de l'OCDE, l'Union européenne a estimé que les Seychelles avaient corrigé les insuffisances relevées et a décidé de les retirer de sa liste noire.

Selon Patrick Payet, cette décision devrait contribuer à restaurer la confiance des investisseurs, améliorer les relations bancaires internationales et soutenir la relance économique du pays, en particulier dans le secteur du tourisme, fortement dépendant des flux financiers internationaux.

Sécurité énergétique : Maurice mise sur le gaz naturel liquéfié pour sécuriser son avenir

Face à la flambée des prix du pétrole et aux incertitudes géopolitiques qui secouent les marchés mondiaux de l'énergie, Maurice envisage un changement majeur de sa stratégie énergétique. Le gouvernement et le Central Electricity Board (CEB) étudient la construction de plusieurs centrales au gaz naturel liquéfié (GNL), un projet destiné à renforcer la sécurité énergétique du pays, tout en poursuivant la transition vers les énergies renouvelables.



La dépendance de Maurice aux produits pétroliers importés pèse de plus en plus lourd sur les finances publiques. Dans ce contexte, le gouvernement accélère sa réflexion sur l'introduction du gaz naturel liquéfié (GNL) dans le mix énergétique national.

L'objectif est clair : réduire progressivement l'utilisation du fioul lourd, devenu particulièrement coûteux, tout en garantissant une production d'électricité fiable capable d'accompagner la croissance de la consommation nationale. Cette orientation constituerait l'une des plus importantes réformes du secteur énergétique mauricien depuis plusieurs décennies.

Trois centrales de près de 500 MW à l'étude



Le Central Electricity Board envisage la construction de trois centrales fonctionnant au gaz naturel liquéfié. Chacune disposerait d'une capacité comprise entre 150 et 180 mégawatts, pour une puissance totale avoisinant les 500 MW.

Le site de Fort William est actuellement étudié afin d'évaluer sa capacité à accueillir une telle infrastructure. Les analyses portent notamment sur les aspects techniques, environnementaux et logistiques avant toute décision

définitive. Si le projet se concrétise, il modifierait profondément le paysage de la production électrique à Maurice.

Une facture pétrolière devenue difficilement soutenable

Cette réflexion intervient alors que la facture énergétique du pays continue de s'alourdir. Chaque cargaison de fioul importée coûte désormais près de 26 millions de dollars américains, contre environ 15 millions de dollars auparavant. Avec une douzaine de cargaisons nécessaires chaque année pour alimenter les centrales électriques, l'impact financier est considérable.

Selon les chiffres communiqués au Parlement par le Premier ministre, Navin Ramgoolam, les dépenses liées aux importations pétrolières de la State Trading Corporation (STC) ont bondi de 82 % en mars 2026, tandis qu'une nouvelle hausse de 21 % était attendue en avril. Cette envolée des coûts renforce la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement énergétique.

Les tensions internationales accélèrent la réflexion

Au-delà des considérations économiques, la situation géopolitique mondiale renforce l'urgence d'agir. Le détroit d'Ormuz, par lequel transite près de 20 % du pétrole et du gaz naturel liquéfié transportés par voie maritime, demeure l'un des principaux points de tension de la planète. La moindre perturbation dans cette région entraîne

des répercussions immédiates sur les prix mondiaux de l'énergie. Dans ce contexte, Maurice cherche à limiter son exposition aux fortes fluctuations du marché pétrolier. Le gouvernement multiplie actuellement les discussions avec plusieurs partenaires internationaux.

Le Qatar, l'un des principaux exportateurs mondiaux de GNL, figure parmi les fournisseurs potentiels. Toutefois, sa position géographique, au cœur d'une région sensible, conduit les autorités à diversifier leurs options.

Des échanges sont également en cours avec le Japon et l'Inde, notamment pour le financement des infrastructures, le transfert de technologies et la sécurisation des futurs approvisionnements. À ce stade, aucun accord définitif ni calendrier officiel n'ont encore été annoncés.

Le solaire demeure un pilier de la transition énergétique

L'arrivée éventuelle du gaz naturel liquéfié ne remet pas en cause les ambitions du gouvernement en matière d'énergies renouvelables. Maurice maintient son objectif de produire 60 % de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2035.

Parmi les mesures annoncées figure un vaste programme d'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers. Les ménages pourront bénéficier d'une aide couvrant 25 % du coût d'installation, avec un plafond

fixé à Rs 75 000 par foyer. Le GNL serait ainsi présenté comme une énergie de transition destinée à accompagner le développement des filières solaire et éolienne.

405 MW supplémentaires pour répondre à la demande

Parallèlement au projet de centrales à gaz, le CEB prévoit d'accroître sensiblement les capacités nationales de production électrique. Près de 405 MW supplémentaires devraient être injectés dans le réseau au cours des trois prochaines années grâce à une combinaison de nouvelles centrales thermiques, de fermes solaires et de systèmes de stockage par batteries afin d'améliorer la stabilité du réseau électrique. Cette montée en puissance vise à répondre à une demande énergétique en constante progression.

Le recours au gaz naturel liquéfié marque un tournant majeur dans la politique énergétique mauricienne.

Avant toute concrétisation, plusieurs étapes restent toutefois à franchir : finalisation des études techniques à Fort William, choix des partenaires internationaux, mobilisation des financements et conclusion des contrats d'approvisionnement. Si ces conditions sont réunies, Maurice pourrait disposer, au cours de la prochaine décennie, d'un système électrique plus robuste, moins dépendant du fioul lourd et davantage capable de résister aux chocs provoqués par les crises énergétiques mondiales.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Orange veut faire de Maurice un point clé de sa stratégie IA en Afrique

L'avenir numérique du pays continue de susciter l'intérêt des grands acteurs internationaux. Le Premier ministre, Navin Ramgoolam, a reçu cette semaine le Chief Executive Officer d'Orange Middle East Africa (MEA), Yasser Shaker, pour des discussions stratégiques axées sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la connectivité et les nouvelles technologies.

Cette rencontre, tenue au New Treasury Building à Port-Louis, marque la première visite officielle du dirigeant d'Orange MEA à Maurice. Il était accompagné du président de Mauritius Telecom, Sarat Lallah, et de son Chief Executive Officer, Veemal Gungadin.

À l'issue de la réunion, Yasser Shaker s'est dit impressionné par le potentiel du pays. Selon lui, Maurice dispose d'un important capital humain, d'un environnement propice à l'innovation et d'atouts susceptibles d'en faire une plateforme technologique de référence dans la région.

Les discussions ont porté sur la manière dont Orange pourrait accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique. L'intelligence artificielle a occupé une place centrale, aux côtés de la protection des données, de la cybersécurité et du renforcement des in-



frastructures de télécommunications.

Il a également insisté sur la nécessité de développer des partenariats régionaux pour permettre à Maurice de bénéficier pleinement de la révolution numérique en cours. Grâce à son implantation dans 18 pays du Moyen-Orient et d'Afrique, Orange entend mettre son expertise, ses infrastructures et son réseau au service d'une coopération renforcée entre Maurice et le continent africain.

Orange Middle East Africa réalise un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards de dollars américains, dessert près de 50 millions d'utilisateurs d'Orange Money et plus de 20 millions d'utilisateurs de ses super applications, ce qui en fait l'un des principaux opérateurs numériques du continent.

Pour Yasser Shaker, l'intelligence arti-



ficielle constitue aujourd'hui un levier majeur de croissance économique. Toutefois, son développement exige des investissements conséquents, une masse critique d'utilisateurs et un accès à des compétences de haut niveau. C'est précisément sur ce dernier point que Maurice pourrait tirer son épingle du jeu.

Le responsable d'Orange estime que

les compétences des professionnels mauriciens représentent un véritable avantage compétitif. Une collaboration plus étroite permettrait non seulement de renforcer les capacités locales en matière d'intelligence artificielle, mais aussi de créer de nouvelles opportunités dans les secteurs des services numériques, de la recherche et de l'innovation.

Métro Express : Rs 1,64 milliard pour relancer la machine et préparer l'extension vers l'aéroport

Le gouvernement entend donner un nouveau souffle au Metro Express. Le ministre du Transport terrestre, Osman Mahomed, a annoncé qu'environ Rs 1,64 milliard ont été alloués à Metro Express Ltd (MEL) dans le cadre du budget 2026-2027 afin de soutenir la relance financière et opérationnelle de la compagnie. Le ministre a qualifié cet exercice financier d'« année charnière » pour MEL. Cette enveloppe budgétaire permettra notamment d'entamer le remboursement de la dette de l'entreprise, de lancer la rénovation des rames du métro léger et de financer les dépenses courantes indispensables au bon fonctionnement

du service.

S'appuyant sur une étude réalisée par Crossrail International Ltd, organisme britannique spécialisé dans les infrastructures ferroviaires, Osman Mahomed a mis en avant les bénéfices économiques générés par le Metro Express. Selon cette analyse, le réseau produit chaque année près de Rs 1,7 milliard de retombées économiques, notamment grâce à la réduction des embouteillages, à la diminution des accidents de la route, aux gains de temps pour les usagers, à la baisse des émissions de carbone ainsi qu'aux contrats attribués aux entreprises locales et aux emplois créés.

Le ministre a également souligné les progrès réalisés par MEL en matière de maîtrise des coûts. Entre juin 2024 et juin 2025, les dépenses opérationnelles ont été réduites de 10,4 % grâce à plusieurs mesures, dont la fermeture de bureaux administratifs coûteux, l'optimisation des fréquences sur certaines lignes durant les périodes de faible affluence et le renforcement de la lutte contre la fraude avec le recrutement de contrôleurs supplémentaires.

Parallèlement, Metro Express mise désormais sur une augmentation de ses revenus grâce à une meilleure desserte aux heures de pointe, à la commerciali-

sation accrue des espaces publicitaires et au lancement prochain d'un service direct pilote entre Curepipe Central et Mahatma Gandhi, Réduit.

À plus long terme, le gouvernement envisage également, sous réserve de l'approbation du Cabinet, l'extension du réseau vers l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam ainsi que vers le Sud de l'île, un projet qui pourrait s'appuyer sur l'ancien tracé ferroviaire reliant Port-Louis à Mahébourg. Cette perspective renforcerait considérablement le rôle stratégique du Metro Express dans le développement du transport public.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Le MGI et le RTI forment plus de 200 employés aux technologies de demain

Le Mahatma Gandhi Institute (MGI) et le Rabindranath Tagore Institute (RTI) accélèrent leur transformation numérique. Plus de 200 membres du personnel administratif ont participé à une formation dédiée à l'intelligence artificielle (IA), une première de cette ampleur pour les deux institutions. L'initiative vise à moderniser les pratiques administratives, renforcer les compétences internes et accompagner l'évolution vers une administration plus performante à l'ère du numérique.

Une étape structurante dans la modernisation des institutions

Dans un contexte marqué par l'accélération des technologies numériques, le MGI et le RTI ont lancé un atelier de formation intitulé « Artificial Intelligence in Administration: Enhancing Efficiency, Productivity and Administrative Excellence ». Cette initiative, portée par le Centre for Technology Enabled Learning (CTEL), s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation institutionnelle.

La formation s'est déroulée du 22 au 30 juin 2026 et a réuni plus de 200 employés administratifs des deux institutions. Il s'agit de la première initiative conjointe de cette ampleur, traduisant une volonté claire d'intégrer les technologies émergentes dans les processus administratifs quotidiens. Au-delà de la formation technique, le programme vise une transformation des méthodes de travail et une amélioration globale de l'efficacité organisationnelle.

Un programme structuré et orienté vers la pratique

Les participants ont été répartis en six groupes d'environ 30 à 35 personnes, chacun bénéficiant de six heures de formation, réparties en deux sessions. Le contenu a été conçu pour combiner théorie et applications pratiques. Les employés ont été initiés aux fondamentaux de l'intelligence artificielle ainsi qu'aux techniques de prompt en-



gineering, devenues essentielles pour interagir efficacement avec les outils d'IA générative.

Les ateliers ont également couvert des usages concrets dans l'administration : rédaction de documents, amélioration de la communication interne, création de contenus, analyse de données et automatisation de tâches répétitives. Une attention particulière a été accordée à l'usage éthique de l'intelligence artificielle, notamment en matière de protection des données, de fiabilité des informations et de responsabilité numérique.

Une expertise académique mobilisée

Pour assurer la qualité du programme, le MGI et le RTI ont fait appel à des experts de l'Université de Maurice. La formation a été dirigée par l'Associate Professor Dr Maleika Heenaye-Mamode Khan, doyenne de la Faculté des technologies de l'information, de la communication et du numérique. Elle était accompagnée de Dr Nuzhah Gooda Sahib, spécialiste en intelligence artificielle, data science et interaction homme-machine, ainsi que de Dr Zahra Mungloo-Dilmohamud, experte en informatique médicale et applications pratiques de l'IA.

Les formateurs ont insisté sur un principe central : l'intelligence artificielle ne remplace pas les compétences humaines, mais agit comme un outil d'optimisation permettant de renforcer la productivité, la qualité du travail et la prise de décision.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le président du Conseil du MGI et du RTI, Harrykissoon Booluck CSK, a souligné l'importance stratégique de cette initiative dans le processus de modernisation des institutions. Il a réaffirmé son



d'améliorer l'efficacité administrative tout en renforçant la qualité des services offerts aux étudiants, chercheurs et au public.

Vers une culture durable de l'innovation

Le responsable du Centre for Technology Enabled Learning (CTEL), l'Associate Professor Dr Adi Sankara Peruman OSK, a souligné que cette formation répond à un besoin réel et attendu depuis longtemps.

ambition de positionner le MGI et le RTI comme des références en matière d'excellence administrative et académique. Selon lui, cet objectif repose sur la formation continue et l'adaptation constante aux évolutions technologiques.

Le Directeur général du MGI et du RTI, Maneswar Peetumber, a pour sa part mis en avant le potentiel humain important des deux institutions. Cette formation vise, selon lui, à valoriser ce capital en l'adaptant aux nouveaux outils numériques. Il a ajouté que l'intelligence artificielle constitue un levier majeur de transformation, capable

Selon lui, l'objectif ne se limite pas à l'apprentissage d'outils numériques, mais vise surtout à instaurer une culture de l'innovation et de la collaboration au sein des deux institutions. Il a expliqué que l'intelligence artificielle doit être perçue comme un facteur de transformation organisationnelle, favorisant le partage des connaissances et l'amélioration continue des pratiques administratives. Le CTEL prévoit déjà d'étendre ce programme à d'autres catégories de personnel, dans une logique progressive de montée en compétences numériques au sein du MGI et du RTI.



La MTPA confie à Paul Jones les rênes de la transformation touristique de Maurice

La Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de modernisation. L'organisme chargé de promouvoir Maurice sur les marchés internationaux a annoncé la nomination de Paul Jones en tant que consultant bénévole, un choix qui traduit la volonté de l'institution de s'appuyer sur une expertise internationale afin d'accélérer sa transformation et de consolider la place de Maurice parmi les destinations touristiques les plus prestigieuses au monde.

Approuvée par le conseil d'administration de la MTPA, cette nomination intervient dans un contexte où l'autorité souhaite renforcer sa compétitivité, adapter sa stratégie aux nouvelles tendances du tourisme mondial et développer une vision durable pour l'industrie mauricienne.

Une référence mondiale de l'hôtellerie de luxe

Paul Jones n'est pas un inconnu à Maurice. Avec plus de cinquante années d'expérience dans l'hôtellerie internationale, il est considéré comme l'un des artisans du développement du tourisme haut de gamme dans l'océan Indien.

Son parcours débute en tant que directeur général du légendaire hôtel

Saint Gérant, où il contribue à bâtir la réputation internationale de cet établissement devenu une référence mondiale du luxe. Il prend ensuite la direction de Sun Resorts Ltd, supervisant plusieurs établissements hôteliers dans l'océan Indien et participant à la croissance du groupe ainsi qu'au renforcement de son image sur les marchés internationaux.

Sa carrière prend ensuite une dimension mondiale lorsqu'il rejoint le célèbre hôtelier Sol Kerzner au sein de One&Only Resorts. Successivement Chief Operating Officer, Managing Director puis President, Paul T. Jones participe notamment au lancement international de la marque en 2002, contribuant à faire de One&Only l'un des plus grands noms de l'hôtellerie ultra-luxe.

En 2010, il est nommé Chief Executive Officer de LUX Island Resorts, où il pilote une profonde transformation stratégique qui donnera naissance à The Lux Collective. Sous sa direction, le groupe diversifie son portefeuille avec de nouvelles enseignes comme SALT et SOCIO, avant de poursuivre son expansion internationale depuis Singapour.

Accompagner la nouvelle vision de la MTPA

Dans ses nouvelles fonctions, Paul Jones mettra son expertise au service de l'équipe dirigeante de la MTPA afin d'accompagner plusieurs projets liés à la restructuration et à la modernisation de l'institution.

Son rôle consistera notamment à apporter un regard stratégique sur le développement de la destination Maurice, l'évolution du marketing



touristique, le positionnement de l'île sur les marchés internationaux ainsi que les nouvelles attentes des voyageurs.

Pour la MTPA, cette collaboration constitue un levier important afin de renforcer l'attractivité du pays dans un environnement touristique mondial de plus en plus concurrentiel.

Une nomination saluée par les dirigeants de la MTPA

Le président du conseil d'administration de la MTPA, Dinesh Burrenchobay, estime que cette collaboration

intervient à un moment charnière pour l'organisation. Il souligne que l'expérience exceptionnelle de Paul T. Jones, combinée à sa parfaite connaissance de Maurice, représente un atout majeur au moment où l'autorité élabore une stratégie touristique de long terme, diversifie son offre et développe de nouveaux projets destinés à accroître le rayonnement international de la destination.

Le directeur de la MTPA, Benoit Harter, considère également cette nomination comme un tournant important. Selon lui, l'arrivée d'une personnalité reconnue mondialement traduit la volonté de bâtir une institution plus performante, plus agile et tournée vers l'avenir afin de maintenir la compétitivité du secteur touristique mauricien pour les prochaines décennies.

« Contribuer au futur du tourisme »

Paul Jones affirme, pour sa part, être honoré de rejoindre la MTPA à une période qu'il qualifie de particulièrement stimulante pour le tourisme mauricien.

Il indique se réjouir de travailler aux côtés de Team Mauritius et de mettre son expérience au service du développement futur de la destination, de son attractivité internationale et de la compétitivité de toute l'industrie touristique.

À travers cette nomination, la MTPA envoie un signal fort : celui de son ambition de s'entourer des meilleures compétences internationales afin d'accompagner la transformation du secteur et de permettre à Maurice de consolider son statut de destination d'excellence sur la scène mondiale



DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Sunlife lance "Anahita Private Villa Collection" et élève l'expérience du luxe résidentiel



Sunlife a officiellement annoncé le lancement de l'Anahita Private Villa Collection, une nouvelle offre exclusive regroupant des villas privées de luxe situées au cœur du prestigieux domaine d'Anahita, sur la côte est de l'île Maurice.

Cette collection haut de gamme vise à redéfinir les séjours en villa en combinant intimité, espace et services personnalisés. Elle s'adresse principalement aux familles, groupes d'amis et voyageurs en quête d'expériences sur mesure dans un cadre tropical d'exception.

Chaque villa se distingue par une architecture contemporaine, de vastes espaces de vie intérieurs et extérieurs, des piscines privées et des jardins paysagers tropicaux. L'objectif est d'offrir un environnement alliant confort rési-



dentiel et élégance hôtelière.

Les réservations sont désormais possibles via une plateforme en ligne dédiée, présentée comme le seul canal officiel permettant de réserver directement cette collection.

Pour garantir une expérience fluide, les clients peuvent organiser à l'avance

leurs repas, petit-déjeuner, déjeuner et dîner et bénéficier de services de conciergerie personnalisés.

Les résidents profitent également d'un accès privilégié aux infrastructures du The Bay Club at Anahita, incluant notamment le parcours de golf signé Ernie Els, le golf de l'Île aux Cerfs conçu par Bernhard Langer, une plage privée,

des restaurants et bars, ainsi que le GLOW Spa & Wellness by Sunlife et un large éventail d'activités sportives et de loisirs.

Avec ce lancement, Sunlife veut renforcer son positionnement sur le segment du luxe expérientiel à Maurice, en combinant hospitalité, flexibilité et prestations premium dans l'un des environnements les plus exclusifs de l'île. « Nous sommes ravis de lancer l'Anahita Private Villa Collection, qui offre à nos hôtes une nouvelle façon de vivre le luxe à l'île Maurice, qui associe résidence privée, services personnalisés et infrastructures haut de gamme, caractéristiques de l'ADN de Sunlife. », déclare Ramesh Jeenarain, Chief Sales & Marketing Officer chez Sunlife.

Cette nouvelle collection marque ainsi une étape stratégique dans l'évolution de l'offre touristique haut de gamme à Maurice, où la demande pour des séjours privés et sur mesure continue de croître.



Fils d'ouvrier, aujourd'hui président: l'ascension exemplaire de Jean Philippe Daniel Labonne

La nomination de Jean Philippe Daniel Labonne à la présidence du National Adoption Council marque bien plus qu'un simple changement à la tête d'une institution publique. Elle incarne un puissant symbole de méritocratie, de persévérance et d'ascension sociale. Fils d'un ouvrier et d'une femme de ménage, l'ancien infirmier devenu secrétaire permanent prouve qu'à Maurice, le travail, l'éducation et la détermination peuvent encore ouvrir les portes des plus hautes responsabilités.

Le Cabinet a officialisé, le vendredi 3 juillet 2026, la nomination de Jean Philippe Daniel Labonne à la présidence du National Adoption Council. Ce choix, loin d'être anodin, récompense près de quatre décennies consacrées au service de l'État. Actuel secrétaire permanent au ministère de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille, il prend désormais les rênes d'un organisme appelé à jouer un rôle essentiel dans la protection des enfants et l'amélioration du système d'adoption à Maurice.

Des racines modestes, des ambitions sans limites

Originaire de Sainte-Croix, localité emblématique notamment connue pour le tombeau du Bienheureux Père Laval, Jean Philippe Daniel Labonne n'a jamais oublié d'où il vient. Né dans une famille modeste, il aime rappeler qu'il n'est « pas né avec une cuillère en argent dans la bouche ». Son père était ouvrier.

Sa mère travaillait comme femme de ménage. Malgré des moyens limités, ses parents lui ont transmis des valeurs qui guideront toute son existence : le travail, le sacrifice, la discipline et l'importance de l'éducation. Aujourd'hui encore, il considère que c'est grâce à ces principes qu'il a pu bâtir une carrière exemplaire au sein de la fonction publique.

D'infirmier à haut fonctionnaire

Après ses études primaires à l'école



Pierre Laval RCA de Sainte-Croix, il poursuit son parcours au collège London de Port-Louis, où il obtient son School Certificate, avant de compléter son Higher School Certificate au collège St Mary's de Rose-Hill.

Il choisit d'abord la voie des soins infirmiers et suit sa formation à l'hôpital du Nord, avant d'effectuer un stage à l'hôpital J2. Mais un concours de circonstances changera le cours de sa vie : il tente sa chance lors d'un recrutement dans la fonction publique. Ce qui devait être un simple essai deviendra le véritable tournant de sa carrière. Entré comme Clerical Officer en 1987, Jean Philippe Daniel Labonne gravit progressivement tous les échelons de l'administration publique grâce à son sérieux, son professionnalisme et sa capacité à assumer des responsabilités toujours plus importantes.

L'apprentissage comme moteur de réussite

Parallèlement à sa carrière, il n'a jamais cessé d'investir dans sa formation. Il obtient un Bachelor of Science avec mention honorable en gestion et développement des ressources humaines, avant de décrocher un Master of Business Administration (MBA) auprès d'une prestigieuse université london-

Une promotion qu'il avait alors accueillie avec une immense fierté, tout en soulignant qu'elle constituait avant tout une responsabilité envers les citoyens. Aujourd'hui, cette expérience sera mise au service du National Adoption Council, appelé à renforcer la gouvernance du secteur de l'adoption, améliorer les procédures et garantir que les décisions prises répondent avant tout à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Un homme de famille et de valeurs

Marié et père de trois filles, Jean Philippe Daniel Labonne n'hésite jamais à rendre hommage au soutien constant de son épouse et de sa famille. Ceux qui le connaissent décrivent un homme discret, accessible, profondément humain et toujours prêt à tendre la main.

À plusieurs reprises, il a lancé un message simple aux jeunes Mauriciens : « Peu importe votre origine sociale, continuez à croire en vos rêves. Avec du travail, de la discipline et de la persévérance, tout devient possible. »

La désignation de Jean Philippe Daniel Labonne à la tête du National Adoption Council dépasse le cadre d'une simple nomination administrative. Elle rappelle que les origines sociales ne déterminent pas une destinée et que l'effort, l'éducation et la persévérance demeurent des leviers essentiels de réussite. À travers ce choix, c'est également un message d'espoir qui est adressé aux jeunes Mauriciens issus de milieux modestes : croire en soi, poursuivre ses études et ne jamais renoncer peuvent permettre d'atteindre les plus



DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Didier Saypermal : « Sans liberté d'expression, l'art ne peut pleinement s'épanouir »

Artiste dans l'âme depuis l'enfance, enseignant d'arts plastiques au Collège Imperial de Forest-Side et caricaturiste, Didier Saypermal, a fait du dessin un langage de vie. Son trait expressif et son regard affûté sur les visages comme sur la société, il revendique une place plus forte pour les arts visuels à Maurice. Entre création, pédagogie et engagement, il livre une réflexion sans détour sur les défis du milieu artistique local et les libertés encore à conquérir.

« L'art à Maurice mérite plus de liberté d'expression et de reconnaissance ». Cette phrase résume à elle seule la vision de Didier Saypermal, enseignant d'arts plastiques et caricaturiste, qui a fait du dessin un mode de vie autant qu'un moyen d'expression.

Âgé de 36 ans, il enseigne actuellement au Collège Imperial de Forest-Side, tout en poursuivant une activité artistique nourrie par une passion ancienne. Le dessin, explique-t-il, a toujours été présent dans son quotidien. « J'ai commencé depuis ma tendre enfance. J'ai gardé la flamme et la passion en devenant adulte », confie-t-il. Une passion qui ne l'a jamais quitté et qui structure encore aujourd'hui son identité professionnelle et personnelle.

Son parcours artistique est le fruit d'un double apprentissage, à la fois académique et autodidacte. Formé aux Beaux-Arts du Mahatma Gandhi Institute à Moka, où il obtient son diplôme après quatre années d'études, il complète son savoir par l'observation du monde qui l'entoure. « J'ai appris en observant la nature et les personnes. Cela m'a permis d'imaginer des personnages fictifs », explique-t-il. Une approche qui lui permet de développer un univers visuel riche, mêlant réalisme et imagination.

La caricature comme langage artistique et outil d'expression

C'est cependant dans la caricature que Didier Saypermal trouve son langage artistique le plus libre. Un choix assumé, qui lui permet de jouer avec les traits, les expressions et les émotions. « Pour moi,

la caricature est un moyen d'exprimer le côté humoristique et bouffonesque d'une personne ou même d'un animal », dit-il. Loin de la simple reproduction fidèle, la caricature devient chez lui un outil de narration et de déformation expressive.

Ce qui le fascine dans cet art, c'est sa capacité à transformer un visage en personnage de bande dessinée. « On peut exagérer les traits et les caractéristiques du visage, dessiner une grosse tête sur un petit corps », explique-t-il avec enthousiasme. Une liberté graphique qui lui permet de créer des œuvres à la fois humoristiques et expressives, où chaque détail raconte une histoire.

Avec le temps, son travail a trouvé son public. Ses premières publications sur Instagram lui permettent de se faire connaître progressivement. Sa participation à plusieurs éditions de l'événement Artisans Lokal marque un tournant. « Cela m'a valu de me faire connaître peu à peu. Les clients ont commencé à m'appeler pour des commandes », raconte-t-il.

Une pratique artistique entre observation et précision

Dans son processus de création, l'observation reste essentielle. Avant de commencer une caricature, il analyse d'abord le regard, le nez, puis la bouche et la forme du visage. Il travaille aussi bien à partir de photos qu'en direct. Toutefois, il reconnaît une préférence pour le dessin en live. « En direct, c'est encore mieux que les photos, cela attire la curiosité des personnes aux alentours », souligne-t-il.

Son style, qu'il décrit comme illustratif, s'apparente fortement à l'univers de la bande dessinée. Un style précis, détaillé, où chaque trait est réfléchi. Il réalise une caricature en une quinzaine de minutes, en commençant par le crayon avant de renforcer les contours à l'encre.

La caricature comme message social et satirique

Au-delà de la technique, la caricature est aussi pour lui un moyen de transmission. Elle peut être un cadeau, une œuvre satirique



ou un commentaire sur la société. « Une caricature représente mieux les personnages politiques ou les célébrités. Elle peut devenir un message satirique dans la société », affirme-t-il.

Mais son regard sur le paysage artistique mauricien est sans détour. S'il reconnaît la présence de talents locaux, il estime que les arts visuels souffrent encore d'un manque de reconnaissance et de liberté d'expression. « À Maurice, il y a une restriction dans la liberté d'expression dans l'art visuel », constate-t-il.

Pour lui, le secteur a besoin de davantage de structures, de plateformes et de visibilité pour les jeunes artistes. Il plaide également pour une meilleure sensibilisation du public à l'art local. « Il faut qu'il y ait plus de tremplins pour que les artistes émergents puissent exposer leurs œuvres au public », insiste-t-il.



LE JOURNAL DU DIMANCHE

L'info sans compromis

Abonnez-vous dès maintenant

- > Politique
- > Business
- > Sport
- > International
- > Culture & Société

Chaque semaine, Le Journal du Dimanche vous livre :

- > Des enquêtes exclusives
- > Des interviews sans concession
- > Des analyses économiques pointues
- > Les coulisses du pouvoir
- > Les grandes tendances à Maurice et à l'international



Journaldudimanche.com

Rue Ritter, Curepipe

info@journaldudimanche.com

+230 5777 7458

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Electro Beach III : un public conquis par Arjun Rampal, des ambitions XXL pour Ticketbox.mu

Avec plus de 2 000 festivaliers réunis sur la plage de l'hôtel The Residence Mauritius, à Belle Mare, Electro Beach III a confirmé son statut de rendez-vous incontournable de la scène électro mauricienne. Entre une programmation internationale, la présence remarquée de la star de Bollywood Arjun Rampal et une organisation saluée pour son professionnalisme, cette troisième édition a franchi un nouveau cap. Pour Ajay Deora, CEO de Ticketbox.mu, l'objectif dépasse largement l'organisation d'un simple concert. Il s'agit de transformer Maurice en une véritable destination internationale du divertissement, lance-t-il.

Electro Beach III confirme son ascension

Le pari est gagné pour Ticketbox.mu. Organisée sur le site idyllique de l'hôtel The Residence à Belle Mare, la troisième édition d'Electro Beach a rassemblé plus de 2 000 passionnés de musique électronique dans une ambiance festive qui a duré jusqu'au bout de la nuit.

Pour Ajay Deora, CEO de Ticketbox.mu, cette édition marque une étape importante dans l'évolution de l'événement. « *Electro Beach III a dépassé toutes nos attentes* », affirme-t-il. L'engouement du public, l'énergie qui a animé le festival et la qualité de l'organisation témoignent, selon lui, de la maturité acquise par le concept depuis son lancement.

Au-delà des performances musi-



cales, l'événement a également réuni touristes, partenaires et festivaliers mauriciens autour d'une expérience immersive, démontrant que Maurice possède aujourd'hui toutes les qualités nécessaires pour accueillir des productions répondant aux standards internationaux.

Un succès porté par un public toujours plus fidèle

Electro Beach III affiche l'une de ses meilleures assistances depuis sa création. Une progression que l'équipe organisatrice attribue à une programmation ambitieuse, à des partenariats stratégiques et à une expérience d'achat simplifiée grâce à la plateforme Ticketbox.mu.

Selon Ajay Deora, cette réussite traduit surtout la confiance que le public continue d'accorder aux événements proposés par Ticketbox.mu.

« *Notre priorité est d'offrir une expérience premium à chaque édition. Nous voulons constamment repousser les limites de ce que peut proposer l'industrie événementielle mauricienne* », souligne-t-il.

Arjun Rampal, une présence qui a marqué les esprits

L'une des grandes attractions de cette édition restera sans conteste la venue de l'acteur bollywoodien Arjun Rampal. « *Faire venir une personnalité de cette envergure n'a rien d'improvisé. Plusieurs mois de préparation ont été nécessaires pour coordonner les équipes artistiques, les aspects logistiques et toute l'organisation entourant cette visite* », souligne-t-il. « *Grâce au réseau développé par Ticketbox.mu au fil des années et à la crédibilité acquise auprès des professionnels du secteur, cette collaboration a pu voir le jour.* » Pour Ajay Deora, attirer des artistes et célébrités de renommée internationale s'inscrit dans une vision beaucoup plus large. Celle de faire rayonner Maurice sur la carte mondiale du divertissement.

Maurice séduit les artistes internationaux

Durant son séjour, Arjun Rampal n'a pas caché son enthousiasme pour l'île. L'acteur a particulièrement salué l'accueil

chaleureux des Mauriciens, la beauté des paysages ainsi que l'ambiance exceptionnelle qui régnait lors d'Electro Beach III. Ses échanges avec les fans et les partenaires de l'événement ont illustré l'attachement qu'il a rapidement développé pour la destination. Pour les organisateurs, ce type de retour est essentiel. Il contribue à renforcer la réputation de Maurice auprès des artistes internationaux et ouvre la voie à de futures collaborations.

Si les organisateurs restent discrets sur les surprises réservées à la prochaine édition, une chose est certaine : Electro Beach continuera d'évoluer.

De nouveaux concepts, des artistes locaux et internationaux, des expériences immersives et des innovations technologiques sont déjà à l'étude afin d'offrir un spectacle encore plus ambitieux. « *Nous voulons continuer à faire évoluer Electro Beach. Ce n'est pas seulement un événement musical. C'est une plateforme qui démontre que Maurice est capable d'accueillir les plus grands spectacles internationaux tout en offrant une expérience inoubliable au public* », conclut Ajay Deora.



DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Chiens et chats sous le même toit : mission impossible ou belle histoire ?

L'image du chien poursuivant un chat est profondément ancrée dans l'imaginaire collectif. Les dessins animés, les films et les expressions populaires ont longtemps entretenu cette idée d'une rivalité naturelle entre les deux animaux. Pourtant, dans la réalité, des millions de foyers à travers le monde prouvent chaque jour qu'un chien et un chat peuvent parfaitement vivre ensemble, parfois même en développant une véritable complicité.



Leur cohabitation dépend avant tout de leur caractère, de leur éducation et de la manière dont les premiers contacts sont organisés. Les spécialistes du comportement animal sont unanimes : il ne s'agit pas d'une question d'espèce, mais bien de communication et d'adaptation.

Deux langages très différents

Si les conflits apparaissent parfois, c'est principalement parce que chiens et chats ne parlent pas le même « langage corporel ». Un chien qui remue vivement la queue exprime généralement sa joie ou son excitation. Chez le chat, en revanche, une queue qui fouette rapidement l'air est souvent le signe d'une irritation ou d'un agacement. De la même manière, un chien aime souvent s'approcher directement pour faire connaissance, tandis que le chat préfère observer à distance avant de décider de s'approcher.

Ces différences peuvent entraîner des malentendus. Un chien joueur peut être perçu comme envahissant par un chat plus réservé, tandis que le chien peut interpréter un coup de patte comme une invitation au jeu alors qu'il s'agit simplement d'une mise en garde.

Les premiers jours sont décisifs

La réussite d'une cohabitation se joue souvent dès les premières rencontres. Les vétérinaires recommandent de ne jamais forcer le contact. Chacun doit disposer de son propre espace sécurisé. Le chat doit notamment pouvoir se réfugier en hauteur grâce à un arbre à chat, une étagère ou une pièce où le

chien n'a pas accès.

Au début, les rencontres doivent être courtes, calmes et toujours sous surveillance. Les récompenses, les caresses et les encouragements permettent aux deux animaux d'associer la présence de l'autre à une expérience positive. La patience reste le maître mot. Certains animaux deviennent amis en quelques jours, d'autres auront besoin de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois.

Les jeunes animaux s'adaptent plus facilement

Lorsqu'un chiot et un chaton grandissent ensemble, leurs chances de développer une relation harmonieuse sont particulièrement élevées. Durant les premiers mois de leur vie, ils découvrent naturellement leur environnement et apprennent à accepter les autres espèces comme faisant partie de leur quotidien. Cette période de socialisation favorise une grande tolérance.

Cela ne signifie pas qu'un chien adulte ou un chat adulte ne pourra jamais accepter un nouveau compagnon. Beaucoup d'adoptions réussissent parfaitement, même avec des animaux plus âgés, à condition que les présentations soient réalisées progressivement.

Certaines races sont plus prédisposées

Le tempérament individuel reste le facteur principal, mais certaines races de chiens sont réputées pour leur douceur avec les chats. Les Golden Retrievers, Labradors, Cavaliers King

doit recevoir la même attention afin d'éviter la jalousie. Les repas doivent être distribués séparément, car la nourriture constitue souvent une source de tension. Les gamelles, les couchages et les jouets doivent rester bien distincts. Enfin, il ne faut jamais punir un animal qui manifeste de la peur. Une approche rassurante et progressive est toujours plus efficace.

Une véritable amitié peut naître

Lorsque la confiance s'installe, chiens et chats développent parfois des liens étonnants. Ils dorment ensemble, jouent côte à côte, se toilettent mutuellement et semblent même se protéger l'un l'autre. Certains chiens deviennent particulièrement attentifs lorsque leur compagnon félin est malade ou stressé. À l'inverse, de nombreux chats recherchent la présence du chien pour dormir ou se sentir en sécurité. Les comportements témoignent d'une véritable adaptation sociale plutôt que d'une simple tolérance.

Des bénéfices pour les animaux... et leurs propriétaires

Une bonne cohabitation apporte de nombreux avantages. Les animaux se stimulent mutuellement, jouent davantage et souffrent moins de solitude lorsque leurs propriétaires sont absents. Cette interaction favorise leur bien-être psychologique et contribue à réduire l'ennui, souvent responsable de comportements destructeurs.

Pour les familles, observer cette relation est également une source quotidienne de satisfaction. Elle montre qu'avec du temps, du respect et une bonne compréhension des comportements animaux, des différences naturelles peuvent laisser place à une véritable harmonie.

Charles Spaniels ou encore les Caniches figurent souvent parmi les races les plus sociables. À l'inverse, certains chiens possédant un instinct de chasse très développé peuvent nécessiter davantage de vigilance.

Du côté des chats, les races réputées pour leur sociabilité, comme le Maine Coon, le Ragdoll ou le Sacré de Birmanie, acceptent généralement plus facilement la présence d'un chien. Cependant, chaque animal possède sa propre personnalité. Un Labrador très nerveux peut être plus difficile à vivre qu'un Terrier parfaitement éduqué.

Les erreurs à éviter

Plusieurs comportements des propriétaires peuvent compromettre une bonne entente. Il est déconseillé de laisser les animaux régler seuls leurs différends. Les premières rencontres doivent toujours être supervisées.

Il est également préférable d'éviter toute forme de favoritisme. Chacun



Chauhaan : Ajay Devgn déclenche la nostalgie avec un hommage à Amitabh Bachchan

L'annonce officielle de Chauhaan, le prochain film d'action d'Ajay Devgn, a rapidement créé un fort engouement dans l'industrie cinématographique indienne.

Le teaser d'annonce a particulièrement marqué les esprits grâce à une séquence d'entrée d'Ajay Devgn accompagnée du morceau culte Jumma Chumma De De, clin d'œil direct au classique porté par Amitabh Bachchan. Ce choix musical, chargé de nostalgie, a immédiatement déclenché une vague de réactions positives auprès du public. La réponse la plus remarquable est venue juste-

ment d'Amitabh Bachchan lui-même. L'acteur légendaire a salué l'initiative en partageant l'annonce sur les réseaux sociaux, exprimant son appréciation pour Ajay Devgn et l'équipe du film. Ce geste a renforcé l'impact émotionnel de cette référence à l'un des titres emblématiques de sa carrière.

Produit par Jio Studios et Colour Yellow Productions, le film est réalisé par Neeraj Yadav, avec Jyoti Deshpande, Aanand L. Rai et Himanshu Sharma à la production. Chauhaan est actuellement programmé pour une sortie en salles le 1er octobre 2027.



Haiwaan : Priyadarshan réunit Akshay Kumar et Saif Ali Khan pour un thriller explosif

Les fans de cinéma hindi assisteront à une réunion très attendue à l'écran : Akshay Kumar et Saif Ali Khan partageront de nouveau l'affiche dans Haiwaan, un thriller réalisé par Priyadarshan. Le film, actuellement très suivi par l'industrie, vient de confirmer sa date de sortie officielle. Selon les informations communiquées par les producteurs KVN Productions et Thespian Films, Haiwaan sortira en salles le 11 septembre 2026 à l'échelle mondiale.

Réalisé par Priyadarshan, connu pour sa filmographie éclectique, le long-métrage marque son retour dans le registre du thriller. Le film promet une intrigue centrée sur le suspense, la tension et des rebondissements, dans un univers encore largement gardé secret.

La force du projet repose également sur la réunion à l'écran de deux figures majeures de Bollywood, Akshay Kumar et Saif Ali Khan, dont les collaborations passées ont marqué le public. Leur retour commun dans un thriller psychologique ou à forte intensité dramatique suscite déjà un fort engouement. Aux côtés des deux stars principales, le film réunit également Shriya Pilgaonkar et Saiyami Kher dans des rôles importants, renforçant un casting déjà solide.



Kalki 2 : Alia Bhatt en pole position pour succéder à Deepika Padukone

Les rumeurs autour de Kalki 2 continuent d'enfler depuis le départ très médiatisé de Deepika Padukone du projet en 2025. Son retrait du film de science-fiction réalisé par Nag Ashwin avait suscité de nombreux débats dans l'industrie, notamment autour des conditions de travail des actrices et des nouvelles exigences liées à la maternité.

Depuis, une question revient avec insistance : qui incarnera désormais le rôle central de Sumathi dans cette superproduction déjà en cours de tournage ? Ces derniers

jours, le nom d'Alia Bhatt circule avec insistance dans les médias spécialisés de son arrivée dans ce projet d'envergure aux côtés de Prabhas, Kamal Haasan et Amitabh Bachchan.



Dans ce contexte, trois arguments reviennent régulièrement chez les observateurs du cinéma indien. Pour l'heure, l'équipe du film reste silencieuse sur le casting définitif. Mais dans un contexte où chaque indice est scruté, le nom d'Alia Bhatt continue de s'imposer comme l'une des hypothèses les plus discutées autour de cette superproduction indienne.

Raghav Juyal : le premier visuel de son nouveau film enfin dévoilé

Le premier visuel officiel de Bhai Tera Star Hai, film par Raghav Juyal, a été dévoilé par les producteurs, marquant le lancement de la campagne promotionnelle de cette comédie annoncée comme l'une des propositions les plus singulières du cinéma jeune public cette année.

Présenté par le producteur Vivek B. Agrawal, ce premier aperçu introduit un personnage nommé Ajay Singh, accompagné du slogan intrigant « Talent Loading... ». Le visuel met en avant un jeune homme débordant d'assurance, animé par de grandes ambitions et déterminé à atteindre la célébrité, même face

à des objectifs qui semblent hors de portée. Sans en dire trop, ce premier regard laisse volontairement planer le mystère sur le personnage principal. Ajay Singh est-il un aspirant acteur en quête de reconnaissance, ou une personnalité déjà persuadée d'avoir franchi le cap du succès ? Les réalisateurs entretiennent le suspense autour de cette figure centrale.

Le film se déroule dans le décor dynamique de Londres et promet une comédie rythmée, portée par une énergie jeune, des personnages hauts en couleur et une bande sonore pensée pour séduire le public. Les producteurs indiquent par ailleurs que cette première affiche n'est qu'un début, plusieurs révélations et contenus promotionnels étant prévus dans



Mel Gibson ressuscite *La Passion du Christ* : un retour spectaculaire avant la suite

Le film biblique culte de Mel Gibson, *The Passion of the Christ* (2004), fera son retour dans les salles de cinéma en septembre prochain, dans une version restaurée, avant l'arrivée de sa suite très attendue prévue pour 2027.

Lionsgate et Fathom Entertainment ont annoncé une ressortie nationale du long-métrage, programmée du 10 au 17 septembre. Le film a été remasterisé en 4K à partir du négatif original, offrant une nouvelle expérience visuelle pour ce qui reste l'un des plus grands succès du cinéma indépendant et du cinéma religieux.

Sorti en 2004, *The Passion of the Christ* avait marqué l'histoire du box-office en devenant le film chrétien le plus rentable de tous les temps, avec une performance mondiale exceptionnelle portée par un large succès public.

Cette ressortie s'inscrit également dans une stratégie plus large de préparation à la suite du projet, *The Resurrection of the Christ : Part One*, dont la sortie en salles est prévue pour le 6 mai 2027. Le film poursuit l'univers initié par Mel

Gibson et devrait prolonger la narration autour des derniers événements de la vie de Jésus-Christ.

Selon Lionsgate, cette nouvelle sortie permettra à une nouvelle génération de découvrir le film sur grand écran, tandis que les spectateurs de la première heure pourront le redécouvrir dans une version restaurée. Le projet marque ainsi le début d'une nouvelle phase pour la franchise biblique de Mel Gibson, avec un retour progressif au cinéma avant le lancement de sa suite ambitieuse prévue pour 2027.



Box-office mondial :

Moana à l'assaut du record historique de Lilo & Stitch

La version live-action de *Moana*, produite par Disney, s'avance avec de grandes ambitions sur le marché mondial du box-office. Attendu comme l'un des projets majeurs du studio, le film doit désormais relever un défi de taille : dépasser le succès colossal réalisé récemment par *Lilo & Stitch*.

Sorti en 2025, *Lilo & Stitch* s'est imposé comme la référence des adaptations animation-vers-live-action, franchissant le cap symbolique du milliard de dollars au box-office mondial. Le film a totalisé environ 1,04 milliard de dollars de recettes globales, consolidant sa position

parmi les plus grands succès de l'année.

Pour espérer le surpasser, *Moana* devra atteindre au minimum 1,05 milliard de dollars, avec un objectif idéal situé autour de 1,1 milliard pour s'assurer une marge confortable. Une performance qui dépendra fortement de son accueil critique, de son bouche-à-oreille et de sa tenue sur la durée en salles. Avec Dwayne Johnson, qui reprend son rôle de Maui, et Catherine Lagaïa dans le rôle principal, le film marque une nouvelle étape dans la stratégie de Disney autour des remakes live-action.



OpenAI : le biopic de Sam Altman renaît après le retrait d'Amazon



Le biopic consacré au patron d'OpenAI, Sam Altman, connaît un nouveau tournant majeur. Intitulé *Artificial* et réalisé par Luca Guadagnino, le film avait été laissé en suspens après le retrait surprise d'Amazon MGM Studios, malgré un tournage quasiment achevé. Le projet vient désormais de retrouver un nouveau soutien avec le studio indépendant Neon.

Selon Associated Press, Neon a acquis les droits mondiaux du film à l'issue d'un processus d'enchères. Le distributeur prévoit désormais une sortie en salles dans le courant de l'année et ambitionne d'intégrer la course aux Oscars, renforçant ainsi son positionnement dans le cinéma d'auteur à fort potentiel critique.

Ce rachat marque une relance importante pour un film qui semblait en difficulté depuis son abandon par

Amazon. Le studio avait pourtant investi dans une production estimée à environ 40 millions de dollars avant de se retirer, une décision qui avait suscité de nombreuses spéculations dans l'industrie, notamment en raison du contexte sensible autour des relations entre Amazon et OpenAI.

Artificial revient sur une période clé de l'histoire récente de la tech : les événements entourant le licenciement puis la réintégration de Sam Altman à la tête d'OpenAI en 2023. Le rôle du dirigeant est interprété par Andrew Garfield, tandis que le casting réunit également Monica Barbaro, Yura Borisov et le lauréat d'un Oscar Mark Rylance. Ike Barinholtz y incarne Elon Musk. La réalisation est signée Luca Guadagnino, connu pour ses films à forte identité visuelle et narrative, ce qui renforce les attentes autour de ce projet déjà très commenté.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Coupe du monde : Mbappé envoie les Bleus défier le Maroc, le Paraguay tombe les armes à la main

L'affiche tant attendue des quarts de finale est désormais connue. La France retrouvera le Maroc pour un duel explosif, quatre ans après leur confrontation en demi-finale de la Coupe du monde. Les Bleus ont validé leur qualification en s'imposant difficilement face au Paraguay (1-0), grâce à un penalty transformé par Kylian Mbappé.

pressionnant vainqueur du Canada (3-0). Longtemps accrochés par une courageuse formation canadienne, les hommes de Walid Regragui ont dû patienter avant de faire parler leur efficacité. Les Canadiens ont multiplié les initiatives durant la première demi-heure, mettant la défense marocaine sous pression sans toutefois parvenir à trouver la faille.

Au retour des vestiaires, le Maroc a changé de dimension. À la 50e minute, sur un coup franc intelligemment joué par Achraf Hakimi, Azzedine Ounahi a déclenché une frappe magistrale

qui a laissé le gardien canadien sans réaction. Ce but a totalement libéré les Lions de l'Atlas, désormais maîtres de la rencontre.

Le Canada a tenté de revenir dans le match, mais s'est heurté à une défense marocaine parfaitement organisée. Profitant des espaces laissés par son adversaire, le Maroc a frappé une deuxième fois. À la 82e minute, parfaitement servi après un contre mené par Brahim Diaz, Ounahi s'est offert un doublé grâce à une nouvelle frappe de grande classe, confirmant son statut d'homme du match. Au terme

d'une nouvelle offensive parfaitement menée, l'attaquant marocain a inscrit le troisième but à la 90+8e minute, scellant définitivement le sort de cette rencontre.

Avec cette victoire nette et convaincante, le Maroc confirme qu'il fait désormais partie des grandes nations de ce Mondial. France - Maroc, cette affiche promet un choc de très haut niveau entre deux sélections ambitieuses, avec en toile de fond un parfum de revanche après la demi-finale remportée par la France lors de l'édition précédente.



Face à une formation paraguayenne remarquablement organisée, les hommes de Didier Deschamps ont longtemps buté sur un bloc défensif compact et discipliné. Les Sud-Américains ont fait preuve d'une grande solidarité, multipliant les efforts et se créant même plusieurs situations dangereuses qui ont fait douter les champions du monde.

La délivrance est finalement venue de Kylian Mbappé. L'attaquant français a fait parler son sang-froid en transformant un penalty, offrant ainsi un avantage décisif aux Bleus dans une rencontre particulièrement disputée. Malgré ce coup du sort, le Paraguay n'a jamais renoncé. Courageux et entreprenants jusqu'au coup de sifflet final, les Guaranis ont tout tenté pour revenir au score, sans toutefois parvenir à faire céder une défense française restée solide dans les moments décisifs.

Le Maroc rugit et file en quarts grâce à un Ounahi étincelant

Sans briller, la France a su faire preuve de réalisme pour décrocher son billet pour les quarts de finale. Les Bleus auront désormais rendez-vous avec un Maroc en pleine confiance, im-



Coupe du monde : quatre chocs pour une place en quarts, les géants n'ont plus droit à l'erreur

La Coupe du monde entre dans sa phase où chaque détail compte. Les huitièmes de finale proposent quatre affiches qui sentent la poudre, entre favoris historiques, outsiders ambitieux et rivalités régionales. Le Brésil défiera la Norvège d'Erling Haaland, le Mexique tentera de faire tomber l'Angleterre devant son public, le Portugal retrouvera son voisin espagnol dans un derby ibérique explosif, tandis que les États-Unis rêvent de créer l'exploit face à une Belgique toujours redoutable.

Brésil – Norvège : le spectacle entre la Seleção et Haaland



Le Brésil continue d'assumer son statut de prétendant au titre. Après une victoire convaincante contre le Japon au tour précédent, la Seleção retrouve une équipe norvégienne portée par un homme : Erling Haaland. Les Scandinaves ont déjà marqué l'histoire en décrochant leur première victoire en phase à élimination directe d'une Coupe du monde et arrivent sans complexe.

Le principal duel sera évidemment celui opposant la défense brésilienne à Haaland. Si le buteur de Manchester City bénéficie d'espaces, il peut faire basculer n'importe quelle rencontre. Mais le Brésil possède davantage d'armes offensives, une maîtrise technique supérieure et une expérience des grands rendez-vous qui pourrait faire la différence.

Le milieu de terrain sera également

déterminant. Si les Brésiliens imposent leur rythme et monopolisent le ballon, la Norvège sera contrainte de défendre très bas. À l'inverse, si les Scandinaves récupèrent rapidement le ballon pour lancer Haaland en profondeur, ils auront de réelles opportunités.

Pronostic : Brésil 2-1 Norvège.

Mexique – Angleterre : l'Azteca comme douzième homme



C'est probablement l'une des affiches les plus imprévisibles de ces huitièmes de finale. Le Mexique disputera cette rencontre dans l'atmosphère électrique du stade Azteca, où des dizaines de milliers de supporters pousseront derrière El Tri.

Les Mexicains impressionnent depuis le début du tournoi. Solides défensivement, ils n'ont toujours pas encaissé de but lors de leurs quatre premiers matches et rêvent d'atteindre les quarts de finale pour la première fois depuis quarante ans.

En face, l'Angleterre reste fidèle à sa réputation : capable du meilleur comme du pire. Les Three Lions ont dû renverser la RD Congo grâce à un doublé de Harry Kane pour décrocher leur qualification. Leur puissance offensive est indéniable, mais leur défense a parfois affiché des signes de fragilité.

Le facteur altitude pourrait également jouer un rôle majeur. Les Anglais devront gérer les 2 200 mètres de Mexico, un avantage naturel que Thomas Tuchel lui-même reconnaît favorable aux Mexicains.

Le duel Kane contre la défense mexicaine sera passionnant. Si le capitaine anglais reçoit suffi-

amment de ballons, il peut décider du sort de la rencontre. Mais la vitesse des transitions mexicaines pourrait également mettre en difficulté l'arrière-garde anglaise.

Pronostic : Mexique 1-2 Angleterre après prolongation.

Portugal – Espagne : un derby ibérique sous haute tension



C'est sans doute le choc le plus attendu de ces huitièmes de finale.

Le Portugal s'est qualifié au terme d'une rencontre difficile contre la Croatie. Cristiano Ronaldo a enfin inscrit son premier but en phase à élimination directe d'une Coupe du monde avant que Gonçalo Ramos ne délivre les siens en toute fin de match.

L'Espagne, de son côté, a peut-être réalisé sa prestation la plus convaincante du tournoi en dominant largement l'Autriche. Les Espagnols semblent monter en puissance au meilleur moment.

Ce duel opposera deux philosophies. Le Portugal cherchera à exploiter sa puissance physique, son réalisme offensif et l'expérience de ses cadres. L'Espagne privilégiera son jeu de possession, ses mouvements collectifs et la créativité de ses jeunes talents.

Chaque erreur défensive pourrait être fatale tant la qualité technique est élevée des deux côtés.

La bataille tactique entre les deux sélectionneurs promet également d'être fascinante. Peu d'occasions devraient être concédées et les coups de pied arrêtés pourraient s'avérer décisifs.

Pronostic : Espagne 2-1 Por-

tugal.

États-Unis – Belgique : la jeunesse américaine face à l'expérience belge



Les États-Unis continuent de progresser sur la scène mondiale. Les organisateurs du tournoi ont montré beaucoup de maturité pour éliminer la Bosnie-Herzégovine et arrivent avec une confiance grandissante, malgré l'absence de Folarin Balogun suspendu. La Belgique reste néanmoins une équipe particulièrement difficile à manœuvrer. Les Diables Rouges ont démontré leur force mentale en revenant de deux buts de retard contre le Sénégal avant de s'imposer.

Cette confrontation devrait opposer l'intensité physique américaine à l'expérience belge. Les Américains miseront sur leur pressing, leur vitesse et leur enthousiasme, tandis que les Belges chercheront à contrôler le rythme et à exploiter la moindre faille technique. Si les États-Unis parviennent à ouvrir rapidement le score, la pression pourrait changer de camp. Mais sur la durée, l'expérience internationale belge pourrait peser lourd.

Pronostic : Belgique 2-1 États-Unis.

Directeur de publication

Shekar Ramdin

Rédacteur en chef

Baboo Bhunjun

Email : info@journaldudimanche.com

Website : journaldudimanche.com

Marketing et publicité :

Jenna Ng Tin Hung.

Adresse : Ritter Street, Curepipe

Mobile : 5777 7458

Tottenham casse sa tirelire : six recrues et une révolution à coups de millions

Après une saison 2025-2026 particulièrement compliquée, Tottenham Hotspur a décidé de frapper fort sur le marché des transferts. Le club londonien, qui a longtemps flirté avec la zone de relégation avant de sauver sa place parmi l'élite, est entré dans une nouvelle ère sous la direction de Roberto De Zerbi. Les dirigeants des Spurs ont clairement affiché leurs ambitions : reconstruire une équipe capable de retrouver rapidement les premières places de la Premier League.

Le recrutement est impressionnant, tant par le nombre que par la qualité des joueurs ciblés. Le transfert le plus marquant est sans aucun doute celui de Mateus Fernandes. Le milieu de terrain portugais, âgé de seulement 21 ans, rejoint Tottenham en provenance de West Ham pour un montant record estimé à 85 millions de livres sterling. Courtisé par plusieurs grands clubs européens, Fernandes a été convaincu par le projet de Roberto De Zerbi, réputé pour sa capacité à développer les jeunes talents et à mettre en place un football offensif et spectaculaire.

Consolider la défense

Mais le Portugais n'est pas le seul renfort de poids. Tottenham a également renforcé son secteur défensif avec les arrivées d'Andrew Robertson, libre après son passage à Liverpool, de Marcos Senesi, également recruté gratuitement, du défenseur néerlandais Jan Paul van Hecke et du gardien expérimenté Martin Dubravka. Ces recrues témoignent de la volonté du club d'apporter davantage de solidité à une défense qui avait énormément souffert la saison dernière.

Les Spurs ne semblent d'ailleurs pas vouloir s'arrêter là. Les discussions se poursuivent avec Newcastle pour tenter de recruter l'international italien Sandro Tonali. Si ce transfert venait à se concrétiser, Tottenham disposerait alors d'un milieu de terrain parmi les plus talentueux et complets du championnat anglais. Les négociations restent cependant complexes en raison du montant très élevé demandé par Newcastle.



Investissement massif

Cette politique de recrutement traduit un changement profond dans la stratégie du club. Pendant plusieurs années, Tottenham s'était montré relativement prudent sur le marché des transferts. Aujourd'hui, les dirigeants n'hésitent plus à investir massivement afin de bâtir une équipe compétitive à court terme. Cette nouvelle approche est également soutenue par un important investissement financier destiné à accélérer la reconstruction de l'effectif.

L'arrivée de Roberto De Zerbi explique en grande partie cette révolution. L'entraîneur italien est reconnu pour son style de jeu offensif, basé sur la possession, la maîtrise technique et un pressing intense. Pour appliquer cette philosophie, il avait besoin de joueurs capables de répondre à ses exigences tactiques. Les nouveaux recrutements correspondent parfaitement à ce profil.

Bâtir autour de Fernandes

Mateus Fernandes devrait rapidement devenir la pièce maîtresse du milieu de terrain. Sa qualité de passe, sa capacité



à éliminer le pressing adverse et sa vision du jeu en font un joueur idéal pour le système de De Zerbi. Derrière lui, Robertson apportera toute son expérience, tandis que Van Hecke et Senesi devraient stabiliser une défense souvent en difficulté ces dernières saisons.

Cette reconstruction implique également plusieurs départs. Certains joueurs historiques pourraient quitter le club afin de faire de la place aux nouvelles recrues et de réduire une masse salariale devenue importante. Les jeunes talents du centre de formation devront également se battre pour obtenir du temps de jeu dans un effectif désormais beaucoup plus compétitif.

Résultat immédiat ?

Les supporters des Spurs retrouvent ainsi des raisons d'espérer. Après plusieurs saisons décevantes, ponctuées par des changements d'entraîneurs et des résultats irréguliers, le club semble enfin suivre une direction claire. Les investissements réalisés montrent que Tottenham ne souhaite plus seulement lutter pour une qualification européenne, mais ambitionne de retrouver durablement le haut du classement. Bien entendu, dépenser beaucoup d'argent ne garantit jamais le succès. Plusieurs observateurs estiment que certains transferts ont été réalisés à des prix particulièrement élevés et que la pression sera immense sur les nouveaux venus. Mateus Fernandes



devra notamment justifier son transfert record dès ses premières apparitions sous le maillot des Spurs.

Entre rêve et ambition

La saison à venir sera donc décisive. Si la mayonnaise prend rapidement entre Roberto De Zerbi et ses nouvelles recrues, Tottenham pourrait redevenir l'une des équipes les plus séduisantes de Premier League. Dans le cas contraire, les critiques ne tarderont pas à apparaître face aux sommes considérables investies.

Une chose est certaine : Tottenham est aujourd'hui l'un des clubs les plus actifs du mercato estival. Les Spurs envoient un message fort à leurs concurrents. Après avoir évité de peu une catastrophe sportive la saison passée, ils refusent de revivre une telle situation. L'objectif est désormais clair : reconstruire une équipe ambitieuse, retrouver les compétitions européennes et, à moyen terme, renouer avec la lutte pour les trophées.



DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Durban July: Note To Self au sommet, Justin Snaith et Richard Fourie écrivent une nouvelle page d'histoire

Le rendez-vous hippique le plus prestigieux d'Afrique australe a tenu toutes ses promesses samedi à Hollywoodbets Greyville, à Durban. Devant des milliers de spectateurs venus assister à la 130e édition du Hollywoodbets Durban July, le crack Note To Self a inscrit son nom au palmarès de cette épreuve mythique en remportant avec autorité la course reine dotée d'une allocation record de 10 millions de rands, dont la plus grande partie revient aux propriétaires du vainqueur.



Présenté par le maître entraîneur Justin Snaith et monté avec tout le sang-froid du jockey champion Richard Fourie, Note To Self a parfaitement justifié son statut de favori. Proposé à 5-1 au départ, le fils de Futura a bénéficié d'un parcours idéal. Fourie l'a volontairement maintenu au sein du peloton durant la première partie de la course, refusant de brûler ses cartouches prématurément.

À l'entrée de la dernière ligne droite, le champion sud-africain a progressive-

ment décalé sa monture avant de lui demander son effort. La réponse de Note To Self a été immédiate. Accélération avec une remarquable puissance, il a laissé ses adversaires sans réaction pour s'imposer avec assurance dans la plus prestigieuse course du calendrier sud-africain. Cette victoire vient une nouvelle fois confirmer la domination du tandem Justin Snaith - Richard Fourie, devenu une référence sur les hippodromes sud-africains. L'entraîneur du Cap a d'ailleurs réalisé une journée exceptionnelle en multipliant les suc-

cès dans les principales épreuves du programme.

En effet, avant même le triomphe de Note To Self, l'écurie Snaith avait déjà ouvert son compteur grâce à Magic Verse, brillant lauréat du Magical Zulu Kingdom 2200 (Gr 3) sous la selle de Zac Lloyd. Richard Fourie a ensuite ajouté une nouvelle victoire en remportant le Durban Gold Vase (Gr 3) avec Ahead Of The Facts, offrant ainsi un véritable festival à l'établissement de Justin Snaith.

Le meeting du Durban July a également été marqué par plusieurs performances de très haut niveau.

Dans le Ridgmont Garden Province Stakes (Gr 1), Quickstepgal, entraînée par Tienie Prinsloo et montée par Keagan de Melo, a confirmé toute sa classe en s'imposant avec une belle autorité. Chez les deux ans, Palace Of Arvernia, sous l'entraînement de Dean Kannemeyer et associée à Craig Zackey, a signé une deuxième victoire consécutive dans le prestigieux Amusnet Golden Slipper (Gr 2), démontrant un potentiel particulièrement prometteur.

Le Omoda Golden Horseshoe (Gr 2) est revenu à Vibe Check, qui a résisté courageusement à tous les assauts sous la monte de Sean Veale pour l'entraîneur Vaughan Marshall. Dans le Post Merchants (Gr 3), Jet Force a réalisé une démonstration de vitesse sous la conduite de Grant van Niekerk, offrant un nouveau succès de prestige à Des McLachlan.

Autre moment fort de la journée, Talk To The Master s'est imposé dans le Premier Gateway International Handicap (Listed) pour l'entraîneur Frikkie Greyling, offrant un doublé de prestige à l'élevage Varsfontein Stud. Chez les juments, Warm Reception s'est distinguée dans le Race Coast Middle Stakes, tandis que Thought Control a remporté avec autorité la Metro FM Class 4, confirmant la richesse du programme proposé lors de cette journée exceptionnelle. Les premières courses du meeting avaient été remportées par Sommerstern, entraîné par Lucinda Woodruff, ainsi que par Please Be True, un autre représentant de l'écurie Justin Snaith, monté par Keagan de Melo.



Winter Stakes : les favoris affûtent leurs armes avant le grand rendez-vous

● Warhead impressionne, The Centurion confirme, Formagear affine sa préparation

La pause observée au calendrier des courses n'a nullement ralenti l'intensité du travail sur les pistes d'entraînement. Bien au contraire. Tout au long de la semaine, les différentes séances matinales ont permis de prendre le pouls des principaux prétendants au Gr.3 Winter Stakes, programmé samedi prochain sur 1 850 mètres. Entre retours très attendus, chronos impressionnants, chevaux en pleine progression et choix tactiques des entraîneurs, cette semaine de préparation a déjà dessiné les premiers contours d'une épreuve qui s'annonce particulièrement disputée.



Simbine affiche de grandes ambitions

Dès mardi matin, malgré un froid particulièrement mordant, l'activité était intense. Pas moins de 82 chevaux ont effectué des exercices soutenus sur 800 et 1 000 mètres. Si aucune réunion n'était prévue cette semaine, les entraîneurs ont préféré maintenir leurs pensionnaires au meilleur de leur condition physique. Seul Preetam Daby avait choisi de différer les travaux intensifs au lendemain.

L'établissement Paul Foo Kune s'est montré particulièrement actif, avec Manoel Nunes en selle sur plusieurs chevaux, tandis que chez Jevin Awotar, Rye Joorawon remplaçait Grant van Niekerk, toujours absent. Ryan Curatolo poursuivait alors sa convalescence.

Comme souvent, Cumbre Vieja a donné le ton. Le crack a une nouvelle fois démontré toute sa puissance en bouclant les 1 000 mètres en 1'00"83, confirmant qu'il demeure l'un des chevaux les plus affûtés du championnat. Mais c'est surtout Warhead qui a marqué les esprits. Longtemps ralenti par des soucis physiques, il semble désormais avoir retrouvé l'intégralité de ses moyens. Son excellent 1'00"15 sur 1 000 mètres confirme les très bonnes impressions

laissées lors de son récent barrier trial.

Toujours vaincu sous nos couleurs, The Centurion a travaillé avec une facilité déconcertante sous Raymond Danielson. Son équilibre, sa fluidité et sa condition physique laissent penser qu'il possède encore une importante marge de progression. Chez les jeunes chevaux, Simbine continue d'impressionner. Opposé à Mfethu sur 1 400 mètres, il lui a tenu tête avec beaucoup d'assurance, confirmant tout le potentiel aperçu depuis son arrivée.

Les pensionnaires de Carl Hewitson ont également brillé. Iko Iko, déjà double vainqueur cette saison, a signé un solide 60"93 sur 1 000 mètres, tandis que Boundless Energy confirmait toute sa qualité avec un travail très convaincant. Restant sur deux succès consécutifs, New World poursuit son parcours sans la moindre fausse note. Même satisfaction pour Gimmeanotherchance, dont les progrès deviennent de plus en plus évidents. Parmi les autres chevaux remarqués figuraient no-



tamment Bounceback, Stated, Zoomie, Rich Folks Hoax, Tamarisk Tree, United Prince, Master Of Mystery, Happy Days, Cybotix, Royal Port Louis, Holds The Key et Brave Bomber.

Mercredi : une séance plus légère mais riche en enseignements

Les pensionnaires des établissements Preetam Daby et Aqua Stallions étaient les plus actifs. Malgré une séance plus légère, plusieurs chevaux ont retenu l'attention. Van Hunks a une nouvelle fois démontré toute sa qualité à l'entraînement malgré son passé marqué par quelques pépins physiques. Chez Shirish Narang, Secret Oasis a séduit par sa belle accélération finale, tandis que Lava Burst poursuit progressivement sa remise en condition.

Du côté de l'écurie Daby, Cider House Rules continue d'envoyer des signaux très encourageants grâce à deux excellents galops successifs. Zakho a lui aussi confirmé sa régularité, alors que Common Grounds semble désormais avoir définitivement tourné la page de ses problèmes physiques. Pennsylvania poursuit également sa montée en puissance.

DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026



Quant à Formagear, il a encore marqué les esprits avec un travail très fluide sur deux tours, renforçant les spéculations autour de sa participation au Winter Stakes.

Les principaux prétendants ont haussé le rythme

Plus d'une centaine de chevaux ont effectué des exercices chronométrés particulièrement soutenus. L'une des principales nouvelles concernait le retour du jockey français Ryan Curatolo, totalement remis de sa blessure et désormais prêt à retrouver la compétition. Sur la piste, plusieurs chevaux ont confirmé leur excellente condition. Secret Passage est resté fidèle à sa réputation d'invaincu, tandis que Bombardier Boy a réalisé l'un des galops les plus impressionnants de la



semaine. Master Of Mystery continue de progresser et semble désormais prêt à s'illustrer sur des distances plus longues. Superior Force, New World et

Happy Days ont également laissé de très bonnes impressions. Mais la véritable sensation est venue de Warhead. Auteur d'un remarquable 56"05 sur 1

000 mètres, il a signé l'un des meilleurs chronos de la saison, confirmant que son retour à la compétition est désormais imminent.

Au-delà du Winter Stakes, les regards commencent également à se tourner vers le Sophomore Challenge, ultime manche du championnat des trois ans. New World, Blackjack Randall, Mfethu, Military Force, That'll B The Day, The Centurion, Bugle Boy, Diamond Days et Trick or Tequila pourraient notamment s'y retrouver après la victoire d'Ashikule dans la première manche. Les excellents travaux de Iko Iko, That'll B The Day, Isikwishikwishi, Boundless Energy, Simbine, Unzen, Crescent, Colour My Fate, Brave Bomber, United Prince et Blackjack Randall sont venus compléter une semaine particulièrement riche en enseignements.



DIMANCHE 05 AU 11 JUILLET 2026

Keshav Jedan Jugurnauth : « Personne ne s'intéresse à votre histoire tant que vous ne gagnez pas »

À 24 ans, Keshav Jedan Jugurnauth poursuit un rêve qui rythme sa vie depuis l'enfance : devenir jockey et inscrire enfin son nom au palmarès du Champ de Mars. Entre sacrifices, discipline et passion inébranlable pour les chevaux, le jeune track rider refuse de céder au découragement. Son parcours est celui d'un homme qui avance sans raccourci, convaincu que seule la persévérance finit par être récompensée.

À première vue, Keshav Jedan Jugurnauth est un jeune homme discret, presque effacé. Pourtant, derrière cette réserve se cache une détermination peu commune. Originaire de la cité G.R.N.W., il est le benjamin d'une famille unie, composée de ses parents et de sa grande sœur. Très tôt, les courses de chevaux occupent une place importante dans son quotidien grâce à son père, fervent amateur.

« Quand j'étais petit, mon père me donnait les programmes des courses. Je choisissais les chevaux uniquement parce que leurs noms me plaisaient, puis j'attendais de les voir gagner. » Au-delà des chevaux, c'est tout l'univers du Champ de Mars qui nourrit son imagination. « À cette époque, il y avait les manèges, les auto-tamponneuses, les marchands ambulants et les balades à cheval. Pour un enfant, c'était un endroit magique. Mais ce qui me fascinait le plus, c'était la compétition et l'ambiance des courses. »

Après des études au SSS James Burty David, au London College puis au Bhujoharry College, où il obtient son



HSC, Keshav choisit de poursuivre son rêve plutôt que de suivre une voie plus conventionnelle. « Je n'ai pas beaucoup d'amis. Certains pensent que je suis antisocial, mais ceux qui me connaissent savent que je suis simplement discipliné et que j'aime plaisanter. »

Des sacrifices pour vivre sa passion

Entrer dans le monde hippique n'a pourtant rien d'évident. Les moyens financiers manquent et les possibilités sont limitées. Pendant un temps, il met son rêve entre parenthèses afin de terminer ses études. Une fois son HSC obtenu, il décide de se lancer pleinement.

Ses premiers pas se font dans un centre équestre à Riambel. « Je quittais Grand-Rivière très tôt le matin. Je prenais plusieurs bus trois fois par semaine uniquement pour aller apprendre. » Son apprentissage se poursuit ensuite à Bambous avant qu'il n'intègre le Domaine Les Pailles comme groom et rider. Plus tard, il rejoint l'écurie Amar Sewdyaal, où il continue à perfectionner sa technique et à gagner la confiance de son entourage.

Le pari de la France

Animé par l'envie de progresser, Keshav prend ensuite une décision importante : partir en France. Pendant plusieurs mois, il économise le moindre sou avant de financer lui-même son séjour. « J'ai travaillé dur pour réunir l'argent nécessaire. Je suis parti six mois dans une écurie de plat et d'obstacles. Cette expérience m'a énormément appris, aussi bien techniquement que mentalement. » À son retour à Maurice en 2024, cette expérience lui ouvre de nouvelles perspectives. Depuis, il travaille pour l'écurie Amar Sewdyaal, où il poursuit son évolution saison après saison.

« Aeneas est compliqué, mais c'est mon gros bébé. »

Le quotidien du jeune rider est loin d'être facile. Après les exercices matinaux, les soins aux chevaux et les entraînements, il enchaîne avec un second emploi comme livreur avant de retourner à l'écurie dans l'après-midi. « C'est un métier qui demande une excellente condition physique. Le plus difficile est de rester constamment prêt. »

Pour lui, les qualités indispensables d'un bon rider dépassent largement le simple talent. « Il faut aimer les chevaux, les respecter, être courageux et ne jamais avoir peur. » Au fil des années, une relation particulière s'est nouée avec plusieurs chevaux, mais l'un d'entre eux occupe une place spéciale. « Aeneas est compliqué à monter. Il donne parfois des coups de pied et possède un fort caractère. Mais je l'adore. C'est un peu mon gros bébé. »

Une première victoire comme obsession

Pour la saison 2026, son ambition est claire : obtenir enfin davantage de montes en compétition officielle et décrocher cette première victoire qui changerait tout. Son modèle reste le jockey Rai Joorawon. « Pour moi, il est le Christophe Soumillon du Champ de Mars. Il a prouvé que rien n'est impossible et il a remporté toutes les grandes classiques. »

En dehors des courses, Keshav partage sa passion pour le football. Supporter de Liverpool, il voit également l'Argentine parmi les grandes favorites de la prochaine Coupe du monde. Son sportif préféré reste l'ancien champion de MMA Conor McGregor, qu'il admire pour sa confiance et sa détermination.



Make the most of your **weekend**
with **SHOPPING, DINING,** and
WORLD CUP
excitement all in **ONE PLACE.**



NIC
GROUP

Finance the acquisition
of land, apartment, land
& house or property

NIC HOME LOAN

Get your quote

602 3000 | loanoperations@nicl.mu

Terms & Conditions apply